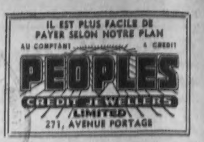
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol 44 — ST-BONIFACE, VENDREDI 21 FEVRIER 1958 — PRIX: SEPT CENTS



Etude de tous les problèmes de l'enseignement à Ottawa

OTTAWA — La conférence canadienne sur l'éducation qui a lieu à Ottawa réunit plus de 750 Canadiens intéressés à l'éducation et venant des quatre coins du pays. La conférence, divisée en huit commissions d'étude, a examiné tous les aspects de la question. Divers groupements se sont occupés au cours de l'année qui vient de s'écouler de préparer le travail des commissions.

M. N. A. M. MacKenzie, président de l'Université de Colombie-Britannique et président de la Commission de l'enseignement universitaire, définit le problème comme suit:

"Nous devons faire en sorte que l'élite de notre jeunesse — garçons et filles — puisse aller à l'Université, qu'ils aient des professeurs très qualifiés et que l'équipement universitaire soit suffisamment au point pour permettre les recherches avancées et un enseignement de qualité supérieure.

Aide financière

"Nous avons besoin d'une plus grande assistance financière pour les étudiants, plus d'argent pour payer les salaires des professeurs et des capitaux pour améliorer l'équipement scientifique."

Dans un document préliminaire, on suggère, comme moyens de venir en aide aux étudiants doués, de diriger les moins doués vers d'autres métiers et d'accorder une assistance financière à ceux qui sont en mesure de poursuivre des études universitaires.

"Devons-nous continuer d'attendre de nos jeunes gens qu'ils financent presque toutes leurs études en travaillant pendant leurs vacances?" demande notamment ce document préliminaire.

Projets d'étude

On se demande aussi si des étudiants particulièrement doués ne pourraient pas arrêter plus tôt leurs projets d'études universitaires, en obtenant l'assurance qu'ils seront aidés financièrement. Cette assistance devra-t-elle être proportionnée à l'habileté intellectuelle ou aux besoins financiers de l'élève?

Il existe encore une autre difficulté: celle de garder au Canada, le Canadien qui a reçu une formation universitaire supérieure.

"Comment les étudiants qui vont parfaire leurs études à l'étranger après l'obtention d'un diplôme universitaire peuvent-ils être incités à revenir enseigner au Canada?"

Une discussion sur la façon de fonder des institutions de rechange qui remplaceraient les universités en certains domaines, eut lieu à la suite d'une conférence du R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., directeur de la maison Montmorency, près de Québec. Le Père Lévesque est vice-président du Conseil des arts du Canada.

Autres thèmes: "Avons-nous besoin d'un plus grand nombre d'écoles techniques?"... "La société canadienne fait-elle le meilleur usage possible de ses ressources humaines?"

Conférenciers

La liste des conférenciers et des participants aux discussions comprenait également: les professeurs Claude T. Bissel, futur président de l'Université de Toronto; Andrew Stewart, président de l'Université d'Alberta; T. L. Hoskin, de l'Université de Western, Ontario; M. S. Woodside, de l'Université de Toronto; Frank Asbury, directeur adjoint de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique, et S. N. F. Chant, de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Colombie-Britannique.

Les organisateurs de la conférence sont 19 associations groupant plus de 2,000 Canadiens dans les domaines professionnel, commercial, syndicaliste et des anciens combattants.

La conférence était sous la présidence du Dr Wilder Penfield, éminent neurologue montréalais, dont la renommée s'étend aujourd'hui au monde entier.

Les délibérations eurent lieu au Château Laurier et dans cinq vastes salles de la capitale fédérale.

On note particulièrement que tous les importants groupements religieux du Canada étaient officiellement représentés à la conférence, dont le but est de faire une étude complète de tous les problèmes de l'enseignement, depuis les besoins des étudiants et les qualifications des professeurs jusqu'au recrutement de ces professeurs, aux immeubles où se fait l'enseignement et aux programmes d'études.

La conférence eut lieu sous les auspices des organismes suivants: l'Association canadienne des éducateurs de langue française, l'Association canadienne d'éducation des adultes, l'Association canadienne des surintendants et inspecteurs d'écoles, la Chambre de commerce du Canada, le Conseil canadien des enfants et des adultes infirmes, l'Association canadienne de l'éducation, la Fédération canadienne de l'Agriculture, la Fédération canadienne des parents et des professeurs, le Congrès du travail du Canada, la Légion canadienne, l'Association des manufacturiers canadiens, l'Association canadienne d'hygiène mentale, l'Association canadienne des fiduciaires d'écoles, la Fédération canadienne des professeurs, l'Institut de chimie du Canada, l'Institut des ingénieurs du Canada, la Fondation industrielle de l'éducation, la Conférence nationale des universités canadiennes et le Conseil national des femmes.

M. Duff Roblin réclame le français dès le grade I

Lors de son premier discours de la présente session manitobaine, le 13 février dernier, M. Duff Roblin, chef de l'Opposition, a su parler une fois de plus en français. Voici le texte de ses paroles:

"Et aussi, monsieur l'orateur, comme d'habitude, je profite de cette occasion pour dire quelques paroles dans l'autre langue officielle du pays. Au cours des récentes années, j'ai remarqué une heureuse tendance en faveur du bilinguisme au Canada et spécialement parmi les Canadiens de langue anglaise, qui autrefois ont été lents à apprécier la valeur de notre héritage de deux langues. Par exemple, à Ottawa même, les membres du parlement fédéral ont formé une classe pour apprendre le français.

"Devrons-nous faire la même chose ici? Dans ce cas, je nomme comme maître l'honorable membre de Carillon, parce que quand je suis entré pour la première fois dans cette Chambre, il était mon instituteur et mon guide de procédure parlementaire. Il est un bon professeur. Bien que nous suivions maintenant différents sentiers politiques, c'est avec plaisir, avec grand plaisir que je me rappelle ses bontés.

"Sérieusement, monsieur le président, je propose une démarche plus pratique pour la considération du gouvernement et tout spécialement pour le ministre de l'Education. Commencer, avec la permission des parents, l'instruction française dans la première classe des écoles de la province. De cette façon, nous donnerons à nos enfants une meilleure opportunité de devenir parfaitement bilingues et nous contribuerons à l'unité et à la croissance culturelle de notre pays."

Octrois plus généreux pour les districts scolaires du Manitoba

Les districts scolaires du Manitoba recevront des octrois plus généreux, tant pour la construction que pour le maintien des écoles, et les municipalités jouiront d'une augmentation de 25 p. 100 en octrois "sans condition" de la part du gouvernement, comme moyen d'alléger le fardeau des contribuables.

L'hon. D. L. Campbell a en effet annoncé aux membres de la législature, le 13 février, un programme en cinq points: 1) une augmentation de $300 par salle de classe pour l'octroi scolaire de base, soit de $2,200 à $2,500; 2) une hausse de l'octroi de base de $700 à $1,000 pour les districts scolaires qui ont un système de taxation élevé; 3) le doublement des octrois scolaires pour la construction, dont la province paierait 40 p. 100 au lieu du 20 p. 100 actuel, de la levée annuelle pour fins d'immobilisation; 4) une hausse de 40 à 60 p. 100 des octrois pour transportation des écoliers, du coût provincial par mille, avec une proportion maxima augmentée de 50 à 75 p. 100 du coût actuel; 5) augmentation des octrois sans condition aux municipalités, de $2.39 à $3.00 par tête.

Le premier ministre a expliqué que ce programme était annoncé en ce temps de l'année pour permettre aux commissions scolaires et aux conseils municipaux d'inclure ces nouveaux revenus dans leurs budgets pour 1958. Les détails des dépenses encourues seront présentés quand l'estimé des dépenses du gouvernement sera présenté en Chambre.

L'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education, a dit que les augmentations précitées formeront un montant "de plusieurs millions de dollars". Des lettres d'explication ont été envoyées aux commissions scolaires en fin de semaine par M. Miller, alors que l'hon. C. E. Greenlay a fait parvenir aux conseils municipaux des notes explicatives au sujet des octrois sans condition. Le département d'Education a aussi envoyé par la poste les nouvelles formules de budget.

La formule d'octroi scolaire de base signifie maintenant que les districts scolaires obtiendront la différence entre ce qu'ils peuvent lever en taxes de cinq-millième et le $2,500 par salle de classe.

Le premier ministre a dit que les districts scolaires et les municipalités désirent donner les meilleurs services en leur pouvoir et que le gouvernement, de son côté, "désire assurer une aide très substantielle, de sorte qu'on puisse atteindre un niveau satisfaisant et le maintenir sans imposer un fardeau excessif au contribuable".

Un incendie au collège St-Jean, à Edmonton

EDMONTON — Un incendie de deux alertes a grandement endommagé, dimanche soir, un immeuble de deux étages abritant les laboratoires du collège français St-Jean, dans le district sud d'Edmonton. Personne n'a été blessé.

Les laboratoires, qui se dressent à 25 pieds environ de l'immeuble principal du collège, n'étaient pas occupés au moment où les flammes ont pris naissance.

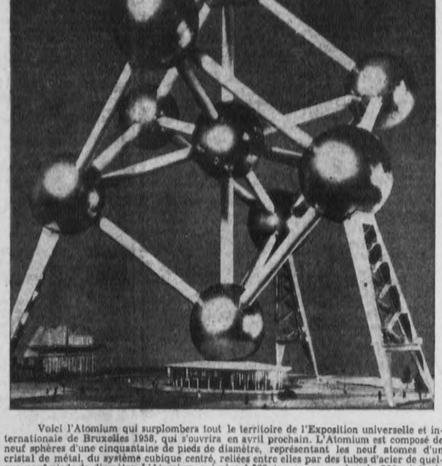
Les pompiers ont combattu les flammes pendant plus de deux heures, par un froid de 5 degrés au-dessus de zéro, avant de maîtriser l'incendie. Les laboratoires, qui occupaient le plancher supérieur, ont été complètement détruits, mais les classes situées au premier étage n'ont été qu'endommagées.

L'immeuble endommagé était connu jusqu'à il y a trois ans sous le nom de "maison de philosophes", alors qu'on l'avait transformé en laboratoires.

Le collège est dirigé par les Pères Oblats. Quelque 145 élèves âgés de 41 à 18 ans pensionnent au collège. Ils vivent dans l'immeuble principal et un dortoir situé tout près.

Le collège est normalement occupé pendant les classes par 200 élèves environ et 20 prêtres. Il y a neuf classes.

Le collège St-Jean est une institution bilingue pour les garçons de langue française. La partie principale du collège a été construite en 1911, mais on ajouta des ailes en 1921 et 1927.



Voici l'Atomium qui surplombera tout le territoire de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958, qui s'ouvrira en avril prochain. L'Atomium est composé de neuf sphères d'une cinquantaine de pieds de diamètre, représentant les neuf atomes d'un cristal de métal, du système cubique centré, reliées entre elles par des tubes d'acier de quelque neuf pieds de diamètre. L'Atomium, qui pèse 1,500 tonnes, aura plus de 300 pieds de hauteur.

M. Jacques Ouvrard, du Cercle Molière, "meilleur acteur" du festival de Winnipeg

M. Richard West, adjudicateur du festival d'art dramatique de la région du Manitoba, a rendu son jugement final mercredi soir après avoir assisté aux trois représentations suivantes: "Detective Story", pièce de Sidney Kingsley jouée par la troupe de l'Aviation Royale Canadienne de Winnipeg, lundi soir; "La Cuisine des anges", comédie d'Albert Husson présentée mardi soir par le Cercle Molière de St-Boniface; "All My Sons", pièce d'Arthur Miller jouée par la troupe de Port Arthur.

M. West a attribué le trophée Calvert à la troupe de Port Arthur, qui mérita aussi les prix attribués à la meilleure actrice (Barbara Fisher) et à la meilleure direction (Mme Joan Miller, directrice). Le Cercle Molière a fait excellente figure, selon M. West, puisque M. Jacques Ouvrard fut proclamé "le meilleur acteur", Mlle Christiane Le Goff, responsable du décor et des costumes, décrocha le prix "pour la meilleure présentation visuelle". M. Léo Rémillard et Mlle Marie Masson reçurent deux mentions honorables. M. Art Calow, de la troupe des jeunes aviateurs de Winnipeg, fut proclamé le meilleur acteur de soutien.

"La Cuisine des anges"

"C'est la troisième fois qu'une troupe joue cette pièce durant ce festival national, mais la présentation de ce soir fut la meilleure", a dit M. Richard West, adjudicateur, aux centaines de personnes qui venaient d'applaudir si vigoureusement les acteurs du Cercle Molière, mardi soir.

M. West a donné sa critique presque totalement en français, après avoir été délicatement présenté à l'auditoire par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Il dit que les acteurs du Cercle Molière constituaient une équipe à la fois unie et bien contrastée, sachant jouer avec la rapidité qu'exige une comédie. Il ajouta ensuite quelques mots sur chacun des acteurs, multipliant les compliments bien mérités, tout en intercalant à l'occasion de judicieuses critiques.

Eloges et conseils

Il semble que les trois anges aient conquis l'admiration de M. West par leur manière toute naturelle d'aider la famille Ducotel et de la sauver de la ruine et du malheur en disposant "agréablement" des deux personnages indésirables, l'oncle Juste Trochard et son neveu, Paul Cassagnon. M. West prisa de façon toute particulière la scène grotesque du jugement, "scène ordinairement difficile à rendre par les acteurs", et la réaction des "trois anges" devant la mort du vilain Trochard. Il reprocha toutefois à Jules (M. Jacques Ouvrard), Joseph (M. Léo Rémillard) et Alfred (M. Robert Séguier) d'avoir trop souvent continué de parler, pendant que les auditeurs pouffaient de rire dans la salle.

M. West félicita M. Louis Masson (l'oncle Trochard) d'avoir su convaincre ses auditeurs qu'il était un salopard. MM. Pierre Vedel (Félix Ducotel) et Ubald Laurencelle (Paul Cassagnon) méritèrent d'excellents conseils de la part de l'adjudicateur, mais reçurent en même temps leur part de compliments. MM. Marc Chartier (le petit noir) et Maxime Desaulniers (le sous-lieutenant) remplirent avec

(Suite à la quatrième page)

M. Louis St-Laurent ne sera pas candidat

QUEBEC — L'ancien premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, a annoncé lundi sa retraite de la vie politique active en révélant qu'il ne sera pas candidat libéral dans Québec-est aux élections du 31 mars prochain.

La déclaration de M. St-Laurent, lue à une conférence de presse de l'hon. Jean-Marie Dessureault, organisateur libéral de Québec-est et ami personnel de M. St-Laurent, marque la troisième étape du retour de l'ancien premier ministre à la vie privée.



M. Louis St-Laurent

La première fut la démission de son gouvernement à la suite des élections générales du 10 juin, alors que les conservateurs réduisirent la représentation libérale au point de constituer le plus fort groupe parlementaire.

La seconde fut la décision de M. St-Laurent d'abandonner la direction du parti libéral, décision qu'il annonça le 6 septembre.

Etat de santé incertain

Dans sa déclaration de lundi soir, M. St-Laurent se dit "très touché" de l'offre que des libéraux de Québec-est lui ont faite d'appuyer sa candidature dans ce comté historique et ajoute que c'est à regret qu'il doit décliner leur invitation.

Il dit que l'incertitude de son état de santé, qui l'a incité à abandonner la direction du parti, le porte à croire qu'il ne pourrait donner à ses électeurs l'assurance qu'il pourra les représenter quatre ans.

Il espère toutefois qu'après des vacances, il pourra participer à la campagne électorale. Les journalistes n'ont pu l'atteindre pour obtenir d'autres commentaires.

M. Pearson

A Ottawa, le nouveau chef du parti libéral, l'hon. M. Pearson, a déclaré: "Je regrette beaucoup que son état de santé ne lui permette pas d'être candidat à l'élection. Je suis cependant ravi d'apprendre qu'il pourra nous aider dans la campagne électorale, à Québec."

M. Diefenbaker

A Toronto, le premier ministre, le très hon. M. Diefenbaker, a dit que tous les Canadiens regretteront la décision de l'ancien premier ministre, le très hon. M. St-Laurent, de ne pas être candidat aux prochaines élections fédérales.

"Je suis sûr de parler au nom de tous les Canadiens qui regretteront beaucoup qu'il juge nécessaire de se retirer de la Chambre des communes et je formule l'espoir que le bonheur et la satisfaction comble Mme St-Laurent et son époux pendant bien des années encore.

"Bien que seul le recul de l'histoire doive permettre d'estimer ce qu'il a fait pour le Canada, les Canadiens, de tous les partis peuvent dire ceci: 'Il a bien servi le Canada'."

Club des 100 (ACFC)

Vive le Club des 100!...

VONDA — A l'école Séparée de Vonda règne, depuis quatre jours, une animation sans pareille. Les deux slogans, "Vive l'A.C.F.C.!" et Vive le Club des 100!" se font entendre aussi bien dans la classe des petits que dans celle des grands.

Les murs des classes sont couverts de mille et une pancartes, toutes différentes les unes des autres, nous rappelant notre chère association de l'A.C.F.C.

En quatre jours, les 53 élèves de l'école amassèrent la jolie somme de $25.00, faisant dès lors partie du Club des 100.

Ce résultat encourageant fut l'oeuvre exclusive des élèves. La publicité fut réservée aux grandes de la 10e année. Et les affiches occupèrent les loisirs des plus jeunes.

Un des mille petits faits qui nous amusèrent durant ces quelques jours de travail ardu pour la cause française fut fourni par un jeune de la 7e année.

Notre ami, Thomas Enright, un nouveau à l'école de Vonda, ne connaissant rien de l'A.C.F.C., se fit un devoir de faire de la propagande auprès de ses compagnons anglais. S'étant renseigné sur la signification du Club des 100 et de l'A.C.F.C., il put sans trop de difficulté expliquer à ses amis de langue anglaise le but de notre campagne. Et puis, il nous fit une de ces merveilleuses petites pancartes, entièrement en français et ... sans faute, s'il vous plait!

Si tout le monde faisait comme lui, le Club aurait bientôt les 100 membres désirés. En attendant, vous autres, les écoles de la Saskatchewan qui comptez un plus grand nombre d'élèves, suivez l'exemple de vos 53 petits frères. Ensuite, nous répéterons tous ensemble: "Vive l'A.C.F.C.!"

Les élèves de Vonda.

NOUVEAUX MEMBRES

M. J.-B. Guénette, Gravelbourg	$25.00
M. Jérôme Béchard, Lajord	25.00
Les élèves de l'école séparée, Vonda	25.00
M. et Mme Ephrem Beaulac, Debden	25.00

TOTAL: 59 membres.

Nos représentants à Bruxelles seront de langue anglaise

OTTAWA — D'une réponse du gouvernement à une question de M. Gérard Légaré, député libéral de Rimouski, il ressort qu'aucun des hauts représentants du Canada à l'Exposition internationale de Bruxelles ne sera de langue française.

Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir la liste publiée à la demande de M. Légaré: commissaire général, M. Glen Bannerman; sous-commissaire général, M. H. B. Scully; adjoint au commissaire général, M. L. H. Ausman; attaché d'information en chef, M. T. L. Bullock; surintendant des étalages, M. R. L. Greene, et représentant du contrôleur du Trésor, M. R. G. Hawthorne.

M. Légaré ne met nullement en doute les qualités de nos représentants ni même la possibilité qu'ils soient bilingues, mais s'étonne qu'aucun d'eux n'ait un nom français.

Plusieurs noms français figurent cependant à la liste qu'on peut trouver au Hansard, mais tous s'accolent à des fonctions de moindre importance, soit: secrétaire, Mlle I. Bourque; adjoint à l'attaché d'information, M. C. D'Astous; chaperon du personnel, Mme V. Bienvenue; adjoint au surintendant des étalages, M. H. Provost; directeur du bureau, M. H. Lamarre; commis-comptable, Mlle L. Proulx; bibliothécaire, Mlle E.-J.-S. Chiasson, et préposé aux programmes de films, M. R.-M. Léger.

Outre les personnes ci-dessus mentionnées, 48 étudiants et étudiantes choisis dans les universités canadiennes feront partie du personnel. Le choix a été fait par une commission formée de représentants des universités, de la Commission du Service civil et de la division des expositions.

Télévision bilingue à New-Carlisle, P.Q.

OTTAWA — Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada a recommandé mardi l'établissement d'un poste de télévision à New-Carlisle, en Gaspésie.

Le bureau, en accordant le permis de télévision au poste de New-Carlisle, a approuvé le plan de M. Charles Houde, propriétaire, de donner 65 pour cent de programmes en français et 35 en anglais.

Si le gouvernement confirme la décision du bureau, le poste CHNC, de New-Carlisle, desservira une grande partie de la population canadienne-française, du nord du Nouveau-Brunswick, de l'autre côté de la Baie des Chaleurs. On pourra le capter sur le canal 5.



M. l'abbé Antoine d'Eschambault, curé de St-Emile, à St-Vital, vient d'être nommé président national de l'exécutif de la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada. Il était membre de cette Commission depuis 1938. L'ex-président, M. F. Landon, de London, Ont., a dû démissionner pour raisons de santé.

Points saillants du discours du Trône à la législature de la Saskatchewan

REGINA — De larges octrois aux districts scolaires et aux municipalités, le droit de vote accordé aux Indiens et l'heure uniforme dans toute la province, tels sont les points saillants du discours du Trône lu le mardi 18 février par le nouveau lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, l'hon. F. L. Bastedo, à l'ouverture de la 2e session de la 13e législature de la Saskatchewan.

Le discours du Trône annonçait aussi des mesures législatives pour augmenter les allocations aux mères nécessiteuses, un plan de 5 ans pour le développement du système routier dans le nord de la province, des octrois plus substantiels aux hôpitaux, etc.

Le discours du Trône indiquait un programme législatif plus élaboré que ce qu'attendait les intéressés. Il contient par exemple un passage au sujet des revenus additionnels récemment reçus du gouvernement fédéral, laissant entendre que ces revenus seront partagés en octrois aux districts scolaires et aux municipalités. Les membres de la législature auront à approuver les amendements au "Annual Holidays Act", de sorte que les employés puissent jouir d'un congé annuel de trois semaines "payé", quand ils travaillent pour le même employeur depuis cinq ans.

Requête du poste de radio d'Altona remise à plus tard

OTTAWA — Une requête en provenance d'Altona, Man., demandant l'augmentation de 1,000 à 5,000 watts du pouvoir du poste de radio CFAM, a été remise à plus tard par le comité des gouverneurs de Radio-Canada, afin de permettre à la commission d'étudier d'autres demandes semblables en provenance de deux autres postes. CFAM est sous la direction de la Southern Manitoba Broadcasting Co.

La compagnie Dauphin Broadcasting a demandé à la Commission de Radio-Canada la permission de racheter deux actions privilégiées. Le contrôle de la compagnie n'étant pas affecté, il n'y eut aucune objection à ce que la permission soit donnée. Cette compagnie administre le poste CKDM, à Dauphin, Man.

Acte de foi des médecins du Québec

A la dernière assemblée générale du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, tenue à Montréal, il fut proposé au début de la séance que chaque réunion commence par une prière afin d'assurer le succès des délibérations. La porposition ayant été adoptée à l'unanimité, la prière suivante fut aussitôt récitée: "O Dieu éternel et tout-puissant, de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, par qui les rois règnent et font les lois justes, nous voici assemblés en votre présence pour adopter des mesures destinées à assurer la bonne administration du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec. Accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu de miséricorde, de ne désirer que ce qui est conforme à votre volonté, de le rechercher avec prudence, de le connaître avec certitude et de l'accomplir pleinement, pour l'honneur et la gloire de notre profession. Ainsi soit-il."

Lettre de Paris

Le tragique tournant de Sakiet

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Il y a eu non pas un, mais deux drames à Sakiet Sidi Youssef. Le premier, que la tragédie du 8 février a fait oublier, est celui du 11 janvier. Ce jour-là, un groupe de soldats français qui patrouillait à proximité de la frontière algéro-tunisienne est tombé dans une embuscade tendue par des fellagha algériens venus de Sakiet: 15 militaires français furent massacrés par les assaillants qui regagnèrent aussitôt leur base de départ, située en territoire tunisien.

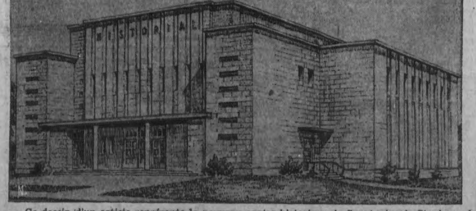
Cet accrochage n'excuse pas le bombardement par l'aviation française du bourg de Sakiet; mais il explique l'état de tension et d'exaspération des autorités militaires d'Algérie impuissantes devant la situation créée par les actes de belligérance de la Tunisie, ou du moins, devant l'aide active apportée par l'ancien protectorat aux rebelles algériens.

Le sang a coulé à Sakiet; mais c'est d'abord celui des 15 soldats français mis à mort avec la complicité des Tunisiens. Le mitraillage d'un avion par les batteries de Sakiet, au matin du 8 février, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, après une longue série d'incidents. Des bombardiers ont été lancés sur la bourgade tunisienne, et l'écho des explosions a sinistrement retenti dans le monde entier. La France a frappé des innocents, et il n'a pas manqué une voix pour l'en accabler, pas même celle des hommes qui ont applaudi aux massacres de Budapest.

L'opinion française a senti le rouge de la honte lui monter au front: les erreurs évidentes des chefs politiques et militaires, comme l'opprobre venu de toutes parts, l'ont écrasée sous un sentiment de culpabilité. Pouvaient-ils, quelque légitimes qu'aient pu leur apparaître les raisons qui ont motivé la riposte de Sakiet, trouver des excuses au bombardement de la bourgade tunisienne?

Certes, les Français savent d'expérience, pour avoir subi pendant près de 4 ans les coups de l'aviation anglo-américaine, que l'imprécision dans les

(Suite à la huitième page)



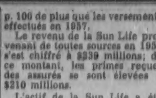
Ce dessin d'un artiste représente le nouveau centre historique du Sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, un édifice de deux étages abritant le musée de la basilique. Vingt groupes de statues de cire de grandeur naturelle y sont exposés. Les statues rappellent la vie de sainte Anne et du sanctuaire. En plus, il y a 50 copies exactes de peintures et sculptures de grands artistes. 1958 est l'année tricentenaire du sanctuaire de Ste-Anne. (NC)

La Sun Life responsable de 10 milliards d'assurance-vie

MONTREAL — La Sun Life Assurance Company of Canada a abaissé tous les records de toute compagnie canadienne d'assurance-vie en vendant $917 millions d'assurance-vie au cours de l'an dernier, 7 pour 100 ou $63 millions de plus que son record de ventes antérieur de 1956.

Le président, M. George W. Bourke, a révélé à l'assemblée annuelle de la Sun Life, tenue ici le 11 février, que le total de l'assurance Sun Life en vigueur a été porté à $7,749 millions, dont $2,871 millions d'assurance de groupe. Les contrats d'assurance-vie et de rentes en vigueur à la fin de l'année équivalent à plus de $10 milliards d'assurance-vie. Cinquante et un p. 100 de ce montant représentent l'encours canadien.

M. Bourke a déclaré que $155 millions ont été versés aux assurés et aux bénéficiaires en 1957, dont $106 millions à des assurés de leur vivant. Ces versements représentent $17 millions de plus qu'en 1956 et portent à $3,295 millions le montant global des bénéfices versés par la Sun Life pendant ses 87 années d'existence. Durant l'année courante, la Compagnie a mis de côté, pour être versée sous forme de dividendes, une somme de $34 millions, soit huit p. 100 de plus que les versements effectués en 1957.



Le revenu de la Sun Life provenant de toutes sources en 1957 s'est chiffré à $239 millions; de ce montant, les primes reçues des assurés se sont élevées à $210 millions.

L'actif de la Sun Life a été porté à $2,115 millions durant l'année.

Soixante p. 100 des paiements de bénéfices au décès effectués au cours de l'année par la Sun Life furent le résultat de décès causés par les maladies du coeur et de l'appareil circulatoire. C'est là d'emblée la première cause, le cancer se classant au second rang et représentant 19 p. 100 des bénéfices au décès.

"La forte proportion de décès provenant de ces causes souligne le besoin de recherches médicales étendues dans ce domaine et la Sun Life continue d'effectuer d'importantes contributions à cette fin."

M. Bourke dit que l'achat d'assurance-vie est le moyen idéal de financer la sécurité des personnes à charge et la protection de la vieillesse parce qu'il laisse un solde maximum pour les besoins courants.

Voici quelques chiffres pour 1957 avec, entre parenthèses, ceux de 1956: assurance-vie nouvelle, $917,737,287 ($854,865,876); total de l'assurance-vie en vigueur, $7,749,409,986 ($7,030,293,309); versements de bénéfices de polices, $155,111,192 ($137,856,243); taux d'intérêt brut, 4.46 p. 100 (4.32).



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 6 mars 1958, à l'égard du CONTRAT No 6-58-NWT, régalage et ponceaux sur un tronçon de la route de mise en valeur depuis Fort Providence jusqu'à Rae (T.N.-O.).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Direction de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Direction de la route transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); de la Direction de la route transcanadienne, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta); de M. F. A. McCall, sous-agent d'administration, Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T.N.-O.).

Le ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 11 février 1958. (41)

AU SERVICE DE L'ÉGLISE



La Congrégation des Filles de la Croix

C'est en 1904, que les Filles de la Croix arrivèrent en notre pays, accueillies avec la plus grande bonté par Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de St-Boniface. Les débuts furent marqués du sceau de la Croix, mais les Soeurs, habituées à la regarder comme leur Mère, et sachant qu'elle est un gage de fécondité, acceptèrent généreusement les difficultés inhérentes à toute oeuvre qui débute.

Le premier couvent fondé fut celui de St-Malo que le curé construisit de ses propres mains et où les enfants n'ont cessé de venir de plus en plus nombreux bénéficier du zèle de leurs dévouées maîtresses.

Le deuxième fut celui de Bellegarde.

Le troisième, celui de St-Adolphe qui fut choisi pour devenir la maison centrale de la congrégation au Canada.

1914 et 1915 virent les fondations de Willow-Bunch et de Laflèche dans les plaines de la Saskatchewan qui se colonisaient rapidement. Quelques autres fondations eurent lieu plus tard: 1927 et 1932 virent les Filles de la Croix prendre la direction des classes à La Salle et à Aubigny et depuis 1934, la paroisse française de St-Claude est heureuse de leur confier l'éducation de ses enfants.

En 1953, une fondation fut faite dans l'Est, au diocèse de Sherbrooke sous le bienveillant patronage de S. Exc. Mgr G. Cabana. La population de St-Gérard a accueilli les Soeurs avec beaucoup de sympathie et de générosité.

En février de cette année, l'hôpital de St-Claude fut ouvert et les Filles de la Croix en prirent la direction.

Pour répondre aux désirs de Sa Sainteté Pie XI, le pape des missions, le chapitre général de 1929 ajouta aux activités de l'Institut les oeuvres missionnaires. C'est pourquoi en 1934, une colonie de Filles de la Croix, dont deux Canadiennes, partait pour le Yunnan en Chine. Après dix-sept ans de travail, chassées par les communistes, les Soeurs durent quitter, à grand regret, des oeuvres florissantes. Depuis 1954, elles sont en Afrique où elles ont accepté une fondation à Kailo au Congo Belge.

Jusqu'en 1938, les novices canadiennes allaient à la Maison-mère de La Puye (France) recevoir leur formation religieuse aux lieux mêmes sanctifiés par saint André-Hubert et sainte Jeanne-Elisabeth. La dernière guerre ayant rendu les voyages impossibles, on y vit une indication de la Providence d'ouvrir un noviciat à St-Adolphe. En 1951, une maison provinciale fut construite à St-Boniface, dans la paroisse du Sacré-Coeur des Belges et le noviciat y fut transféré. Dès le 15 août, un groupe de six jeunes filles inaugurait le postulat.

Toute cette floraison d'oeuvres et de vertus doit son origine à deux âmes privilégiées.

Au commencement du 19e siècle, André-Hubert Fournet, curé d'une paroisse poitevine, ardemment désireux de ramener à Dieu le peuple égaré par l'impiété révolutionnaire, priait pour que les dévouements se multipliassent autour de lui. La Providence l'exauça pleinement en lui faisant rencontrer celle qui devait devenir, sous sa direction, la fondatrice des Filles de la Croix.

Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages appartenait à une noble famille et sa mère la pressait de s'établir avantageusement dans le monde où elle eut pu facilement briller. Mais elle avait été conquise par le Christ et ne rêvait que d'employer sa vie à son service. Elle fut déclarée Bienheureuse le 13 mai 1934 et elle fut canonisée le 6 juillet 1947. Sa Sainteté Pie XI s'était exprimé ainsi lors des fêtes de la Béatification: "Nous avons étudié des causes, mais aucune ne nous a intéressé davantage. En Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, nous avons trouvé la femme la plus remarquable qu'on puisse imaginer au point de vue des qualités naturelles et surnaturelles . . . Elle est un chef-d'oeuvre de la nature et de la grâce".

André-Hubert Fournet fut canonisé le 4 juin 1933.

La sainte fondatrice seconda merveilleusement les vues de saint André-Hubert. La petite semence, jetée dans la terre de Maillé pour faire refleurir l'esprit chrétien dans cette paroisse, fut bénie de Dieu et produisit des fruits au centuple. Débordant son cadre, elle se répandit bientôt dans les paroisses voisines, puis par des dispositions providentielles, dans plusieurs diocèses de France.

A la mort de sainte Jeanne-Elisabeth, en 1838, l'Institut fondé sur des bases solides, comptait une centaine de maisons. Il s'étendit ensuite en Italie et en Espagne. Au commencement de ce siècle, il franchit l'océan pour s'établir en Argentine et au Canada.

Le but de la congrégation est donc de servir Dieu par les oeuvres d'un apostolat qui s'exerce soit auprès des enfants, soit au chevet des malades. Mais le secret d'une action vraiment féconde étant une grande union à Dieu, les Filles de la Croix doivent s'appliquer à une vie intérieure profonde "qui doit être l'âme de toutes leurs oeuvres extérieures" (constitutions). Elles désirent, en cultivant cette vie d'oraison, conserver le cachet religieux légué par leur sainte fondatrice qui disait: "Comme un chérubin qui descendrait du ciel, une Fille de la Croix ne doit se montrer que pour inspirer des pensées saintes, élever les esprits aux choses divines, faire adorer et bénir Dieu".

Aujourd'hui, comme au temps des saints fondateurs, les besoins des oeuvres sont grands, les demandes de fondations nombreuses, et l'on pourrait redire cette prière de la "Bonne Soeur Elisabeth": "Seigneur, on nous demande des Soeurs de tous côtés, faites-en pleuvoir du ciel!" Puisqu'elle est maintenant au bienheureux séjour, qu'elle nous envoie des jeunes filles comme elle les désirait: "Capables de travailler à instruire, à édifier, à soigner les malades, qui aient du zèle et beaucoup de charité".

Que de nombreuses vocations viennent s'abriter à l'ombre de la Croix, salut et vie du monde, pour y puiser l'amour et la générosité qui feront d'elles de vraies épouses de Jésus-Christ et des apôtres de son Coeur, pour la plus grande gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

M. l'abbé Deniset-Bernier.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau, Jean Suszko, Gérald McGowan

L'Oeuvre des Bourses

Le dimanche 9 février, jour de grand froid et de grand soleil, il y eut remue-ménage au Collège: c'était le jour de la perception pour l'Oeuvre des Bourses. Tout le profit de cette quête faite dans tout le diocèse de St-Boniface sert à aider les étudiants du Collège à payer leurs études.

Dans l'avant-midi, le R. P. Stéphane Valiquette, S.J., avait prêché à toutes les messes sur l'Oeuvre des Bourses. Pendant qu'il prêchait, des organisateurs distribuaient des itinéraires détaillés de la ville de St-Boniface à environ 70 collégiens. Les étudiants se mirent en route. Il s'agissait de recueillir les enveloppes distribuées aux messes aux fins de l'Oeuvre.

Partout l'accueil était très sympathique et nos étudiants purent entendre ces réflexions: "Ah! c'est vous les collégiens. Entrez par ici. Ne salissez pas mon plancher. Votre Père Valiquette, il nous a fait un beau sermon ce matin. Il nous a dit que vous vouliez étudier. Tenez, voilà ma part. Tâchez d'étudier maintenant." Ainsi les bienfaiteurs purent rencontrer ces étudiants du Collège. Un des visiteurs reçut un chèque de $100: il n'est pas encore revenu de sa surprise. Deux autres élèves introduits dans la cuisine durent vous brasser un glaçage à gâteau, pendant que madame répondait du téléphone.

Bref, tous purent apprécier la générosité de la population de St-Boniface. Plusieurs élèves devront un gros merci à tous ceux dont la main s'est largement ouverte. "Mais comment faire? disait un hésitant. Votre Père Valiquette, il prêche pas pour rire."

Visite de la semaine

La visite du R. P. Gérard Goulet, S.J., provincial des Jésuites, a été féconde en nouvelles et en causeries données aux différentes organisations collégiales. La plus grosse nouvelle est la suivante: "Comme on vient de former en province juridiquement organisée toutes les anciennes missions jésuites auprès des Chinois, nous perdons notre mission du Suchow dont les membres étaient actuellement dispersés des Philippines à Formose, mais on nous donne un nouveau terrain d'apostolat: le Brésil du Nord où la pénurie de prêtres se fait particulièrement sentir. Déjà cinq Jésuites canadiens s'y consacrent dans l'apostolat ou apprennent la langue portugaise".

Le R. P. Provincial donna des causeries au Cercle d'Action catholique, à la Congrégation Mariale, à la Ligue Missionnaire, etc., et un sermon radiodiffusé à tous les élèves. Il développa des idées sur le centenaire des apparitions de Lourdes et sur l'importance des études pour des étudiants chrétiens. Il alla rendre visite aux familles de nos missionnaires. Il fut édifié par la piété des élèves, par leurs talents dramatiques lors de la soirée familiale.

Soirée familiale

Le 15 février, devant le R. P. O. Boily, recteur, et le dimanche 16, devant le R. P. Provincial, eut lieu notre grande soirée familiale à laquelle toutes les classes avaient collaboré par un ou plusieurs numéros.

Jean Boulegon et Gérald Poitras, des Eléments français, présentèrent l'un, une fable et l'autre, une chanson: "Un gamin de Paris". Les Eléments latins présentèrent des déclamations avec un tour original. La Syntaxe présenta une saynète: "Suite à la chèvre de Monsieur Séguin" et des mimes par ombre chinoise. Ces élèves trop habiles à mimer doivent être dangereux en classe!

La Méthode présenta deux beaux morceaux classiques de piano par Guy Lemoine et Charles Lavertu. Elle joua avec brio la fable de "L'huître et les plaideurs". La Versification dérida tout le monde avec sa pièce: "Le Jugement de Salomon" où le juge, Pierre Laurencelle, est fort mal pris pour rendre justice dans le débat entre un sourd et un bègue, surtout quand le bègue qui veut le remercier lui crie qu'il est un vrai Salo, Salo, Salomon!

La Belles-Lettres présenta avec beaucoup de goût "Le grand oiseau blanc". Mais c'est la Rhétorique qui remporta les honneurs de la soirée avec la satire du programme télévisé "Dragnet" par Guy Roy, et par trois chansons. Leurs deux mimes furent particulièrement réussis: Boux dirigeait le mime du cheveu, puis vint le mime de la goutte de miel, avec une magnifique mise en scène. Ces mimes furent le clou artistique de la soirée.

Un groupe de Philosophes, dirigé par Jean Pennober dont la réputation n'est plus à faire dans notre milieu, intercala quelques chansons folkloriques mimées, toujours goûtées du public.

Une telle soirée mit en vedette près de 75 élèves. Le succès fut si vif que l'on ne sait plus qui l'emporte, de l'intérêt récréatif ou de l'intérêt éducatif. Plusieurs parents ont tenu à féliciter les organisateurs d'une telle soirée qui doit rester traditionnelle chez nous.

A CKSB

Le samedi, à 5 h. 45, au poste CKSB, les élèves ont repris leur programme: "Mon Collège au micro", dont M. Ubald Laurencelle est le réalisateur. Le R. P. Louis Chabot, S.J., s'occupe de préparer les chants de folklore. Albert Normandeau, de Philosophie, s'occupe de préparer des interviews. Le programme comprend aussi des récitations, des instrumentistes, et des nouvelles. Peu à peu nos élèves vont prendre plus d'assurance, s'adapter aux exigences techniques de la radio, développer cette variété fantaisiste qui devrait rendre ce quart d'heure l'un des plus populaires chez les Franco-Manitobains. Les plans marchent bon train.

A la Congrégation

M. Multeau, p.s.s.s, professeur au Grand Séminaire, est venu donner une causerie très intéressante aux Congréganistes sur M. Olier et sa dévotion mariale.

Le Ciné-Club

Le dernier film présenté a été "Jeux interdits", film français qui a gagné trois ou quatre prix internationaux.

Comme récompense à tous ceux qui avaient conservé leurs bonnes notes depuis le commencement de l'année, la permission leur fut accordée d'aller voir "Old Yeller" de Walt Disney, à l'affiche à Winnipeg.

Ordinations

Au début de février, trois anciens élèves du Conventum 1950-1951, Pères Blancs, furent ordonnés prêtres les RR. PP. Denis Bernardin, Camil Dufort et Roland Prescott. Leur destination est l'Afrique. Par ses Anciens, le Collège s'ouvre aux dimensions mêmes de l'Eglise. C'est un véritable sujet de consolation et d'orgueil légitime pour toutes nos familles françaises du Manitoba que de voir le rayonnement acquis au fil des années par leur Collège.

Nous en profitons pour souligner que ce Conventum a donné dix prêtres à l'Eglise, que celui de 1945-1946 a aussi donné dix prêtres et celui de 1947-1948 en a donné douze.

La L.M.E.

A sa réunion du 12, la Ligue Missionnaire des Etudiants étudia les îles de la Polynésie, au sud du Pacifique. Elle compléta ses travaux par le film "Moana Roa", qui laisse une impression de grande beauté.

Les Polynésiens, à cause d'un climat merveilleusement tempéré par les brises du Pacifique, sont facilement indolents mais ils aiment la vie dans le décor tropical de leurs îles aux horizons illimités. Non seulement la nature les a choyés, mais un grand progrès technique leur apporte tous les bienfaits de la civilisation, ce qui fait un curieux mélange de cheminements traditionnels et d'adaptation au commerce et à l'industrie.

Avec de pareilles séances, le nombre des assistants-membres se maintient fort élevé!

Le poste Radio-Vatican maintenant en opération

La nouvelle station de Radio-Vatican, située sur le territoire de la commune Santa Maria di Galeria, fonctionne à merveille grâce à l'équipe de techniciens qui l'ont installée, sous la haute direction du R. P. Stefanizzi, S.J. Elle est alimentée en électricité par une grande compagnie de distribution italienne. L'indépendance absolue n'est pas — sur ce point du moins — assurée à la station, puisque peuvent éclater, en Italie, des grèves dans le secteur de l'électricité. Toutefois, une centrale indépendante sera bientôt construite. Ce sera une aide en cas de besoin.

Grâce à leur puissance, les installations actuelles permettront de mieux servir les relations du Saint-Siège avec les fidèles les plus éloignés de Rome. Et aussi de dominer principalement deux stations étrangères: l'une, hongroise; l'autre, yougoslave. Celles-ci, en effet, sous prétexte de brouiller les émissions romaines dans la langue de leurs pays, envoyent des parasites si puissante que, dans le voisinage de ces deux émetteurs, tout ce que diffuse non seulement Radio-Vatican, mais aussi Radio-Rome, est inaudible.

Le Saint-Siège étudie en ce moment le problème d'une télévision propre, dans le but de diffuser les cérémonies religieuses. Mais, vu l'état actuel de la science, une diffusion autonome se limiterait à un rayon relativement faible de téléspectateurs. Pour atteindre son vrai but, il faudrait donc que la télévision du Saint-Siège soit jumelée à la télévision italienne ou, le cas échéant, à des télévisions d'autres pays. Bref, le problème est à l'étude. Quoi qu'il en soit, le Plan européen de distribution de télévision, établi à Stockholm en 1952, a d'ores et déjà réservé deux fréquences au Vatican: l'une de 55, l'autre de 182 méga-cycles, ce qui ferait de ce poste de télévision une station très puissante.

M. Harry De Leeuw, de St-Boniface, vient d'annoncer qu'il sera candidat à la convention de nomination du parti progressiste-conservateur qui se tiendra dans l'Auditorium du Collège de St-Boniface demain samedi, 22 février, à 2 h. de l'après-midi.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 3 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 3 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberte et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Redaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

3. Les grandes unités scolaires qu'il nous faut

Il y a deux ans, au cours d'articles publiés dans la revue **Manitoba School Journal,** l'hon. W. C. Miller, ministre d'Education, a décrit les origines et les caractéristiques des "grandes unités d'administration scolaire" dans la province du Manitoba. En voyant ce titre, le lecteur contemporain pourrait immédiatement penser aux grandes unités élémentaires et secondaires, telles que définies par la loi actuelle. Il se tromperait en partie, car M. Miller signale que le mouvement vers l'expansion des limites du district scolaire a débuté en 1904 par l'agitation en faveur de la consolidation des districts avoisinants et, quelques années après, par la promotion du district municipal, en englobant tous les districts scolaires dans une municipalité. Ce même mouvement a conduit, plus tard seulement, aux "grandes unités" soit globales, soit secondaires.

Cette histoire contient deux traits remarquables. Premièrement, l'acceptation d'un plan d'agrandissement quelconque semble ouvrir les portes à un autre plan d'agrandissement plus considérable (pour aboutir à une autorité scolaire unique dans toute la province?). Et deuxièmement, ce qui paraissait un pas trop grand, il y a un demi-siècle, semble petit en comparaison des "grandes" unités modernes.

Toute discussion sur la réorganisation scolaire doit retenir comme élément essentiel la première constatation. Car même si un plan ou l'autre d'expansion peut être justifié, même si on peut le modifier pour en éliminer les défauts, il faudra toujours régler, au préalable, cette question: est-il sage de faire un autre pas, si recommandable soit-il, sur un chemin qui conduit vers la centralisation outrée?

Remarquons que la question peut se poser dans un autre sens: comment peut-on demander que l'autorité centrale verse de plus en plus de fonds pour l'éducation, sans que cette même autorité puisse étendre de plus en plus son contrôle sur la structure scolaire? Problème de souveraine importance auquel font face tous les parents, éducateurs et hommes publics de l'Amérique du Nord. Même les Américains n'ont pas trouvé de formule pour résoudre ce dilemne qui se pose chez eux au sujet de l'aide fédérale.

La deuxième constatation qui surgit de l'étude des articles de M. Miller, celle de l'acceptabilité actuelle d'une expansion scolaire qui autrefois paraissait exagérée, ne veut pas dire que les principes sur les droits des parents et sur l'importance de l'opinion locale ont changé. Ce qui arrive, tout simplement, c'est que l'amélioration des chemins, l'intensification de la vie sociale, commerciale et récréative ont créé des communautés plus étendues que celles du passé. Aujourd'hui, un district scolaire consolidé n'est pas plus grand, en pratique, que le simple petit district de 1904. Il n'est pas seulement question de distance, dans cette appréciation, mais de tout l'ensemble qui constitue une unité sociale.

Faut-il en conclure que le temps est venu d'agrandir davantage les territoires scolaires pour en faire des "grandes" unités?

Il y a lieu de distinguer ici "grande unité globale" et "grande unité secondaire". La première comprend les niveaux élémentaire et secondaire. Il n'en existe qu'une au Manitoba, après douze ans d'effort, celle de Dauphin-Ochre River. D'autre part, depuis l'introduction en 1953 de la section de l'Acte scolaire qui permet la formation de grandes unités au niveau secondaire exclusivement, trois de ce genre ont été créées: celles de Portage-la-Prairie (18 districts scolaires), de North Norfolk (32 districts) et de Springfield (32 districts).

En pratique, l'on peut considérer la formation de ces trois unités secondaires comme l'expression d'une opinion défavorable aux grandes unités globales, telle que celle de Dauphin-Ochre River. Les contribuables des grandes unités secondaires croient en effet à l'avantage de la fusion massive des districts, pour avoir de meilleures écoles secondaires, mais ils n'ont pas trouvé cette fusion nécessaire ou utile quant aux écoles élémentaires. La distinction est claire et convaincante.

Cette distinction s'impose d'ailleurs dans la solution du problème qui incombe à plusieurs de nos centres et de nos districts scolaires. Même en face des exigences de la vie moderne, un district qui possède des ressources moyennes peut, grâce à la collaboration, l'effort et l'intérêt de tous les intéressés, donner une éducation élémentaire adéquate à ses enfants. Au niveau des "high schools", cependant, les besoins sont beaucoup plus visibles et en même temps plus difficiles à satisfaire. Une école bien équipée, un personnel compétent et assez nombreux, des cours variés, tout cela coûte cher. L'école idéale devrait abriter, selon les experts, une centaine d'élèves, ce qui demanderait une évaluation foncière de $3,000,000 comme base de taxation! Si l'on excepte une école-pensionnat, toutes nos autres écoles de campagne sont inférieures à ces exigences.

La consolidation des forces pour faire face à cette situation est urgente. Malheureusement, la loi actuelle ne distingue pas consolidation élémentaire et consolidation secondaire. En d'autres mots, là où il faudrait consolider tous les districts scolaires autour d'un village dans le but d'établir une école secondaire convenable, on se trouverait à englober en même temps les écoles élémentaires de ces mêmes districts, sans pouvoir justifier l'étendue de cette consolidation élémentaire. Ordinairement, en effet, il faut un territoire plus considérable, un nombre d'élèves plus élevé et une évaluation foncière plus grande pour hisser une école secondaire à la hauteur voulue, que pour assurer l'efficacité des écoles élémentaires sur ce même territoire. L'on peut même dire que les écoliers du niveau élémentaire doivent recevoir l'enseignement plus près du foyer paternel; que les élèves des "high schools" qui se préparent précisément à prendre individuellement leur place dans la société, dans une moindre dépendance à l'égard de leurs parents.

A moins de pouvoir changer la législation actuelle pour permettre deux genres de consolidation, élémentaire et secondaire, ce qui ne semble pas possible, il y aurait peut-être moyen de former de petites grandes unités secondaires en conformité de la loi actuelle, quitte à réaliser les consolidations nécessaires et moins étendues pour fins élémentaires. De fait, il n'y a pas de définition d'une grande unité secondaire dans la loi, et les chiffres que l'on cite comme définition d'un nombre minimum d'élèves et d'une valeur de base d'évaluation pour l'établissement d'une école secondaire idéale peuvent être modifiés pour tenir compte d'autres facteurs, par exemple, l'homogénéité du groupe. Cela serait conforme d'ailleurs au principe général qu'il faut restreindre autant que possible l'éloignement du contrôle scolaire du foyer et du groupement local. Une petite grande unité secondaire, dans laquelle il y aurait 3 ou 4 district consolidés pour l'école élémentaire, le tout centré sur la paroisse, semblerait répondre à nos besoins, tout en tirant parti avec mesure des possibilités modernes de l'expansion territoriale scolaire.

Comme le disait si bien l'un de nos visiteurs d'écoles, lors du congrès des commissaires: faisons de nos paroisses des bastions. Ajoutons: faisons de nos clochers des phares!

(La semaine prochaine: la solidarité nationale.)

TRIBUNE LIBRE

Dans le dernier numéro de **La Liberté et le Patriote**, vous exprimez (page 3) une certaine inquiétude: les articles de M. Donatien Frémont se lisent-ils? Tout d'abord, je suis sûr que toutes les vieilles familles françaises, maintenant canadianisées, les lisent avec intérêt. De plus, les gens de ma génération, qui avons connu un grand nombre de ces familles vieille France, les lisent avec un intérêt passionné. J'en ai tant connus dans ma jeunesse!

Respectueusement vôtre en Notre-Seigneur,

Alfred BERNIER, S.J.

"ENTRE NOUS"

Un beau rêve . . . Tirage de 30,000!

A l'heure actuelle, il n'y a pas moyen de dire avec certitude combien de Canadiens de langue française habitent au Manitoba et en Saskatchewan, car le dernier recensement qui comprenait la question de la langue maternelle des citoyens a été fait en 1951. Le recensement partiel des Prairies en 1956 indiquait cependant une augmentation générale de 10 p. 100 en plusieurs autres domaines, ce qui peut nous justifier de croire que cela s'est aussi réalisé quant au nombre de ceux qui parlent le français.

Il est vrai qu'en 1916 l'enseignement du français fut officiellement aboli dans les écoles du Manitoba, geste qui fit justement craindre qu'avec le temps on verrait une diminution progressive du nombre de personnes parlant le français dans cette province. Mais grâce à un sursaut d'esprit national et à des moyens de combat toujours plus perfectionnés — l'Association d'Education, le journal, la radio, etc. — le pourcentage du groupe canadien-français dans la population manitobaine n'a pas baissé. Supposant à bon droit qu'il en fut de même en Saskatchewan en tenant compte de ce que nous disions plus haut, on peut affirmer qu'il y a au moins 120,000 Canadiens de langue française dans ces deux provinces. Chiffre très conservateur!

Ces 120,000 citoyens représentent au moins 30,000 foyers. Simple calcul qui permet de conclure ceci: si chaque foyer de langue française s'abonnait au journal, notre tirage s'élèverait à 30,000 abonnés. Beau rêve, n'est-ce pas? Car, avec les revenus que représenteraient ce nombre d'abonnements et les annonces, le personnel pourrait se multiplier, les conditions de travail (salaires, vacances, pensions) du personnel s'amélioreraient, le nombre des pages du journal augmenterait, les rubriques et les articles plus spécialisés seraient plus variés, l'influence du journal auprès de ses lecteurs et auprès des autorités connaîtrait un accroissement insoupçonnable.

Il convient d'ajouter qu'en atteignant ce chiffre de 30,000, le journal serait unique dans le monde, car aucune publication (pas même **Life**) n'atteint parfaitement 100 p. 100 de son tirage possible.

Quant à **La Liberté et le Patriote,** les obstacles sur cette route sont considérables. Il y a d'abord les foyers où on ne lit pas du tout, mais passons vite. Dans d'autres foyers, il y a la concurrence d'autres publications (en anglais) qui attirent le lecteur par la rapidité de leurs services de nouvelles (les quotidiens, par exemple), par l'abondance de matières de peu de valeur (pages de divertissements et de sports très volumineuses, récits de crimes et de scandales, illustrés qu'on dit comiques, etc). D'autres publications, au moyen d'une abondance généreuse de photographies en couleurs, de rapports et d'histoires propres à piquer l'intérêt, prennent une autre partie du temps, de l'intérêt et de l'argent des lecteurs canadiens-français.

Jusqu'à un certain point, cette concurrence est légitime, car en France et, un peu moins, dans la province de Québec, ces publications se présentent sous le couvert de traductions françaises et font compétition avec l'hebdomadaire local. Mais il est certain que cette lecture en anglais enlève peu à peu chez nos abonnés possibles le goût de la lecture d'un hebdomadaire français moins piquant et plus sérieux.

Aux Etats-Unis, où un problème semblable confronte les publications catholiques, les meilleurs imprimés atteignent à peu près le tiers de leurs lecteurs possibles. En comparaison, **La Liberté et le Patriote** fait assez bonne figure. On peut cependant faire mieux. Il y a par exemple parmi nos lecteurs une coutume qui assure au journal un rayonnement réconfortant, sans que la caisse du journal en bénéficie, ni son prestige auprès des annonceurs. Il s'agit des "chaînes de famille". Jean-Baptiste, père, s'abonne au journal. Lecture faite, il le passe à Jean-Baptiste, fils, qui demeure dans la maison voisine. Celui-ci l'envoie éventuellement à Jean-Baptiste, cousin, dans une autre province, disons en Californie. Il y a quelques années, on a réussi à retracer un exemplaire du journal qui avait ainsi visité huit foyers!

Raison d'économie ou occasion de pouvoir jaser avec de la parenté? En tout cas, c'est une habitude qui n'aide pas le journal à rencontrer ses frais et à vendre de l'espace dans ses pages aux annonceurs. Et il y a toujours le risque qu'advenant la mort de l'abonné, les autres foyers n'aient pas pris l'habitude et n'aient pas la générosité nécessaire pour s'abonner . . . enfin!

Même ceux qui ne lisent pas devraient s'abonner au journal, car **La Liberté et le Patriote,** comme l'Association d'Education et l'A.C.F.C., comme l'école française, est un instrument qui protège leur langue et leur foi . . . par sa seule présence. Il est le porte-parole de notre cause auprès des amis de la province de Québec et auprès des gens sympathiques de l'Ouest.

Ceux qui savent lire se doivent d'être du nombre des abonnés, afin que la lecture du journal puisse neutraliser l'effet d'une alimentation trop séculière, restaurer une attitude chrétienne et canadienne-française à l'égard de la vie, renouer les liens entre ceux de même langue, de même parenté, de même culture et enfin, entretenir l'esprit de corps et garantir l'unité d'action.

30,000 abonnés! Quel beau rêve! Et pourtant, si 30,000 foyers s'abonnaient . . .



On voit sur la photo la **Rév. Soeur Ann Veronica,** religieuse de Maryknoll et médecin qui se dévoue à l'hôpital St-Vincent, à New-York. Sa vie consiste souvent à répondre la nuit à beaucoup d'appels tragiques, qu'il s'agisse de faire une opération dans une pauvre maison d'un quartier mal famé ou de soigner un enfant qui a la rougeole. La photo ci-dessus montre la Soeur-Docteur au moment même où, répondant à un appel lancé par la police au moyen de la radio, elle dut se rendre en vitesse dans un asile de nuit pour y soigner un malade. Soeur Veronica, native d'Argonne, dans l'Etat du Wisconsin, dit que les policiers sont ses meilleurs amis lors de ses randonnées dans les bas quartiers de Manhattan. (NC)

Appui des orangistes à M. Hardy Small

TORONTO — "The Sentinel", organe officiel et bimensuel de la Loyal Orange Association, soutient, dans sa dernière livraison, que M. Hardy Small, député conservateur sortant de Toronto-Danforth, avait des raisons forts solides pour s'opposer aux Communes au bill du Dr Poulin, député indépendant de Beauce, qui visait à rendre bilingues tous les chèques émis par les ministères du gouvernement fédéral.

La publication reproduit des extraits d'un discours que prononça aux Communes, en 1949, l'hon. Edouard Rinfret, alors ministre des Postes dans le cabinet St-Laurent et aujourd'hui juge de la Cour d'appel du Quebec. Selon ces extraits, M. Rinfret a dit que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne donne à la langue française un caractère officiel qu'au Parlement d'Ottawa, dans les cours fédérales et la province de Québec.

"The Sentinel" précise que M. Rinfret parlait alors en faveur d'une modification à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, modification qui aurait été requise pour donner au français le même rang qu'à l'Anglais au Canada.

Une déclaration de l'Association précise que l'article représente son opinion officielle au sujet du bilinguisme.

Le projet de loi fut adopté en deuxième lecture, mais ne le fut pas définitivement avant la dissolution.

Billet du vendredi

IVAN TOURGUÉNIEFF ET L'ÂME RUSSE

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Ivan Tourguénieff, dont nous évoquions le souvenir à propos de Prosper Mérimée et de son intérêt pour les écrivains russes de son temps, fut chez les romanciers de son pays l'un des plus personnels. Il reste toutefois l'un des plus ignorés, même aujourd'hui. Il vécut pendant près de trente-cinq ans en France et y mourut en 1883, il y a soixante-quinze ans. Il fut toujours assez incompris, ses compatriotes le trouvant trop Français et les Français, trop Russe.

Au centenaire de sa naissance en 1918, on l'oublia. Les Russes sortaient à peine de leur révolution et avaient d'autres soucis que la littérature, cependant que les Français n'étaient pas moins occupés par la dernière année du conflit mondial. De nos jours, Tourguénieff, ou Tourguenev, n'est guère lu. La plupart de ses oeuvres n'existent plus en librairie, et nombre de ses meilleures nouvelles ne furent jamais traduites en français.

Il faut dire que, dans son pays d'origine, son indépendance d'esprit le rendit vite suspect. Comme le note Edmond Jaloux, "il a paru trop libéral aux gens de l'ancien régime et trop réactionnaire aux nihilistes, qui sont devenus depuis des bolcheviks". Il reste qu'il fut artiste, dans le sens complet du mot, et mérite mieux que l'indifférence.

* * *

Figure cosmopolite au premier abord, il ne cessa jamais d'être Russe dans l'âme et ses livres en témoignent. Il est, comme la plupart de ses personnages, un inquiet, un insatisfait, qui chercha une raison d'être à sa vie et n'en trouva point, qui se donnait à lui-même l'impression d'être de trop dans l'univers.

"Ce qui est terrible, écrit-il, c'est qu'il n'y a rien de terrible, ni une idée, ni une chose, rien. Il n'y a qu'une éternelle succession d'êtres falots et d'éventualités désespérément quelconques." Et dans le **Journal d'un Homme de trop**: "Il y avait un obstacle aussi insurmontable qu'incompréhensible entre mes idées, mes sentiments et leur expressions." Il ne faut pas voir que du romantisme, plus ou moins assaisonné, dans cette façon de réagir en face de la vie, mais une manière d'être, une philosophie, un mode d'existence qui semblent plus russes que n'importe quoi.

D'ailleurs, comme l'écrit Jaloux dans l'importante étude qu'il lui consacre, ses traits les plus caractéristiques se retrouvent dans Gorki et Artzybacheff, aussi bien que dans Tchékhov. Si l'on regarde ailleurs, on ne peut ne point remarquer l'apathie extraordinaire avec laquelle le peuple russe accueillit la révolution de 1917, le massacre du Tsar et de la famille impériale, l'avènement du bolchévisme.

* * *

Tourguénieff quitta la Russie en 1885, après avoir encouru le déplaisir de son souverain par ses idées libérales, le ton polémiste de ses écrits et son appui à Gogol, forcé lui-même de s'exiler, et qui vécut à Rome de 1836 à 1846.

Nocolai Gogol, écrivain d'une remarquable vigueur, peignit avec beaucoup de réalisme ses contemporains de diverses classes sociales, sans se montrer tendre à l'endroit de la haute bureaucratie russe. Ce qui ne lui valut pas de popularité dans la capitale. Tourguénieff n'était pas loin de penser comme lui et il jugea mieux, lui aussi, d'aller vivre à l'étranger. Il s'attarda pendant un temps à Bade, mais passa bientôt en France, qu'il ne quitta plus. Il vécut surtout à Paris, à partir de 1870, et fut un intime de Flaubert, Alphonse Daudet, les Goncourt. Il fut parmi les premiers à reconnaître le talent de Maupassant, en qui il voyait le meilleur espoir de sa génération.

Ses oeuvres, nombreuses, ne se trouvent aujourd'hui qu'avec difficulté. Rappelons **Pères et Enfants, Fumée, Eaux printanières, Une Nichée de gentilshommes, Dimitri Roudine, A la Veillée.** Il y a dans ces romans une rare pénétration. C'est toutefois dans la nouvelle qu'il se montre le plus artiste, et certaines des siennes sont de purs joyaux.

Tourguénieff semble avoir été le premier écrivain russe à acquérir une renommée mondiale, et il le doit à la traduction française de ses oeuvres.

L'ILLETTRE

Bénédiction liturgique des postes de radio

VATICAN — La formule pour la bénédiction des postes de radio vient d'être approuvée par décret publié dans les "Acta Apostolicae Sedis", publication officielle du St-Siège. La formule de cette bénédiction, qui devra être insérée dans le Rituel romain, débute par le cantique de Zacharie, suivi du psaume XVIII et de deux oraisons. Dans celles-ci on invoque la bénédiction du Seigneur sur les instruments radiophoniques, pour qu'ils servent au rayonnement "de la lumière de la gloire divine" et pour qu'ils apportent aux hommes "la voix du salut, la joie dans les difficultés, le conseil dans le doute et pour qu'ils rassemblent tous les peuples dans l'amour du Seigneur".

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Chapitre V

Il s'était fait pas mal de publicité autour des deux gentlemen-farmers de Saint-Laurent. Plusieurs compatriotes appartenant plus ou moins au même rang social vinrent flairer le terrain et firent pour la plupart demi-tour, faute de courage ou de fonds suffisants pour risquer l'entreprise. Nous dirons plus loin quel fut le sort de Raymond de Jouvenel dans la région de Qu'Appelle. Le jeune noble breton dont **Paris-Canada** annonçait le départ en 1884, nous l'avons vu recevant ses compatriotes du **Damara** à la gare d'Otterburne. Quelques mois après, il rentrait en France pour une période d'instruction militaire. Le correspondant du **Manitoba,** qui n'était autre que l'abbé Jolys, écrivait à ce propos: "M. de Kéruzec est tellement enchanté du pays que non seulement il reviendra au printemps, mais il amènera avec lui un de ses frères. M. de Kéruzec, en homme intelligent, au lieu de se laisser aller aux impressions que l'on éprouve en arrivant dans un pays, a voulu étudier le nôtre avant de le juger. C'est pourquoi il s'est placé dans une campagne pour en suivre les opérations agricoles et leurs résultats jusque dans leurs moindres détails. Les émigrants du genre de M. de Kéruzec sont précisément ceux que nous désirons."

Le vicomte Charles de Bouthillier, l'un des excursionnistes du **Damara,** à son retour de Vancouver, fixe sa résidence à Winnipeg et passera, lui aussi, dix mois au Manitoba. Ayant vécu assez longtemps sous les tropiques, il redoute un peu le climat de l'Ouest; mais après avoir participé, comme les habitants, aux travaux des diverses saisons, il est complètement rassuré.

Cependant, Henri de Kéruzec, l'émigrant idéal, ne donnera pas suite à son projet. Le vicomte de Bouthillier achètera finalement une propriété dans la province de Québec et épousera une Canadienne française de Montréal. Le Brice de Kérouatz, Gaston de la Boissière et François de la Bigne, venus au Manitoba avec l'intention de s'y établir, semblent n'avoir fait qu'y passer.

LA PREMIERE GRANDE EXPLOITATION AGRICOLE SELON LE PLAN AGOSTINI-MOLINARI:

Les deux pionniers de Saint-Laurent avaient fondé de pures entreprises privées, dont ils étaient les seuls maîtres. La première grande exploitation agricole groupant plusieurs actionnaires, selon le plan Agostini-Molinari, prit naissance à une quarantaine de milles au sud de Winnipeg, dans la paroisse d'un curé français plein de zèle pour la colonisation. Elle fut aussi l'oeuvre de Parisiens.

En 1876 arrivait dans l'Ouest le jeune abbé Jean-Marie Jolys, né à Muzillac (Morbihan) en 1854. Il voulait se consacrer aux missions du Mackenzie et fut ordonné prêtre l'année suivante, au lac La-Biche, par Mgr Faraud. Mais la maladie l'obligea bientôt à se replier sur le Manitoba, d'un climat moins rigoureux. Curé fondateur de la paroisse de Saint-Pierre, destinée à devenir l'une des plus importantes du diocèse, il sera, avec le P. Lacombe, l'un des premiers prêtres à s'occuper de colonisation dans l'Ouest.

La région de la Rivière-aux-Rats, comme on la désignait alors, était de temps immémorial un lieu d'hivernement pour les familles de Saint-Norbert et de Saint-Vital. A la fin de chaque automne, elles venaient, avec leurs chevaux et leurs bêtes à cornes, y passer la période des gros froids, dans des cabanes à l'abri sous les bois de chênes, où la vesce sauvage grimpait à toutes les branches et où le foin était en abondance. Dans les ormes qui poussaient aux pointes de la rivière, les rouliers taillaient les moyeux et les jantes de roue de leurs fameuses charrettes. La population ne comprenait au début que quarante-six familles, mais allait s'accroître rapidement.

FANNY-LUX-LA BORDERIE

C'est en 1887 que se fonda cet "établissement assez étrange", selon l'expression de l'abbé Jolys, qui raconte dans ses **Pages de souvenirs et d'histoire:**

"Une duchesse (comtesse) de France avait eu pour dame de compagnie une Russe d'origine juive qui, dit-on, s'était convertie au catholicisme; elle était parente d'un certain abbé, juif aussi d'origine et aumônier de la duchesse. La vieille dame ne jurait que par sa dame de compagnie et par son aumônier. La juive russe portait le nom de Fanny R. Elle mourut et fut tout de suite canonisée par sa maîtresse. Mme la duchesse se plaisait à redire les pensées et les aphorismes de son ancienne compagne. Mais voilà bien autre chose: Fanny R. apparait à son ancienne maîtresse et lui dit que pour faire la volonté de Dieu, il faut qu'elle fonde au Canada une paroisse catholique. L'aumônier, qui avait réussi déjà à placer toute sa famille sous la protection et la pluie de bienfaits de Mme la duchesse, l'aumônier, dis-je, favorise le projet de cet établissement outre-mer et se met en quête de trouver les hommes qui dirigeront les travaux là-bas et mèneront les choses à bonne fin.

"L'abbé, par ses relations, a bien vite trouvé deux gentilshommes de vieille roche, très braves gens d'ailleurs: M. le vicomte de Saint-Exupéry et M. de La Borderie, et il les envoie fonder l'établissement réclamé par la morte et qui, en souvenir d'elle, doit porter le nom de 'Fanny-Lux'."

Par l'intermédiaire de l'abbé Jolys, une immense prairie fut achetée à la Rivière-aux-Rats. Le narrateur poursuit:

"On y construisait une vaste maison qui pouvait devenir un vrai phalanstère, de vastes dépendances, et déjà une douzaine d'hommes, que l'abbé aumônier avait été chercher un peu partout dans les environs de Paris, particulièrement à Argenteuil, étaient rendus sur place.

"On établit bientôt une beurrerie et ce fut vraiment une grande aide pour les quelques familles qui se trouvaient à proximité. Au bout de deux ans, l'entente cessa entre l'abbé aumônier et les directeurs de 'Fanny-Lux'; l'association prit fin et 'Fanny-Lux' avait vécu. La duchesse fonda ensuite des fermes à six milles de Starbuck et donna à l'endroit le nom de 'Fannystelle', toujours en souvenir de Fanny R."

Le curé de Saint-Pierre continue avec son franc-parler:

"Un argent fou fut dépensé bêtement dans ces deux projets d'établissement; la paroisse de Fannystelle y gagna une toute petite chapelle et un modeste presbytère . . . Je n'ai pas à dire qu'à la mort de la duchesse, la famille contesta à l'abbé juif un legs d'un million un quart et qu'elle crut bon de transiger pour la moitié. Mais quelques années après, l'ex-aumônier disparut à la suite d'une affaire de captation et la police de France n'a pas encore pu mettre la main dessus.

"Fanny-Lux prit le nom de La Borderie. On y fit un peu de tout, même une société anonyme exploita un certain temps une usine de lait condensé. Le tout fut vendu. La Borderie prit le nom de La Rochelle. L'établissement changea de mains une seconde fois et brûla. Ce fut la fin."

LA COMTESSE D'ALBUFERA, LE COMTE HENRI DE LA BORDERIE ET LE VICOMTE DE SAINT-EXUPERY

Nous avons tenu à citer au long ce témoignage de l'abbé Jolys, auquel un autre son de cloche fera plus loin contre-poids. On aura noté le ton persifleur avec lequel le curé de Saint-Pierre parle de l'entreprise malheureuse de Fanny-Lux. Il faut reconnaître qu'elle eut sa période de prospérité. Son grand animateur, le comte Henri de La Borderie, d'un physique imposant, n'avait peut-être pas toutes les qualités requises pour diriger une affaire de cette envergure; mais il était sérieux, travailleur, et mourut à la peine. Le vicomte de Saint-Exupéry, son lieutenant, était un personnage en vue dans le monde catholique et monarchiste.

Pendant une douzaine d'années, ce petit coin du Manitoba fut un centre de vie française actif et pittoresque. Les premiers que nous trouvons attachés à l'entreprise comme actionnaires ou employés, à côté des deux chefs, sont: l'ingénieur Gabriel Henry, que rejoindront plus tard ses frères, Louis et René; Amédée de Linarès, grand et mince, père du brillant officier qui se distinguera plus tard dans la campagne de la Libération et en Indochine; Guillaume de Magallon, dont la famille en France possède encore 50 acres à Saint-Malo; Maurice Lion, fils de banquier; Gérard Lefebvre-Pontalis, fils ou neveu de l'homme politique et publiciste du même nom; Gaston Guenebault, dont le père est rédacteur en chef d'un journal monarchiste de Brest; de Menonville, Forest, Baron.

Au début, tout ce monde habite le "phalanstère", qui est une confortable gentilhommière, d'abord tenue par les époux Jean-Pierre Collard, venus des Ardennes. Tous les visiteurs y sont reçus royalement, au nom de la compagnie.

Après un séjour de six ou sept mois à Fanny-Lux, La Borderie, passé en France, y fait un grand éloge des Canadiens et des Métis français, dont il vante les qualités sociales. Il conseille à ses amis et compatriotes d'imiter son exemple et de chercher un palliatif à la détresse de l'agriculture en France en allant reconstituer dans ces contrées vierges et libres la propriété française.

Au printemps, la colonie reçoit une recrue de choix dans la personne de Gabriel Durnerin, ingénieur, de Sainte-Amélie, près Bordeaux, l'un des propriétaires du célèbre vignoble "Château de Costes". Venu avec sa femme, six enfants et une gouvernante, il amène aussi deux familles de paysans du Lot. Il a acheté un millier d'acres à Saint-Pierre. André Lafon, ancien zouave pontifical, fils du peintre parisien du même nom, arrive aussi dans le même temps.

☆ ☆ ☆

Trois ans après la fondation, malgré le retrait des capitaux du chanoine Rosenberg, l'établissement de la Rivière-aux-Rats est en pleine prospérité. L'installation de la beurrerie est supérieure à toutes celles du genre au pays. L'un des associés, Gabriel Henry, ingénieur de l'Ecole centrale de Paris, a inventé plusieurs dispositifs très ingénieux permettant une fabrication rapide et perfectionnée, réduisant la main-d'oeuvre au minimum. La ferme La Borderie et celles du voisinage fournissent le lait en abondance. Le beurre La Borderie et Cie va devenir fameux et remporter des prix aux expositions jusqu'en Jamaïque. On l'exporte au Japon, au Brésil, en Australie. En 1891, on a plus que doublé la production.

Il y a du remue-ménage, cette année-là, dans le centre français de La Borderie. L'un des gros propriétaires terriens, le vicomte de La Barre de Nanteuil, est venu en plein hiver passer quelques jours sur sa ferme. Il avait pour compagnon de voyage M. de la Houplière. En route, les deux nemrods ont fait un crochet vers la région de Berthier-Joliette, pour y chasser le gros gibier. Le vicomte est reparti dare-dare et l'autre reste à faire son apprentissage de gentleman-farmer. La Borderie, bon recruteur de nouveaux colons, amène de Paris le comte de la Forrest-Divonne et le vicomte de Castellane; le premier seul restera quelque temps au Manitoba. L'ingénieur Gabriel Henry va épouser à Colombes (Seine) Marie-Thérèse Brullé et revient immédiatement avec sa jeune femme.

Grâce à l'initiative de l'abbé Jolys, une chapelle a été construite dans le voisinage et l'établissement La Borderie forme en quelque sorte la porte d'entrée de la nouvelle paroisse de Saint-Malo, en venant de Saint-Pierre. Un visiteur de l'époque communique ses impressions au **Manitoba:**

"Le 'rang' de Saint-Malo offre un joli coup d'oeil. La route est belle, les maisons sont très rapprochées. Au loin, la chapelle domine tout par sa position élevée; elle semble protéger la paroisse en la couvrant de son égide. Du presbytère, on aperçoit presque toutes les maisons de la paroisse; mes regards s'étendent sur une plaine sans limite où je distingue d'une part Dufrost, sur le C.P.R., et ailleurs les établissements qui avoisinent Arnaud. La rivière aux Rats coupe en deux la petite montagne de Saint-Malo, ce qui forme des côtes très escarpées; à un endroit, il y a des rapides qui augmentent la force du courant et font bouillonner une eau fraiche et limpide."

La chapelle à peine ouverte, Amédée de Linarès prend possession de l'harmonium et forme un choeur de chant dont Forest, Baron et Guenebault sont les voix principales. Alexandre Larivière, de Saint-Boniface, parlait avec enthousiasme de la première messe de minuit, à laquelle il avait assisté.

(A suivre)

Cette photo des membres du Comité diocésain des Assistantes religieuses d'Action catholique fut prise le 15 février dernier, à l'Institut Collégial St-Joseph. On voit, de gauche à droite, première rangée: **Sr M.-Elzéar**, f.d.l.c., principale de l'école de St-Malo, **Sr M.-Emilie-des-Anges**, SS. NN. de Jésus et de Marie, de l'Institut Collégial St-Joseph, responsable diocésaine du Comité des Assistantes religieuses, **Mère Jeanne d'Arc**, Missionnaire Oblate du S.-C. et de M.I., assistante générale, et **Mlle Germaine Chouinard**, propagandiste diocésaine de la J.E.C.; deuxième rangée, **Sr C. Tougas**, s.g.m., principale du couvent de St-Norbert, **Sr M.-Joseph**, C.R.C.P., principale de l'école du Précieux-Sang, **M. l'abbé Lionel Bouvier**, aumônier diocésain de l'Action catholique, et le **R. F. I. Breton**, S.M., secrétaire de la Commission diocésaine catéchétique et professeur à l'école Provencher. Sr Lucie-du-Sauveur, S.J.S.H., principale de l'école St-Eugène et secrétaire du comité diocésain, et M. Yves Legal, étudiant à la faculté d'Education à l'Université et membre du Comité diocésain, étaient absents lorsque cette photo fut prise.

Ce comité diocésain se réunit une fois par mois à l'Institut Collégial St-Joseph, sous la présidence de M. l'abbé Bouvier. Il a pour but de faire le lien entre les communautés religieuses enseignantes du diocèse et la fédération diocésaine de la J.E.C. Ses membres étudient les broblèmes de la J.E.C., les méthodes à adopter pour la bonne marche de l'Action catholique dans les milieux étudiants, aux divers points de vue de doctrine, méthode, apostolat, etc. Il organise trois fois par année des réunions diocésaines intercommunautaires. Il possède même son bulletin, "Fille de l'Eglise", dont la lecture renseigne sur les multiples autres activités des membres de ce comité qui existe depuis 8 ans déjà et compte à son crédit d'intéressantes réalisations dans le champ de l'Action catholique au diocèse de St-Boniface.

M. Jacques Ouvrard, du Cercle Molière, "meilleur acteur" du festival de Winnipeg

(Suite de la première page)

compétence leur rôle, selon M. West, bien que ces rôles ne fussent que secondaires.

Les trois rôles féminins méritèrent aussi des éloges précieux de la part de M. West qui admira le charme et la beauté d'Isabelle Ducotel (Marie Benoist), le caractère à la fois sympathique et troublé d'Amélie Ducotel (Raymonde Marchand) et "la bavarde" Mme Parole (Marie Masson).

M. Jacques Ouvrard

Mlle Christiane Le Goff

Collaborateurs silencieux

Félicitations aux acteurs du Cercle Molière qui, une fois de plus, représentèrent si dignement et si parfaitement la minorité française du Manitoba au Festival Dramatique National. Mentionnons qu'ils furent aidés par plusieurs autres membres du Cercle, dans la préparation du succès de mardi soir: Gilles Guyot, direction et mise en scène; Armand Guénette, direction de la scène; Christiane Le Goff décor et costumes; Suzanne Tremblay, accessoires; Irène Lane, maquillage; Léonie et Monique Guyot, souffleuses; Armand Guénette, Benoit et Paul Guyot Mmes Rose Boux, Yvonne Hébert et Gisèle Séguier, confection du décor et des costumes. Henri Brunet, musique de scène. Sans les nommer, M. West sut complimenter ces personnes par ses remarques sur le décor l'éclairage, la musique, etc.

Vêture chez les Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies

Le mardi 11 février, fête des Apparitions de la Vierge à Lourdes, eut lieu, en l'église du Précieux-Sang, la touchante cérémonie de la vêture. Les élues furent Mlle Eliane Boulet (Soeur de Marie Immaculée), de Dunrea, et Mlle Lucille Payette (Soeur Marie-Reine de Jésus), de St-Lupicin.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, voulut bien présider la cérémonie et prononcer l'allocution: "Ecce ancilla Domini". Prenant la Vierge Immaculée comme modèle, il invita les élues à se donner, comme elle, au service du Seigneur pour travailler à la Rédemption qui nous est venue par les Plaies de Jésus et à laquelle nous sommes tous appelés à coopérer. Le Père Lemoine s'adressa aux jeunes élèves présents et les incita à répondre généreusement à l'appel du Maitre. Jésus est mort une fois par amour pour nous, dit-il, n'ayez pas peur de répondre à cet amour avec toute l'ardeur de votre jeunesse pour continuer avec Marie et comme elle, l'oeuvre de la Rédemption dans le monde. Et si nous croyons entreprendre une vie difficile en suivant cet idéal, soyons toujours rassurés par la pensée que la grâce de Dieu ne nous manque jamais et que Marie est constamment près de nous comme une vraie Mère prête à réconforter chacun de ses enfants.

Etaient présents: M. l'abbé M. Giroux, vicaire de St-Lupicin, de nombreux parents et amis, les élèves des grades VII à X de l'école du Précieux-Sang et les jeunes filles des grades supérieurs de Haywood et de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les jeunes filles du grade IX de l'école du Précieux-Sang firent les frais du chant: cantique d'entrée, "Enfant, je suis ton seul partage"; "L'hymne au Saint-Esprit"; psaume 22, "Le Seigneur est mon berger", et psaume 23, "Au Seigneur, la terre". La cérémonie fut suivie de la sainte messe. Tandis que les nouvelles novices présentaient leur cierge à l'offertoire le choeur entonnait "Nous sommes à toi, Seigneur". Les jeunes filles de Notre-Dame-de-Lourdes voulurent bien exécuter le cantique final à la Vierge Immaculée et chanter, à 4 h. 30 p.m., la bénédiction du St-Sacrement au couvent. Mlles Andrée Lafrenière et Anne-Marie McDonald furent accompagnatrices.

Remerciements

Les Chanoinesses remercient sincèrement les jeunes filles qui se sont données avec tant de coeur pour le chant et la musique, ainsi que celles qui sont venues de loin pour participer activement à la cérémonie.

Précieux-Sang

Décès

Mme Léa Robert, âgée de 70 ans, de 103, avenue Notre-Dame, Winnipeg, est décédée le lundi 17 février à l'hôpital St-Boniface. Née à St-Ephrem, P.Q., elle vint au Manitoba en 1892. Elle vécut à Ste-Elisabeth durant 5 ans et à Ste-Agathe durant 20 ans. Elle vint à Winnipeg en 1943.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Edouard et Eugène, de Winnipeg; une fille, Mme Y. Péloquin, de Winnipeg; trois frères, Ovila, de Montréal, Antoine et Arthur, de Winnipeg, et deux soeurs, Mmes A. Gratton, de Ste-Agathe, et J. Préfontaine, de St-Boniface.

Le service fut chanté le jeudi 20 février en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Ligue de cinq quilles

Equipe	Points
Les Météores	17
Royals	14
Sunshine	13
Les Joyeux	12
Acés	9
Toupin Lumber	8
Les Hirondelles	6
Leo's Electric	5
Dames	
H 1 P — E. Yablecki	234
H 3 P — E. Yablecki	653
Hommes	
H 1 P — H. Sourisseau	326
H 3 P — R. Dupas	707
Equipes	
H 1 P — Les Joyeux	1032
H 3 P — Les Joyeux	2744

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Sur le Carême

Saint Paul nous dit: "Revêtez-vous de l'homme nouveau". Il nous faut laisser de côté le vieil homme. Cela ne veut pas dire que nous devons changer de personnalité, car nous resterons toujours le frère Untel. Mais à l'intérieur, c'est-à-dire dans notre âme, nous nous renouvellerons.

Au début du Carême, c'est le temps de penser à faire le ménage dans notre âme. C'est le temps d'enlever chez nous les bouts qui dépassent. C'est le temps de réparer, de peinturer et de nettoyer tout ce qui n'est pas digne d'un Fils de Dieu.

Frères Chevaliers, vous avez l'avantage d'une retraite pour renouveler vos convictions de Chevaliers de Dieu et de l'Eglise, vous avez aussi tout le Carême pour prendre l'élan et pour reconquérir l'homme nouveau dont parle saint Paul, si jamais vous avez vieilli dans votre vie surnaturelle.

Nota Bene

A l'assemblée offerte aux ex-Grands Chevaliers, c'était agréable d'entendre les bonnes résolutions de ces dignes Chevaliers d'antan. Toute la Chevalerie de St-Boniface est anxieuse de rencontrer ces frères à la prochaine assemblée régulière. Certainement que les jeunes frères sauront profiter de leurs graves conseils.

APRES-TOUT.

TROIS-RIVIERES — Le cabinet fédéral a approuvé une mesure législative prévoyant la traduction simultanée des débats aux Communes.

Saint Jean Bosco, patron des apprentis

VATICAN — Accédant à de nombreuses sollicitations, le Souverain Pontife vient de proclamer saint Jean Bosco, patron céleste des apprentis. Le décret a été publié la veille de la célébration de la "Journée de l'apprenti", qui a eu lieu en Italie le 26 janvier.

Saint Jean Bosco, dans sa grande oeuvre en faveur de l'éducation de la jeunesse, a manifesté une sollicitude toute particulière pour la formation professionnelle des jeunes travailleurs.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Perspectives internationales
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—L'art et la vie
2.00—Choc des idées
2.30—Claves et Maracas
3.00—Tableaux d'opéras
3.30—Images du Canada
4.00—Défense de l'opéra
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Pères Blancs
7.45—CKSB présente
8.00—Match intercités
8.30—Sel de la terre
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
7.45—Parlons du temps
7.50—Réveille-matin
7.55—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Vos problèmes, mesdames!
9.40—Devinette musicale-Dusessoy
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.35—Pour vous, mesdames!
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches
12.15—Nos chansonnette
12.25—Information
12.30—Réveil rural
12.15—Nos chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Succès d'hier
1.45—Visages de l'amour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Succès du ranch
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Coin des jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Nouv. sportives
11.35—Fin des émissions

LUNDI

1.30—Elections féd.
7.30—Vie ouvrière
8.00—Chant des hommes
8.30—Rencontre
9.30—Concert populaire
10.00—Elections féd.
10.30—Orchestre R.-C.

MARDI

7.30—Courrier de Radio-Parents
8.00—Auteurs anciens
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musik fur Dich
10.00—Concert pop.
10.30—Concert symp.

MERCREDI

1.30—Elections féd.
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.30—Vie économique
8.45—A propos de livre
9.30—Musik fur Dich
10.00—Concert pop.
10.30—L'Heure exquise

JEUDI

1.30—Elections féd.
7.30—Chant des hommes
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Elections féd.
10.30—L'Heure exquise

VENDREDI

7.30—Chanson can.
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro Allemands
9.30—Musik fur Dich
10.00—Famille, qui es-tu?
10.30—L'Heure exquise

SAMEDI

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
7.45—Parlons du temps
7.50—Réveille-matin
7.55—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le Maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Pour vous, mesdames
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches
12.15—Chansonnettes
12.25—Information rurale
12.30—Etablissement rural
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—A l'opéra
2.00—Succès de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux Franco-Manitobains
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Les sports au Cercle Ouvrier
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Variétés
8.00—Chron. canadienne
8.30—Orchestres Agostini ou Chotem
8.55—Radio-Journal
9.00—Rosary Hour
10.00—Musique de danse
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouv. sportives
11.35—Fin des émissions

M. Pierre de Boisdeffre parlera d'Albert Camus le 6 mars prochain

Le jeune et brillant critique littéraire français, Pierre de Boisdeffre, donnera une conférence dans la salle académique du collège de St-Boniface le 6 mars prochain, à 8 h. p.m., sur "Un nouveau stoïcisme: Albert Camus". La soirée sera sous les auspices de l'Alliance Française.

Pierre de Boisdeffre est actuellement au Canada à titre de conférencier officiel de l'Alliance Française. Il a déjà parlé dans plusieurs villes importantes du Canada, et d'ailleurs son programme lui permettra de couvrir tout le pays de Halifax à Vancouver. A Montréal, le 17 février, sa conférence était intitulée: "Le saint sans Dieu, d'Albert Camus". On peut croire que le sujet qui sera traité ici à St-Boniface sera sensiblement le même. Et il est à espérer que les auditeurs seront aussi nombreux.

Cette étude sur Camus, écrivain extrêmement discuté, porté aux nues par les uns, lourdement contesté par d'autres, ne manquera pas d'intéresser ceux qui aspirent à se former une idée tant soit peu précise de celui qui méritait tout récemment le prix Nobel. Ce que M. Boisdeffre aura à nous déclarer sur un philosophe qui s'est attaché à résoudre quelques-uns des problèmes les plus importants, en particulier celui de la destinée humaine, ne pourra que passionner son auditoire, car il a su pénétrer la pensée d'un écrivain ami de la clarté et de la grandeur et passionné de vérité, et rendre justice à ses patientes recherches de l'absolu.

M. Boisdeffre, jeune encore, a su conquérir très tôt une grande renommée et devenir l'un des maitres de la critique littéraire en France. A l'âge où la plupart des jeunes s'intéressent aux matches de boxe plus qu'aux belles-lettres, il publiait déjà des articles de critique littéraire qui lui valurent des lettres de félicitations de la part des grands pontifes de la littérature: un Malraux, un Maurras, un Mauriac l'encouragèrent avec ferveur à persévérer dans la voie où il s'était engagé avec tant de distinction.

Deux ans plus tard, M. Boisdeffre publiait sous les auspices d'André Maurois son premier ouvrage de critique, "Métamorphose de la littérature" qui lui valut d'emblée le Grand Prix de la critique en 1950.

Laissant un instant les études critiques qui pourtant l'attiraient extrêmement, notre écrivain publia un roman, "Les Fins Dernières" qui suscita un très vif intérêt. S'étant démontré à lui-même qu'il possédait des qualités indéniables d'imagination, M. Boisdeffre revint ensuite à ses travaux favoris. Il étudia successivement Barrès et Malraux; puis, sous le titre "De Proust à Sartre", il nous fournit le moyen de connaitre à fond les écrivains modernes les plus représentatifs de leur époque, ceux qui ont véritablement imprimé un puissant essor à la littérature actuelle.

D'ici quelques semaines paraîtra un autre ouvrage de ce jeune critique, l'"Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui", 1938-1958. Les chercheurs et les curieux pourront ainsi se faire une idée exacte des ouvrages dignes de remarque qui ont paru dans les vingt dernières années.

En attendant ce livre, venez écouter M. Pierre de Boisdeffre au collège de St-Boniface le 6 mars prochain, à 8 h. p.m.

M. Pierre de Boisdeffre

Alliance Française

Après une assez longue période de sans réunions, l'Alliance Française s'est réunie de nouveau, le jeudi 13 février à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club, pour entendre une lecture de deux pièces en un acte sous la direction de MM. les professeurs M. Richard et V. L. Leathers.

La première était une pièce écrite par Alfred de Musset intitulée "Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée". Le professeur Richard et Mlle Goldstein se sont fort bien acquittés de cette lecture amusante, présentant les subtilités de cette pièce dans toutes ses nuances, et en soulignant toutes les finesses du dialogue propre à cette époque.

Ensuite, nous avons eu le plaisir d'écouter une pièce en un acte de Marivaux intitulée "Le préjugé vaincu". Les acteurs ont tous très bien joué leur rôle et ont beaucoup amusé leur auditoire en tâchant de résoudre le dilemne du préjugé finalement vaincu. Le professeur R. Walter a pris le rôle du père, le marquis; Mlle Inge Shroeder, celui d'Angélique, sa fille; M. Hugh Makepeace était le jeune amoureux d'Angélique; Mlle Marion Martin, sa soubrette, tandis que le professeur Leathers tenait le rôle de Lépine, le domestique de Dorante, le prétendant à la main d'Angélique. Tout s'est bien terminé et deux mariages ont conclu la pièce.

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu au Collège de St-Boniface, le jeudi 6 mars. Le conférencier sera M. Pierre de Boisdeffre, jeune critique littéraire très brillant.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Soirée sociale

La deuxième soirée sociale du conseil, tenue le vendredi 14 février, a remporté un franc succès. Deux cents personnes répondirent à l'appel des organisateurs. Ce fut pour ainsi dire une petite détente avant le carême et maintenant les frères sont prêts pour les jours de pénitence et de sacrifice imposés par l'Eglise. "Sans doute le mercredi des cendres aura-t-il fait une impression d'autant plus profonde que les jours précédents auront été plus joyeux!"

Bonspiel

Dans le tournoi interconseils, nos porte-couleurs nous ont encore fait honneur puisqu'ils ont su décrocher un prix. Félicitations aux frères de St-Pierre qui ont décroché le premier prix!

La bonne presse

Pendant ce mois dédié à la bonne presse, il serait très à propos pour tous les Chevaliers de Colomb de faire un petit examen de conscience et de se demander loyalement cette question: "Suis-je abonné à un journal catholique?"

Le Conseil Goulet lance donc un appel, d'ici la prochaine réunion, à tous ses membres. "Les économies ramassées pendant le carême seront employées pour un abonnement à **La Liberté et le Patriote!**" Le frère avocat sera là, à la prochaine réunion, avec son livre de reçus. "Ne l'oublions pas: si nous voulons penser catholique, il faut lire catholique!"

Déjeuner-communion

Félicitations aux membres pour avoir si bien répondu à l'appel des organisateurs du dernier déjeuner-communion à St-Eugène! Est-ce que ce serait trop demander que de viser au chiffre 75 pour le prochain déjeuner-communion qui aura lieu le 16 mars, à 8 h. 30, dans la paroisse Ste-Marie?

RIGOLETTO.

Décès

M. Ronald Allan

Le mercredi 5 février est décédé à l'hôpital St-Boniface, après une courte maladie, M. Ronald Allan, âgé de 16 ans. Né à St-Boniface le 22 octobre 1941, il y vécut toute sa vie.

Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme G.-A. Allan, de 753½, rue Langevin; son grand-père, M. Médéric Petrin, et ses grands-parents, M. et Mme T. Allan, de Norwood.

Les funérailles eurent lieu en la basilique de St-Boniface, le samedi 8 février, à 10 h. M. l'abbé A. Boulet, curé, chantait le service. L'enterrement eut lieu au cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Bill Somerset, Joseph et Charles Petrin, oncles du défunt, Albert Vermette et Eugène Léonard, ses cousins, et Félix Gauthier, son ami.

Remerciements

Les familles Allan et Petrin desirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par cartes, offrandes de messes ou de fleurs, ou en prêtant leur auto.

Petites Notes

Remerciements

Le R. P. Roland Prescott, P.B., et sa famille tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de quelque façon à rendre le jour de son ordination inoubliable. Un merci spécial à M. Arthur Mousseau pour le dévouement dont il a fait preuve en sollicitant, chez les parents et amis, des contributions pour l'offrande d'un calice et d'un bréviaire. Comme la liste des noms des généreux donateurs a été perdue, ils prient toutes ces personnes de bien vouloir accepter, par la voix du journal, l'expression de leur bien vive reconnaissance et le Père Prescott les assure d'un souvenir quotidien au saint autel.

• • •

Remerciements

La famille Daignault désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de Mme J.-H. Daignault. Un merci spécial aux dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre et aux filles d'Isabelle.

Réunion annuelle des administrateurs de l'hôpital de St-Claude le 10 février dernier

ST-CLAUDE — L'administration de l'hôpital de St-Claude a tenu sa réunion annuelle le lundi 10 février, sous la présidence de M. Marcel Bellec.

Un compte rendu des dépenses et recettes de la construction de l'hôpital fut donné en détails et se résume comme suit: recettes — octroi du gouvernement, $43,344.44; ventes d'obligations, $25,000; Manitoba Pool Elevators, $3,000; dons des différentes compagnies et de la population de St-Claude (argent et matériaux), $25,000; total, $99,344.44; dépenses — hôpital construit sous contrat par Hoffman Construction Co., $76,134.35; équipement, ameublement, terrain, puits, gravier, etc., $20,210.09.

L'hôpital a ouvert ses portes le 21 février 1957 et jusqu'au 31 décembre 1957, une période de 10 mois et 7 jours, l'hôpital a reçu 185 patients et 40 bébés y sont nés. Ce qui a fait un total de jours de patient de 1,633 et 396 pour les nouveau-nés. Il y a eu 4 décès. Le pourcentage d'occupation pour l'année marqué sur une capacité de 13 lits fut de 37.61 pour cent. Le revenu de l'année fut de $18,140.64 et les dépenses de $21,914.14, laissant un déficit de $3,773.50.

Le docteur Rafuse, représentant du Département de Santé, adressa la parole et félicita le comité de l'hôpital, ainsi que le personnel des gardes-malades pour avoir si bien administré l'hôpital. Il a déclaré que le déficit était petit en considérant que ceci est la première année d'opération et que dans le montant des dépenses, il y a bien des objets qu'il a fallu acheter pour mettre l'organisation en branle. Il trouve que St-Claude se compare bien favorablement avec les autres centres équivalents.

M. E. Baragar, maire de la municipalité et représentant de Carman au comité de St-Claude, a aussi félicité le comité pour tout le travail accompli souvent sous des conditions défavorables afin d'obtenir et de construire un hôpital. Il félicita les Filles de la Croix pour le soin et l'administration de l'hôpital.

M. Blain, représentant de la Croix Bleue, présenta un plan avantageux pour le monde rural pour couvrir les frais de docteur. Il a annoncé que M. Marcel Bellec avait été choisi comme chef de groupe pour ce plan à St-Claude.

M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, adressa aussi la parole et fit ressortir le fait que les gens sont bien fortunés d'avoir un hôpital dans la localité et des religieuses pour l'administrer. Ainsi, ils sont assurés de recevoir les soins médicaux et aussi les soins spirituels nécessaires.

L'élection des nouveaux membres du comité fut ensuite tenue: MM. Yves Philippe et Camille Rey et son épouse, sortant de charge, furent remplacés par MM. Yves Philippe et Louis Arbey et Mme Joseph Philippe.

Après l'ajournement de la réunion, le comité a tenu une réunion d'organisation. M. Marcel Bellec a été élu président, M. Léo Goulet, vice-président, et M. Paul Martin, secrétaire. Mme Joseph Philippe a été nommée pour faire partie de l'exécutif avec les président, vice-président et secrétaire.

Décès

Mme Léandre Boille, née Augustine Laurandeau, est décédée le vendredi matin 7 février à la résidence de sa fille, Mme Charles Dupasquier, de St-Claude.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 10 février en l'église de St-Claude. La messe fut chantée par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, assisté de MM. les abbés R. Prescott, vicaire, et M. Giroux, de St-Lupicin, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Camille Rey, Henri Rosset, Guillaume Trémorin, Paul Arbey, Théophile Rey et Louis Bonnefoy, tous anciens élèves de la défunte.

Tous les élèves de l'école de St-Claude assistaient à la messe des funérailles.

Mme Boille était née à St-Boniface, le 23 avril 1888. Elle enseigna à St-Claude de 1906 à 1908. En 1908, elle épousa M. Léandre Boille. Ils s'établirent d'abord sur une ferme, à St-Claude. Après quelques années passées à Haywood, ils revinrent à St-Claude en 1924.

Mme Boille était membre des Dames de Ste-Anne, dont elle fut secrétaire de nombreuses années. Son époux la précéda dans la tombe en 1947.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Georges et Emile, de St-Claude; sept filles, Mmes Steve Swan (Henriette), Jean du Bourg (Simone), Charles Dupasquier (Augustine) et Odette, institutrice, toutes de St-Claude, Mmes Roland Nadeau (Anne-Marie), de St. Catherines, Ont., René Huriet (Antoinette), de Forget, Sask., et Kenneth Jackson (Jeanne), de Winnipeg; 30 petits-enfants; un frère, Pamphile, et deux soeurs, la Rév. Mère Marie-Joseph, Oblate de Marie Immaculée, et Mme Gratia Fortin, de St-Boniface.

Remerciements

La famille Boille désire remercier tous ceux qui lui ont apporté des consolations durant ces heures difficiles.

Sympathies

Sincères sympathies à Mme Marie Jobin et à MM. Emile et Edouard Jobin à l'occasion du décès de leur petite-fille et nièce, Mlle Irène Lacroix, de Winnipeg.



M. et Mme Achille Hogue, de Transcona, ont fêté leur 55e anniversaire de mariage le dimanche 16 février. De leur union contractée à St-Malo sont nés 11 enfants dont 6 sont encore vivants. Ils ont 16 petits-enfants et une arrière-petite-fille, Nicole, fille de M. et Mme Deferme (Irène Viau), de Belgique.

Institut Pédagogique du Manitoba

Pédagogues en herbe

Rédactrice: Monique Boily

Comité de révision:

Sr Ste-Lucienne, Laurette Bergeron, Doris Marion, Dianna Mascarin, Madeleine Morin, Norma Tétrault.

Nous sommes maintenant en plein milieu de notre enseignement pratique. Depuis le départ temporaire de 250 étudiants, l'Institut Pédagogique semble vide et résonnant aux 250 autres. Les quelques occupants du parloir aux heures libres n'osent élever la voix au-dessus du chuchotement, de peur d'éveiller les échos mi-endormis. On dit que cette atmosphère de paix et de tranquillité est favorable à l'étude profonde. Profitons-en donc!

Nous offrons nos sincères sympathies à notre compagne, Pierrette Maurice, dont la mère est décédée le 24 janvier dernier.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Madeleine Préfontaine en convalescence chez elle à la suite d'une opération.

Marche des dix sous

Le mercredi 29 janvier avait lieu à l'Institut Pédagogique un un grand carnaval. Cette belle soirée fut organisée afin de recueillir des fonds pour la marche des dix sous. Ce fut un succès. La soirée rapporta $170.00.

Le grand événement de la soirée fut le couronnement d'une reine choisie parmi douze concurrentes. Chacun des étudiants attendait cette minute presque avec impatience. Et le choix? Dianna Mascarin, de St-Boniface. Nos félicitations, Dianna!

Enseignement pratique

Il faut marcher! Mais s'en aller toujours en "marchant" est fatigant pour la plupart; pourtant, regardez Alma — ça marche très bien.

• • •

Un enthousiasme pour le beurre et le "painchaud" a commencé à la Présentation. Remarquez bien qu'il y a là un "garant".

• • •

Savez-vous que M. Fournier a le téléphone dans le poulailler? Le numéro est 4-4419. Heureuse coïncidence, n'est-ce pas?

• • •

Savez-vous combien de personnes un cher petit Volkswagen peut contenir? Eh bien! voici ce que nous avons vu: six en sont sorties; mais combien sont-"ils" restés dedans?

Norma a développé des aptitudes extraordinaires pour un art tout à fait spécial, celui de dégeler, presque par magie, une fenêtre d'autobus en ces jours froids. Mais encore, remarquez bien qu'il y a ici le stimulant d'un prince charmant.

Etudiantes du Collège.

• • •

Réflexions psychologiques de Monique . . .

Monique avait terminé cinq mois d'entrainement préparatoire à la sublime vocation d'institutrice. Comme tous les autres élèves, elle dut se soumettre à l'épreuve: "Trois semaines d'enseignement pratique". C'est dans le rang des innocents qu'elle débuta. Les succès furent brillants, les élèves auraient aimé la garder toujours, mais le temps était limité. Le jour vint, le grand jour où le maitre critique venait se rendre bien compte si la petite Monique allait faire l'affaire comme institutrice. D'un regard furtif, elle sondait le parc de stationnement. Enfin... le voilà. Oh! ce serrement de coeur, cette gorge sèche. "Pourrai-je bien articuler?" D'un air suppliant, elle regarde ses mignons, comme pour leur dire: "Ayez pitié de moi et répondez bien".

"Bonjour, monsieur."

"Bonjour, mademoiselle."

"Mais ces enfants ont l'air gentils."

"Ils le sont vraiment, vous le constaterez bien vous-même. Nous allons procéder immédiatement à une leçon de connaissance générale. D'abord, le catéchisme. Voyons qui peut me dire où Jésus fut baptisé?"

"Sur la tête, mamzelle."

"Paulette, qui était la maman du petit Jésus?"

"La sainte Vierge."

"Bien. Et la maman de la sainte Vierge?"

"La grand-mère du petit Jésus."

"Qui pourrait me dire quel est le chef visible de l'Eglise?"

"Le bedeau."

"Passons maintenant à l'histoire sainte. De quoi Jean-Baptiste était-il vêtu dans le désert?"

"D'un poil de chameau."

"Un peu d'industrie pour faire diversion. A quoi sert la peau de la vache?"

"A 'tiendre' sa viande ensemble."

"Quel est le produit le plus important en Chine?"

"Des Chinois, mamzelle."

"Avez-vous appris un peu d'arithmétique? Si je divise une patate en quatre, quelle partie avez-vous?"

"Quatre patates."

"Vous ne comprenez pas, mais je veux dire quelle fraction? Si je la divise en huit, ensuite en seize, qu'avez-vous?"

"Des 'chips', mamzelle."

"Vous avez certainement appris vos verbes, cette année. Qui peut me donner le plus-que-parfait du subjonctif du verbe pêcher de la sardine?"

"Que je pêchasse de la sardinasse..."

"Mes chers enfants, vous avez si bien répondu à toutes mes questions, je vous donne un congé, 1/25 de congé, et tâchez de bien vous amuser."

Et le maitre critique n'avait qu'un mot à ajouter: "Félicitations, Mademoiselle Monique, j'ai surtout admiré votre grande habileté à dissimuler votre stupéfaction".

Une pédagogue en herbe.

Otterburne

Soirées

Durant la saison de l'hiver, la paroisse organise des soirées qui ont lieu dans la salle à des dates régulières. Le premier but est de fournir l'occasion aux familles de se rencontrer et de se récréer ensemble. Une autre fin est de subvenir financièrement aux besoins de la paroisse. Voilà pourquoi ces soirées consistent en des jeux payants tels le bingo, les cartes, etc., et en un programme récréatif: chants, jeux de société, sketches, comédies, musique. Il va sans dire que l'on sert toujours un excellent goûter. Tout le monde de l'extérieur est cordialement invité à profiter de ces soirées qui ont lieu ordinairement le dimanche soir.

Cette année, la première a eu lieu le 19 janvier, sous les auspices des membres de la chorale. Les gagnants furent: prix des cartes: Mme Eudore Lacasse et M. Aurèle Gobeil; prix d'entrée: Mlle Alice Carrière et M. Louis Roy; prix de bingo: Mmes J.-H. Desrosiers, Juliette Carrière, Mlles Jacqueline Champagne et Irène Gagné, de St-Pierre; MM. Gilbert Carrière, Ernest Carrière, Ronald Proulx, Laurent et Roger Robidoux.

Les organisateurs de la deuxième partie de cartes furent les familles demeurant à l'ouest de la voie ferrée. Ce fut un succès.

Dimanche dernier, le 16 février, à la troisième soirée, les familles du Sud-Est de la paroisse se sont révélées une fois encore bonnes organisatrices. Elles ont commencé par se cotiser entre elles et constituer ainsi un magot. Ont donné à cette fin les familles J.-Yves Carrière, Viateur Carrière, Alphonse Gagné et Paul Laroche ($5.00 chacune), Léo, Georges et Ovila Carrière, Arthur Gobeil et Etienne Laroche (chacune $2.00) et Hilaire Robidoux (1.00).

Les gagnants furent: prix des cartes: Hélène Bell et Ernest Carrière; prix d'entrée: Yvonne Gobeil et Germain Roy; prix de bingo: Mmes Hubert Labelle et Juliette Carrière, MM. J.-Yves Carrière, F. Gagné, Arthur et Aurèle Gobeil, Hubert Labelle, Pierre Laroche, Eudore Lacasse, Marcel Roy et le R. F. Fournier, c.s.v.; tirage de deux bouteilles de parfum (don de M. Armand Dumont): Denis Gobeil et Armand Dumont.

L'animateur du programme récréatif de nos soirées est M. François LaRoche, professeur à la Maison St-Joseph. Jusqu'ici ont figuré sur le théâtre: l'animateur lui-même, les Frères Fournier et Normand, c.s.v., Mlle Jeannette Dumont, Mme Gérard Beaudoin, MM. Gilbert Dumont, Etienne et Pierre Laroche, Roger Robidoux, Germain Roy et Rodolphe Rochon.

La prochaine soirée aura lieu le dimanche 2 mars. On présentera une comédie au programme récréatif. Le groupe de familles du village demeurant à l'Est du chemin de fer organise cette soirée.

Woodridge

Le 3 janvier est décédé à sa demeure M. Istavan Gyulay, âgé de 85 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Steve, et un petit-fils. Le service eut lieu le 7 janvier et fut chanté par M. l'abbé R. Roy, curé de Vassar. L'enterrement se fit dans le cimetière local.

Va-et-vient

MM. les abbés Bouchard, Gervais et Toupin, du Séminaire de St-Boniface, étaient de passage dans la paroisse le 26 janvier.

M. et Mme Olivier Rivard ont rendu visite à leurs parents et amis de St-Eustache, les 26, 27 et 28 février.

Le 27 janvier, Mlle Irène Guilbault a assisté à un shower organisé en l'honneur de sa soeur, Simone, dont le mariage aura lieu prochainement. Le shower eut lieu à St-Boniface.

Ont rendu visite à leurs parents et amis récemment: MM. Gilbert Vrignon, Edouard et Wilfrid Chatel, Mlle M. Lempen, tous de Winnipeg.

Partie de cartes

Le 26 janvier avait lieu dans la salle paroissiale la première partie de cartes organisée par le premier groupe de dames. Les recettes de cette partie ont rapporté un total de $228.00.

Plusieurs beaux prix furent attribués aux personnes chanceuses dont les noms suivent: hommes, MM. Joseph Yanz et Albert Lebleu; dames, Mmes H. Lachnit et J. Snow.

Le prix de la rafle, une montre-bracelet pour dame, échoua à Mme P. Guilbault, de St-Boniface. Un prix d'une valeur de $5.00 alla à M. E. Gordon, de St-Vital, une boite d'épiceries d'une valeur de $10.00, à M. Alex. Chatel, un 3e prix, à Mlle Rachel Chatel; le prix d'entrée échoua à M. Marcel Chatel.

Il y eut plusieurs jeux divers tels que bingo, pêche, etc. Un goûter fut servi à la fin de la soirée.

M. le curé et les organisateurs de cette soirée désirent remercier toutes les personnes qui ont aidé à en faire un réel succès.

St-Pierre-Jolys

Chevaliers de Colomb

Le comité des Activités Catholiques du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Pierre-Jolys vient d'entreprendre une campagne d'abonnements à **La Liberté et le Patriote**. Le comité est sous la direction de M. René Mulaire, pharmacien. Le travail de propagande est fait surtout par M. Eugène Fréchette. Les premiers résultats sont très encourageants, puisque déjà de nouveaux abonnés se sont inscrits sur les listes des lecteurs assidus de notre journal.

Ste-Anne-des-Chênes

Réunion

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes ont tenu leur réunion annuelle le mercredi 12 février au monastère des Pères Rédemptoristes. Après la lecture des minutes de la dernière réunion et la lecture du rapport financier, on procéda à l'élection des officières qui donna le résultat suivant: Mme Louise Vandal, présidente; Mme Fernand Paquin, vice-présidente; Mme Roger Smith, secrétaire et Mme Gilbert Préfontaine, trésorière.

Le comité de couture accepta de rester en charge pour une autre année. Les membres sont Mmes Paul Champagne, Ubald Trudeau et Arthur Rivard. Un comité de propagande fut organisé, comprenant Mmes Ubald Désautels, A. Salamonion et J. Friesen. Mme J. Friesen proposa un vote de remerciements au comité sortant de charge pour son dévouement durant l'année écoulée.

Les dames et demoiselles des paroisses de Lorette, Dufresne, Ste-Geneviève, Richer et La Broquerie sont cordialement invitées à la prochaine réunion générale qui aura lieu le lundi 24 février, à 8 h. p.m., à la salle municipale. On tirera un prix d'entrée.

Baptêmes

Le 12 janvier: Léo-Louis-Joseph, fils d'Elie Fillion et d'Adèle Vincent, né le 3 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Fillion, de St-Boniface.

Le 2 février: Marie-Ange-Alice, fille de Camille Chaput et d'Alice Charrière, née le 23 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Chaput, de St-Adolphe.

Mariages

Le 25 janvier, Mlle Anne-Marie Mondor, fille de M. et Mme Albert Mondor, a épousé M. Gabriel Ste-Marie, fils de M. et Mme Adrien Ste-Marie, de Ste-Anne.

Le 1er février, Mlle Cécile Mondor, fille de M. et Mme Albert Mondor, a épousé M. Elie Robert, fils de M. et Mme Adélard Robert, d'Aubigny.

La Broquerie

J.E.C.

Le bulletin de la J.E.C. suggère plusieurs "agir" à chaque réunion d'équipes. La semaine dernière, les filles des grades 7 et 8 de l'école St-Joachim en choisirent un: c'était d'organiser une petite veillée avec jeux, chants, charades, etc. Les cerveaux inventifs de ces jeunes se mirent en branle et le résultat put être constaté le mercredi soir 12 février.

Le salon de M. et Mme Jos. Beaupré fut envahi par une quinzaine de filles qui s'amusèrent à qui mieux mieux pendant une couple d'heures. On joua, on chanta et même les visiteuses exigèrent que le maitre de céans y alla d'une petite chanson.

Après un succulent goûter servi par l'hôtesse et ses filles, les jeunes se souhaitèrent la bonne nuit et on rentra sagement à la maison.

Toutes ces grandes et petites filles désirent remercier sincèrement leurs hôtes de les avoir si gracieusement accueillies.

Parties de hockey

Le dimanche 9 février, le club de hockey reçut une deuxième visite de l'équipe du Sacré-Coeur de Winnipeg. Cette fois, malgré le travail ardu des visiteurs, le club local l'emportait par un pointage de 7 à 2. Félicitations à nos joueurs!

Une semaine plus tard, soit le dimanche 16 février, l'équipe de St-Pierre vint mesurer ses forces contre celles du club sportif. Ils s'en retournèrent avec une défaite de 5 à 2.

M. René Préfontaine, de St-Pierre, candidat libéral pour Provencher

DOMINION CITY — Lors d'une assemblée tenue à Dominion City le vendredi 14 février, M. René Préfontaine, de St-Pierre, âgé de 34 ans, a été nommé candidat libéral pour le comté de Provencher à l'élection fédérale du 31 mars prochain.

Il a reçu 168 votes contre 24 pour M. Theo Eliuk, de Sundown, et 14 pour M. Arthur Beaubien, de St-Jean-Baptiste. La nomination fut rendue unanime à la suite d'une motion des deux candidats défaits.

M. Préfontaine sera candidat contre M. Warner Jorgenson, député conservateur au dernier Parlement. On s'atend à ce que la lutte entre ces deux candidats, soit la plus serrée au Manitoba, durant l'élection.

L'orateur invité à la convention était Me Louis Deniset, de St-Boniface. Il a déclaré que l'acte de stabilisation des prix de ferme était simplement "un pas dans la bonne direction". Le projet de loi n'a pas atteint son but à cause du refus constant des Conservateurs de le référer au comité agricole de la Chambre des communes, où les organisations agricoles pourraient donner leur opinion sur ce projet, a dit M. Deniset.

M. René Préfontaine, fils de l'hon. Edmond Préfontaine, est un fermier compétent. Marié et père de 5 enfants, il est commissaire d'école et s'intéresse activement à l'Association des Parents et Maitres de sa localité.

Elie

Banquet

Le mardi 11 février, le R. P. Denis Bernardin, P.B., accompagné de sa famille, se rendit à St-Jean-Baptiste pour chanter une messe aux intentions des familles Dupuis et Bernardin. Suivit un banquet à la demeure de M. Antoine Dupuis où de nombreux parents se réunirent pour exprimer leurs voeux au nouveau prêtre.

M. Magloire Bernardin et sa famille désirent exprimer leur reconnaissance aux familles Dupuis, de St-Jean-Baptiste, pour avoir organisé cette belle fête de famille.

— Chassez le naturel, il revient au galop.

DESTOUCHES.

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Réponses du concours no 10

Grades 7 à 12: (A la douane)

1) Les bagages à main sont-ils examinés dans le train?
2) Est-ce que les douaniers viennent ici?
3) Où est le bureau de la douane?
4) Vous devez descendre.
5) Au bout du quai, suivez ces personnes.
6) J'ai une malle aux bagages.
7) Avez-vous quelque chose à déclarer?
8) Vous n'avez ni tabac ni cigarettes?
9) Vous n'avez pas d'alcool?
10) Voici votre bulletin.

Grades 4 à 6:

1) Mets donc cette épingle sur l'épinglier.
2) Prends la vadrouille.
3) Est-ce qu'il y a de l'eau dans la lessiveuse?
4) Prête-moi le casse-noix.
5) Ça c'est un beau cabaret.

GAGNANTS

Prix offerts par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface:

Georges Pakay, 119, rue Harriet, Winnipeg, Man.
Adèle Verhaeghe, Ste-Amélie, Man.
Thérèse Duhamel, 456, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

* * *

Concours no 12

Nous présentons aujourd'hui le douzième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 28 février à:**
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

Classes 7 à 12:

1) Where is the nearest post-office?
2) Where can I get a postal order?
3) Where is the letter box?
4) Where can I telephone from?
5) I want to register my letter.
6) What is the charge for a letter sent by air mail?
7) Give me a form for a postal order.
8) Will this letter reach New York tomorrow?
9) Can you send me a wire with answer prepaid?
10) I wish to send a cable.

Classes 4 à 6:

1) Va chercher des drinks au magasin.
2) Ça prendrait une flashlight.
3) Sers-toi de ma ball-point.
4) Mets le charbon dans la coal bin.
5) Ma mère a laissé le fridge ouvert.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Mme W. Boily, âgée de 39 ans, inhumée à St-Norbert le 8 février

ST-NORBERT — La paroisse vient d'être affligée du décès de Mme Wilfrid Boily (née Ida Olivier). Mme Boily était une de ces personnes toujours gaies; elle savait aider aux autres et prêter main-forte aux organisations paroissiales, tout en étant la maman de trois jeunes enfants. Elle est décédée à l'hôpital Miséricorde, après une courte maladie, le mercredi 8 février. Elle est née à Ste-Agathe, mais vécut à St-Norbert depuis son bas âge.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Rose-Marie; deux fils, Robert et Marc; sa mère, Mme Raphaël Olivier; deux soeurs, Mmes M. Brisson et A. Gendreau, et huit frères, Arthur, Edouard, Raphaël, Ulric, Joël, Xiste, Adrien et Philippe.

Les prières ont été récitées au salon mortuaire P. Coutu, le vendredi 7 février, et le service funèbre fut chanté le lendemain par le R. P. O. Boily, S.J., assisté des RR. PP. Aurèle Lemoine, cousin de la défunte, et A. Girard, Oblats, comme diacre et sous-diacre. L'enterrement se fit au cimetière de St-Norbert.

Les porteurs étaient MM. Henri, Aimé, Laurent, Victor, Emile et Louis Olivier, tous neveux de la défunte.

Remerciements

M. Wilfrid Boily désire remercier tous ceux qui lui ont exprimé, à lui et à ses enfants, de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, à l'occasion du décès de son épouse.

Mme Raphaël Olivier et ses enfants remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, ou assistance aux funérailles de leur fille et soeur, Ida.

Assemblée de l'APM

L'assemblée de l'Association des Parents et Maîtres eut lieu au couvent des Soeurs Grises le 4 février avec une soixantaine de membres présents. La conférence du R. P. R. Durocher, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, était très intéressante et très à point et traitait d'un sujet qui doit intéresser tous les parents consciencieux: "Les grandes unités scolaires".

Le conférencier fut présenté par M. René Deleurme, professeur au collège des garçons de St-Norbert et président des instituteurs canadiens-français du Manitoba, et fut remercié par M. Gérard Lagacé, ancien président de l'APM de St-Norbert.

La soirée se termina par un succulent goûter.

Çà et là

A l'occasion de l'ordination de son fils, Camil, Mme Emma Dufort reçut plusieurs visiteurs d'en dehors, sa soeur, Mlle A. Lagassé, de Drummondville P.Q., et ses fils et brus, MM. et Mmes Fernand et Rodolphe Dufort, de Schefferville, P.Q., et d'Uranium City, Sask.

MM. et Mmes Edmond Dufort et Cyrille Ouimet recurent la famille Dufort à un souper de famille, mardi soir, après la messe de 9 h. p.m. chantée par le R. P. Camil Dufort, P.B.

Malade

Prompt rétablissement à M. l'abbé A. Hébert, curé, qui fait un court séjour à l'hôpital St-Boniface.



On voit sur cette photo **MM. Arthur d'Eschambault et Maurice-Ernest Sabourin**, agents de voyages de St-Boniface, qui visitaient récemment dans le port de New-York le navire Italia des "Home Lines". Les deux Manitobains étudient le plan d'un des ponts de l'Italia, navire de 21,600 tonnes qu'on vient de moderniser totalement. (Photo Home Lines)

57 équipes prirent part au 5e bonspiel de N.-D.-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le 5e bonspiel ouvert tenu récemment remporta un grand succès. Cinquante-sept équipes y prirent part. Les villages représentés étaient les suivants: Miami, Altamont, Somerset, Swan Lake, Cardinal, Rathwell, St-Claude, Portage-la-Prairie, Treherne, Cypress River, Holland et N.-D.-de Lourdes.

L'équipe de Georges Vermière (Swan Lake) avec G. DeGroeve, O. Vanderkerkov et L. Vanderkerkove, remporta le trophée du tournoi et, de plus, le grand prix "Grand Aggregate" pour avoir gagné le plus grand nombre de joutes.

Voici le résultat du 1er concours: 1er prix, l'équipe de Marcel Hebrard (Lourdes); 2e, Michel DePape (Holland); 3e, Gédéon Lesage (Lourdes); 4e, Joe Frizzely (Treherne).

2e concours: 1er prix, l'équipe de Georges Vermière (Swan Lake); 2e, P. Lynch (Treherne); 3e, Gédéon Lesage (Lourdes); 4e, W. Walker (Rathwell).

3e concours: 1er prix, l'équipe de L. Graham (Altamont); 2e, Fernand Savoie (Lourdes); 3e Normand Vennard (Treherne); 4e, Henri Daudet (Lourdes).

4e concours: 1er prix, l'équipe de Normand Vennard (Treherne); 2e, Fernand Savoie (Lourdes); 3e, Louis Lemoing (Somerset); 4e, Marcel Boulic (Lourdes).

Le comité en charge du bonspiel tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé, soit par leur travail, soit par leurs dons de magnifiques prix, à assurer le succès de ce sport d'hiver. Nous remercions également les dames qui se sont dévouées pendant de longues heures à servir les goûters. Un cordial merci à M. Eugène Coutant pour son dévouement et son intérêt au "Curling rink". Avec l'aide de tous, ce bonspiel fut une vraie réussite.

Partie de cartes

Le dimanche 9 février, par un grand froid, des amis de Lourdes et des paroisses environnantes sont venus encourager les Dames Auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame, lors de leur partie de cartes.

Les heureux gagnants chez les hommes furent MM. Pierre Bosc et Roméo Roch; chez les dames: Mmes Victor Pantel et Fernand Aminot. Le prix de consolation fut remis à Mme Lionel-Brisson.

Prix de tombola: magnifique service de vaisselle de 8 couverts, don des Dames de Ste-Anne, gagné par Mlle Régina Robitaille; couverture de laine, don de Simpson-Sears, gagnée par Mme Auguste Durand; caisse de bière, don de M. Marcel Roch, gagnée par Mme Pierre Bosc. Le bingo favorisa cinq joueurs.

La soirée se continua par la partie récréative: chants, violon, piano, saynète et monologue par notre imitateur Désiré. Un goûter termina la veillée.

Les recettes se chiffrèrent à $293.75. Grand merci aux généreux donateurs et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Sports chez les étudiants

Le 8 février eut lieu le 5e "High School Bonspiel" à Notre-Dame-de-Lourdes. Seize équipes y prirent part. Tous jouirent de cette rencontre de jeunes étudiants des villages environnants: Rathwell, Somerset, Swan Lake, Treherne et Lourdes.

Le premier prix du 1er concours fut remporté par l'équipe de Roger Chanel (Somerset); le 2e prix, par l'équipe de Lyle Watson (Rathwell), et le 3e, par l'équipe de Norbert Delaquis (Lourdes).

Le 1er prix du 2e concours fut remporté par l'équipe de Jean Brisson (Lourdes), le 2e prix, par l'équipe d'Emile Decosse (Somerset), et le 3e prix, par l'équipe d'Edmond Roch (Lourdes).

Sincères remerciements aux généreux donateurs. Félicitations aux heureux gagnants et une cordiale bienvenue pour l'an prochain.

Baptême

Le 7 février: Albert-Joseph-Roger Dupasquier, fils de M. et Mme Aurèle Dupasquier, né le 2 février à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes. Parrain et marraine, M. Norman Dupasquier et Mme Roméo Dupasquier, frère et tante de l'enfant.

Partie de hockey

Le dimanche 9 février, le club de hockey reçut la visite des Anciens de Notre-Dame-de-Lourdes qui résident maintenant à St-Boniface. Les jeunes du village durent accepter une défaite de 6 à 4. Félicitations tout de même au club local, et à la prochaine!

Ste-Amélie

Va-et-vient

Mlles Adéline Corbel et Léa Archambault sont venues passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Paul Moreau, de St-Boniface, il y a deux semaines.

M. et Mme Gérald Marion, de Dryden, Ont., ont passé une couple de jours chez leurs parents, M. et Mme J. Moriaux, la semaine dernière.

M. et Mme Denis Godard, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme J. Peeters pour une couple de jours, la semaine dernière.

MM. et Mmes Léo St-Aubin et Eugène Soucy, de Dryden, Ont., ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

Funérailles

M. Amédée Therrien, âgé de 81 ans, est décédé le mardi matin 4 février à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, après une longue maladie.

Le service funèbre fut chanté le vendredi 7 février dans l'église de Ste-Amélie par M. l'abbé Charles Vachon, curé. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Fred Pinette, Jules Peeters et Athanase Therrien, de Laurier, Georges Verhaeghe, Amédée Pinette et Georges Vandenbosch, de Ste-Amélie.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, Arsène, de Laurier, Anthime et Valérien, de Ste-Amélie, et une soeur, Mme A. Soens (Stéphanie), de Lulu Island, C.-B.

Remerciements

Un grand merci au choeur de chant de Ste-Rose pour être venu au service de M. Therrien.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Placide et Angèle Landry, patients à l'hôpital de Ste-Rose pour opération d'appendicite.

Laurier

Gouret

Le samedi 1er février, l'équipe senior de Laurier remportait le 1er prix au tournoi de gouret de Kelwood. Laurier triompha d'abord de Plumas par un pointage de 4 à 0. En finale ils défirent Kelwood 3 à 2 en période supplémentaire; Eugène Assailly enregistra le point vainqueur sur une passe de Gaby Gamache. Au cours du tournoi, Adrien Clément compta deux points, tandis que Roger Lapointe, Patrice Letain, Justin Assailly et Gaby Gamache enregistraient un point chacun.

Va-et-vient

La Rév. Mère Ste-Lutgarde, provinciale des religieuses de la Présentation, ainsi que la Rév. Sr Marie-Dominique (Marie), fille de M. et Mme René Bouchard, de retour du noviciat de St-Hyacinthe en route pour le couvent de Debden, Sask., étaient de passage au couvent, cette semaine.

Dunrea

Départ

Mme Antoine Boulet partait le samedi 8 février pour aller reconduire sa fille, Estelle, qui est entrée dans la communauté des Soeurs Chanoinesses des Cinq-Plaies, à St-Boniface, le mardi 11 février. A cette même date, une autre fille, Eliane prenait l'habit. Estelle est la troisième de la famille qui entre dans cette communauté; une quatrième, Luce-Marie, entrait chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, il y a quelques années. Les sacrifices des parents portent leurs fruits. Félicitations et voeux de persévérance à ces nouvelles élues du Seigneur.

Va-et-vient

On se rappelle que M. Colbe était hospitalisé à St-Boniface pour y subir une intervention chirurgicale à la vue. L'opération a bien réussi et le patient est en bonne voie de guérison. M. Colbe est maintenant revenu à Dunrea.

MM. Théo et Clément Martin, de St-Jean-Baptiste, accompagnés de M. Siméon Marion, de Winnipeg, en route pour Radville, Sask., s'arrêtaient dans la paroisse pour y visiter M. et Mme J.-O. Boulet.

Partie de cartes

Un nouveau groupe a été appelé pour organiser la troisième partie de cartes de la saison qui aura lieu probablement le dimanche 23 février. Mmes Richard Rondeau, Jos. Souyri, Napoléon Boulet et René Côté en sont les principales organisatrices. Invitation spéciale aux amis de l'extérieur.

Saint-Labre

Partie de cartes

La partie de cartes du 9 février, organisée par les familles Hubert Ross, Edmond Gauthier et Fernand Gérardy, a rapporté la somme de $83.00.

Les prix de cartes furent gagnés comme suit: Mlles Laurette Grenier et Constance Adam, MM. Joseph Gisiger et Henri Grenier. A la rafle, le sort favorisa M. Henri Grenier (un billet de $5.00) et M. Joseph Gisiger (une paire de draps).

Remerciements sincères aux organisateurs et à tous ceux qui ont participé au succès de cette soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Raymond Le Leannec, M. Jules Gérardy et Mlle Odile Poncelet ont rendu visite à Mme Julien Gérardy.

M. Ferdinand Poiron a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Eugène Poiron, de Florzé.

M. Jean Gisiger, d'Ashern, Man., a rendu visite à sa mère, Mme B. Gisiger. Sa soeur, Angèle, l'accompagnait, ainsi que Mlle Jeannine Bisson, de St-Boniface.

Mlle Laurette Grenier, de St-Boniface, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Alphonse Grenier.

Election

Le dimanche 16 février avait lieu l'élection d'un nouveau syndic pour remplacer M. Emile Beaulieu, finissant un terme de trois ans. M. Georges Grenier fut élu pour trois ans.

Merci à M. Beaulieu pour ses bons services et bienvenue à M. Grenier.

Assemblée mensuelle de l'APM à Lorette

L'assemblée mensuelle de l'Association des Parents et Maîtres eut lieu le mardi 4 février dans la salle du sous-sol de l'école Lorette Centre. Malgré la température inclémente, un bon nombre de parents étaient présents. L'orateur invité était M. l'abbé L. Bouvier, aumônier diocésain de l'Action catholique. Sa causerie faisait suite à la précédente donnée par M. Joseph De Gagné, de St-Boniface, et qui se résumait en trois points: besoin de sécurité, besoin du bonheur et besoin d'affirmer sa personnalité.

Comme c'était la semaine du dimanche, M. l'abbé Bouvier expliqua comment sanctifier le dimanche et les six jours qui suivent en ces termes: comment se fait-il que les chrétiens ont de la difficulté à suivre la loi du christianisme? C'est que, dit-il, on suit les maximes du monde durant la semaine et même le dimanche. De nos jours, c'est la course à l'argent. Croyant que l'argent fait le bonheur, on se laisse tenter par un salaire immédiat et l'on trouve en cela une raison suffisante pour abréger les études des enfants. C'est dommage, car c'est presque couper les ailes à un avenir meilleur. De nos jours, il faut suivre la mode et l'on s'éloigne du christianisme s'en le remarquer. Le christianisme est pourtant capable de satisfaire à ces points, en cultivant chez l'enfant le désir d'envier les qualités morales des bonnes gens et en leur montrant à se renoncer. C'est par les sacrifices des enfants que le monde sera sauvé et c'est ainsi qu'ils rendront leurs parents heureux et se trouveront plus heureux eux-mêmes.

Cette causerie fut suivie d'un forum bien pratique, et les parents en tirèrent grand profit.

Un goûter fut servi par Mmes R. Préfontaine et O. Mondor et quelques autres.

Souhaitons que ces sages conseils apportent à la jeunesse un triple enrichissement physique, moral et religieux.

Quarante Heures

Les 8 et 9 février avaient lieu, à la chapelle des Soeurs de St-Joseph, les exercices des Quarante Heures. Les paroissiens étaient invités à y assister. La clôture eut lieu le lundi matin.

Les autels étaient magnifiquement décorés de fleurs rouges et de guirlandes dorées, c'était comme un petit paradis.

Les religieuses firent les frais du chant.

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire eut lieu le mardi 28 janvier devant une nombreuse assistance. Les invités d'honneur étaient M. l'abbé A. St-Laurent, M. et Mme P. Frossais, de St-Boniface, et M. Théodore Trudeau, d'Ile-de-Chênes.

La soirée débuta par un film. Ensuite, le président, M. Jean-Baptiste Grégoire, dit un mot de bienvenue et lut le rapport du bureau de direction. M. Fabien Desmarais donna le rapport financier; M. Roger Gauthier, celui du comité de crédit; M. Grégoire Jeanson, celui du comité de surveillance et M. Robert Grossman, celui de la caisse scolaire.

Il y eut ensuite une discussion générale. M. Frossais félicita les membres du progrès de leur caisse. Il leur rappela que la caisse fêtera le 20e anniversaire de sa fondation le 25 mars prochain.

M. l'abbé St-Laurent encouragea les membres à former des cercles d'étude, afin de s'intéresser davantage à la caisse.

On décida de tenir ces réunions à la salle paroissiale. Après étude et discussions, un des membres donna de plus amples explications.

M. l'abbé R. Belanger, curé, adressa un mot de remerciements aux membres, aux invités et à toute l'assemblée.

Les membres des comités élus furent MM. Paul Gauthier, Arthur Landry et Alfred Desmarais.

Un goûter fut servi par les dames.

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 9 février avait lieu la cinquième partie de cartes de la saison. 16 tables étaient remplies de joueurs. Les prix des cartes furent remportés par Mme René Vincent et M. Oscar Papineau et ceux de consolation, par Mme Oscar Dubé et M. Zéphir Chèvrefils. Le prix d'entrée alla à Mme Elphège Caya. La rafle favorisa M. David Dufour, de Powerview.

Tous se séparèrent enchantés après avoir pris un bon goûter.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 23 février. Bienvenue à tous.

Malades

MM. G. Bourgeois, T. et G. Dupont sont de retour dans leurs foyers, après quelques jours passés à l'hôpital de Pine Falls.

Patronne de la TV

CITE DU VATICAN — Le pape vient de proclamer sainte Claire d'Assise, patronne de la télévision. Sainte Claire, co-fondatrice de l'ordre des Clarisses, mourut à Assise en 1253. Sur son lit de malade près de San Damiano, Italie, à Noël 1252, elle vit et entendit les cérémonies qui se déroulaient à Assise.

Fannystelle

Décès

M. Roméo Charbonneau, âgé de 51 ans, de Fannystelle, Man., est décédé le mardi 28 janvier à sa demeure. Né à Beausoleil, P.Q., il vint à Fannystelle en 1930.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lauria; deux fils, Orval et Marcel; une fille, Armande; sa mère, Mme Lucia Charbonneau; deux frères, Armand et Adrien, et quatre soeurs, Mmes E. Gervais, A. Bessette, E. Saurette et J. Lalonde.

Le service fut chanté le samedi 1er février dans l'église de Fannystelle. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

Ste-Agathe

Nouveau syndic

Félicitations à M. Edmond Guertin qui fut élu syndic pour trois ans le dimanche 26 janvier. Il remplaça M. Gérard Lemoine, sortant de charge. Le comité des syndics de Ste-Agathe se compose maintenant de MM. Joseph Dumesnil, président, Paul Aubry et Edmond Guertin.

Soirée récréative

Une soirée récréative, organisée par les Chevaliers de Colomb, eut lieu, à la salle paroissiale des vétérans le samedi soir 15 février, et rapporta un franc succès. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. et Mme René Préfontaine, de St-Pierre. On a pu acclamer M. Préfontaine qui se portera candidat libéral aux prochaines élections. Il fut choisi à la nomination qui eut lieu au congrès de Dominion City le vendredi après-midi 14 février.

Une nouvelle société d'horticulture vient d'être fondée au Manitoba

OTTERBURNE — Le 10 février dernier, la "Manitoba Nursery Association" fut fondée dans cette province. Les membres de l'exécutif sont: MM. W. Sheimerdine, de Charleswood, président; H. M. Orchard, de Winnipeg, vice-président; Fred J. Weir, horticulteur provincial, de Winnipeg, secrétaire-trésorier. Les quatre directeurs sont: MM. G. Aubin, de Carman, le R. F. T. Laflamme, c.s.v., d'Otterburne, MM. D. B. McNeil, de Dropmore, et C. S. Stevenson, de Morris. Les deux directeurs "ex-officio" sont: le Dr C. C. Strachan, surintendant de la Ferme expérimentale de Morden, et le Dr A. C. Fergusson, professeur en horticulture à l'Université du Manitoba.

Les principaux buts de cette association manitobaine sont: 1) offrir aux clients seulement des plants et des variétés rustiques et recommandés pour les Prairies; 2) promouvoir le développement de l'horticulture dans toutes ses sphères, surtout l'embellissement du Manitoba; 3) offrir aux Manitobains un service mensuel de renseignements par les journaux et les postes de radio; distribuer des publications du gouvernement, qui concernent les nombreux aspects de l'horticulture.

St-Jean-Baptiste

Le dimanche soir 23 février aura lieu un grand bingo avec cagnotte de $135.00. Venez nombreux encourager le Centre récréatif de St-Jean-Baptiste.

MM. Théobald Martin et Siméon Marion sont revenus d'un voyage à Radville, Sask. M. Martin, ancien résidant de cet endroit, visita de nombreux parents et amis. M. Marion eut le plaisir de visiter sa soeur, Mme Florina Prost, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Il n'était pas allé à Radville depuis 22 ans. C'est donc dire qu'il a constaté un progrès énorme dans cette petite ville, tels que l'érection d'une nouvelle église, d'un hôpital, d'un hospice, d'un nouveau presbytère, etc., sans oublier le système d'eau courante qui entrait en vigueur le lundi 17 février.

M. et Mme Colbe, de Dunrea, visitent M. et Mme Martin, ces jours-ci.

Le MAISON SAINT-JOSEPH
OTTERBURNE, MAN.



Pensionnat-école supérieure
Cours général (High School) Grades 7 à 12 inclusivement

Vol. 9, No 12 21-2-58

Journée des parents le 2 mars

Les papas et les mamans des pensionnaires et des externes sont cordialement invités à se rendre à Otterburne le dimanche 2 mars, à 2 h. p.m. C'est la journée des parents, la seule de l'année. C'est une réunion qui s'avère nécessaire à l'oeuvre de collaboration que nous poursuivons.

Il y aura une partie récréative, puis la lecture des notes, quelques exposés pédagogiques et la discussion de questions importantes. Nous vous attendons nombreux.

COMMUNIQUE.

En route pour Kioto

Le gros oiseau métallique se pose doucement sur la piste d'envol de l'aéroport Stevenson. Un petit homme à la chevelure grisonnante et au regard d'apôtre apparait dans l'encadrement. Qui est-il? Le R. F. Alfred Pion, missionnaire Clerc de St-Viateur, en route pour Kioto, Japon. Il retourne à ses brebis après un séjour de repos au pays natal. Le R. F. Procureur l'accueille chaudement et l'amène passer deux jours avec nous.

Il a à peine passé deux heures au collège que nous le mettons à contribution. Toute la soirée durant il nous raconte son histoire, l'histoire de ses confrères et celle de cet étrange peuple que sont les Japonais.

Il évoque d'abord le souvenir du R. F. Phaneuf, notre "superman" d'autrefois, aujourd'hui l'homme à tout faire de Formose. Il nous parle ensuite de la grande politesse, du stoïcisme et de l'amour de l'étude de son peuple d'adoption.

Comme tout missionnaire, le Frère Pion est aussi à la recherche des âmes sacrifiées qui voudront demain aller renforcir l'équipe viatorienne au pays du soleil.

La soirée missionnaire fut rehaussée par des plaques cinématographiques et quelques numéros de chant et d'orchestre.

Chronique des Anciens

Félicitations à Elie St-Jacques, un des gagnants de la bourse Roger Goulet pour 1957.

Visiteur à la Caisse

Les membres de notre Caisse Populaire avaient le plaisir mercredi soir de recevoir la visite de M. l'abbé A. St-Laurent, directeur diocésain des Caisses Populaires. Il adressa la parole aux étudiants sur les monopoles et rencontra les membres de l'exécutif et les différents comités.

Tournoi de la Marine

Le samedi 8 février avait lieu le tournoi annuel des clubs de cadets de la Marine canadienne.

Une trentaine de jeunes cadets et une dizaine d'officiers étaient nos invités pour la journée.

Aucune sensation nouvelle ne marqua ce quatrième tournoi si ce n'est l'avalanche des points comptés au cours des joutes de gouret. La force inégale des équipes en présence en fit un tournoi dénué d'excitation. Cela explique pourquoi le "public" se tenait à l'intérieur où l'on s'amusait beaucoup plus, tandis que les clubs s'opposaient devant les juges de buts, les chronométreurs et les marqueurs. Les organisateurs n'en eurent pas moins de mérite, et les visiteurs partirent absolument satisfaits.

Voici les résultats: St-Paul 0, St. John Travers 10; Selkirk 0, M.S.J. 16; St. John Travers 0, M.S.J. 11; Steinbach East 0, M.S.J. 10.

Les grands compteurs de ces "dégelées" de fin de semaine furent: Ted Roch 10, Camille Piché 5, Adélard Sénécal 5, Arcel Girard 4, Gilbert Comeau 4 et Marcel Fraser 3.

Retraites fermées

680, rue Langevin:
tél.: CHapel 7-1422

FEVRIER

21-23: Chevaliers de Colomb de langue anglaise (Norwood).

25-27: Dames de St-Pierre, Otterburne, St-Malo, Ile-de-Chênes.

28-2 mars: Dames de langue anglaise.

MARS

4-6: Journées d'études des RR. PP. Oblats.

7-9: Chevaliers de Colomb, Conseil de St-Boniface.

11-13: Hommes de La Broquerie, Ste-Anne, Thibaultville, Ste-Geneviève, Lorette, St-Georges, Powerview, St-Laurent.

14-16: Hommes de St-Pierre, Otterburne, St-Malo, Ile-de-Chênes.

18-20: Hommes de St-Claude, Somerset, Haywood, Fannystelle, Mariapolis, N.-D.-de-Lourdes, Dunrea.

25-27: Dames de St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, Dunrea, St-Norbert, La Salle.

28-30: Dames de langue anglaise de St-Ignace.

AVRIL

3-5: Hommes de langue française de St-Boniface (Semaine Sainte).

11-13: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, Ste-Elisabeth, St-Joseph, Ste-Agathe, La Salle, Aubigny.

18-20: Retraite des fiancés.

22-24: Académie Ste-Marie. Cours commercial.

26-28: Académie Ste-Marie.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
18 février 1958

BEURRE

Crémerie	.60¾

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.30
Grade A moyens	.22-.23
Grade A petits	.15-.16
Grade B	.20-.21
Grade C	.13-.14

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées—prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C:	
4-5 livres	.10-.13
au dessous de 4 livres	.07-.09

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22
Au-dessous de 4 livres	.15-.16

Marche aux bestiaux

Bouvillons.	
Bons	20.50- 21.00
Moyens	18.50- 20.00
Ordinaires	14.00- 17.50
Genisses:	
Bonnes	$19.50-$20.00
Moyennes	17.00-19.00
Ordinaires	10.00- 16.00
Vaches.	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	14.50- 15.50
"Canners" et "Cutters"	11.00- 13.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$30.00-$34.00
Bons	30.00- 34.00
Moyens	25.00- 29.00
Ordinaires	18.00- 24.00
Taureaux:	
Bons	$16.00-$17.00
Ordinaires	10.00- 15.00
Porcs:	
Grade A	$28.50-$29.00
Truies	16.00- 19.00
Moutons:	
Bons	$21.00

St-Laurent

Hockey

Le dimanche 9 février, l'équipe des Alouettes de St-Laurent rencontrait les Canadiens de Sandy Bay. Malgré la température assez inclémente, une foule nombreuse était venue pour acclamer leurs étoiles. Mais malgré ce support, les Alouettes durent abaisser leurs ailes devant l'attaque soutenue et le beau jeu de passe des adversaires.

Après un beau début, les Alouettes tenaient une avance de 2 à 1 à la fin de la première période. Durant la deuxième période, les Alouettes virent le pouvoir des Canadiens s'effondrer sur eux alors que ces derniers comptèrent à quatre reprises sans réplique des nôtres. La troisième période fut à peu près égale et durant les dernières minutes de jeu, les deux gardiens de buts se conduisirent en héros devant la véritable avalanche de caoutchoucs dirigés vers eux par les deux équipes.

Les points des Alouettes furent comptés par E. Carrière avec deux et par A. Coutu. Ces derniers avec A. Chaboyer, le gardien de buts, furent les étoiles de notre équipe.

Cette défaite est la deuxième en quatre parties pour les Alouettes, mais ils pourront prendre leur revanche contre les Canadiens alors qu'ils se rendront à Sandy Bay pour une partie le 16 février. L'équipe de hockey "Alouettes" de St-Laurent désire remercier chaleureusement M. Robert Connelly et son équipe de Sandy Bay pour une partie si intéressante.

Soirée des enfants

La soirée annuelle des enfants de choeur a eu lieu le 8 février à la salle paroissiale. Malgré la temperature plutôt rigoureuse, plusieurs paroissiens se rendirent afin de gagner quelques jambons. Le prix d'entrée, don de M. F. Gratton, a été gagné par Mme Romuald Perrault.

M. Darius De Laronde présida à l'encan chinois et M. Benny Bruce fut l'heureux gagnant du prix.

M. Laurie Bruce gagna un beau gâteau. Tous les paroissiens étaient bien satisfaits de cette réunion.

Les enfants de choeur remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont dévouées pour le succès de cette soirée.

Malades

M. Paul Buors, hospitalisé pour quelque temps à St-Boniface, est de retour chez lui, en convalescence.

Mme P. Connelly est de retour chez elle, après avoir subi une opération assez grave.

M. Louis Buors, atteint de pneumonie, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Winnipeg.

Va-et-vient

M. Grégoire Gaudry, de l'Aviation canadienne, stationné à Sudbury, Ont., est en congé de trois semaines chez ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry.

Le tragique tournant de Sakiet

(Suite de la première page)

attaques aériennes n'est pas le défaut exclusif des aviateurs français. Ils constatent d'autre part que la conscience universelle si prompte à s'émouvoir à la tragédie de Sakiet, demeure curieusement insensible devant les manifestations du terrorisme nord-africain en France qui, en moins de 2 ans, ont fait près de 1,000 morts et 4,000 blessés — toutes les victimes étant des Nord-Africains, massacrés, mutilés ou torturés par d'autres Nord-Africains!

Mais ils n'en demeurent pas moins troublés et en proie à un malaise que n'a pas manqué d'accroître le geste de M. Mendès-France, embrassant publiquement l'ambassadeur de Tunisie à son départ de Paris. Ils se sont alors demandés: "Où est la vérité, où est la justice dans cette tragique aventure? Et où est notre devoir?"

Cependant ils ont assez vite compris que l'indignation bruyante dont on les accablait était un véhicule bien commode pour des arrières pensées politiques moins nobles, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Le vrai chagrin, la tristesse réelle ne s'accompagne généralement pas de ces démonstrations tapageuses, de ces sarcasmes et de ces condamnations.

Et puis, M. Bourguiba a joué le grand jeu, après avoir indécemment exhibé les cadavres des malheureuses victimes de Sakiet. Les Français ont alors compris que leur trouble était plus grand que de raison et qu'après tout dans cette affaire les torts n'étaient pas seulement de leur côté. Les outrances de langage du président tunisien, ses menaces et ses violences, les mesures vexatoires qu'il a prises à l'égard des Français de Tunisie, les blocus des garnisons, les expulsions sans délai, et surtout le chantage exercé sur le plan international — "Si vous ne me soutenez pas, je me tourne vers l'Est!" — ont achevé de les éclairer sur les sentiments d'amitié que M. Bourguiba affirme porter à la France et à l'Occident. Aussi bien, après avoir soutenu le point de vue tunisien et condamné la France au lendemain de Sakiet, l'opinion internationale s'alarme-t-elle des exagérations tunisiennes et de la situation "explosive" ainsi créée entre la France et la Tunisie. On en arrive à douter de la bonne foi et du bon sens des autorités tunisiennes.

* * *

L'Assemblée nationale, émue et troublée, avait donné à M. Félix Gaillard un quitus de résignation après un débat de huit heures sur la tragédie de Sakiet. M. Bourguiba avait alors la possibilité de renverser le gouvernement français en demeurant une victime. Le président tunisien a choisi une autre attitude qui, tout en donnant au président du Conseil de graves préoccupations diplomatiques, a sensiblement raffermi sa position sur le plan intérieur. Une crise ministérielle à Paris, favorable à une nouvelle offensive de M. Mendès-France, eut pu avoir pour résultat d'infléchir le cours des événements en Afrique du Nord, et spécialement en Algérie, où se trouve la clé du problème. M. Bourguiba a donc rendu un très mauvais service à ses alliés de France et d'Algérie, en tentant d'utiliser démesurément à son seul profit la faute de Sakiet. Son intransigeance risque finalement de durcir la position française sur tous les plans, et c'est évidemment dommage au moment où l'entrée en vigueur de la loi-cadre sur les nouvelles institutions algériennes pouvait laisser espérer une détente en Afrique du Nord. Mais ceci explique peut-être cela.

* * *

Au demeurant, le drame de Sakiet, souligne la défaillance de l'autorité gouvernementale en France et le délabrement grave des institutions politiques. L'initiative de la riposte française aux attaques venues de Tunisie semble avoir été prise à l'échelon local, sans consultation préalable avec Paris. Le gouvernement n'a pu que "couvrir" après coup les responsables du raid aérien, en raison, précisément, des graves répercussions internationales de celui-ci. Mais, d'une façon générale, la politique de la France à l'égard de la Tunisie, mise en oeuvre par des gouvernements successifs et transitoires, n'a jamais découlé d'une idée directrice. Ballottée au gré des événements et des incidents, elle offre un profil en dents de scie, bien fait pour irriter les Tunisiens autant que les Français.

Dans la **France Catholique**, M. Jean de Fabrègues confirme cette impression:

"Ce dont la France a besoin c'est d'une autorité continue et obéie, d'une autorité consciente et agissant en vue de ses propres fins, non des réactions de l'opinion."

"En deux mots comme en cent, la France a besoin d'un Etat. Le drame de Sakiet ne doit pas retomber sur les exécutants. Il est la preuve qu'il n'y a plus d'Etat en France. Et c'est ce qui est grave."

Le fait qu'avant de quitter Paris, l'ambassadeur de Tunisie soit allé porter ses doléances au général de Gaulle et au cardinal Feltin — et non au gouvernement de la République — prouve que l'autorité du gouvernement est bien faible. L'Assemblée nationale vient précisément d'aborder l'examen de la réforme constitutionnelle. Saura-t-elle tirer pour sa part la leçon du tragique tournant de Sakiet?

Maurice HERR.

St-Adolphe

Souper aux fèves

Le vendredi soir 14 février, les Chevaliers de Colomb donnèrent un succulent souper aux fèves à une centaine de convives. Les tables étaient artistiquement décorées pour commémorer la St-Valentin. Les enfants de choeur de la paroisse servaient les tables.

Le président, M. M. Théoret, agissait comme maître de cérémonies. Parmi les invités, on remarquait plusieurs Chevaliers de Colomb de Ste-Agathe, Winnipeg et St-Malo.

MM. les abbés A. Brunet, curé, et L. Rivard adressèrent la parole. L'orchestre Proteau-Girard-Pastuzenko firent les frais de la musique. Tous se séparèrent apportant un bon souvenir de cette belle veillée.

Hockey

Le dimanche 16 février, les élèves du collège de St-Boniface rendirent visite au club de St-Adolphe pour une des parties de hockey les plus intéressantes de la saison. Avec un effort ou adresse de Léo Laramée, gardien de buts, St-Adolphe remporta la victoire par un pointage de 3 à 0.

L'étoile de la partie fut Fernand Lemieux qui, malgré une fracture à l'épaule, s'enligna à la troisième période pour compter le premier but. Les autres buts furent comptés par André Lagassé et Maurice Gagnon.

Bingo

On continue toujours les soirées de bingo. Un prix est donnée à chacune des 20 parties. Mme O. Comeau, de La Salle, fut l'heureuse gagnante d'un prix de $115.00, dernièrement.

Saskatoon

Ligue Catholique

Mme E. Brophy, présidente diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques, donna une causerie lors de la réunion mensuelle des dames de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens.

Au cours de sa conférence, Mme Brophy appuya fortement sur l'importance d'appliquer les principes chrétiens dans l'accomplissement du travail de chaque convocation. Les remerciements de la Ligue furent exprimés par Mme A. Couture.

Mme T. Préfontaine présidait la réunion. Mme J. Demers était en charge du goûter.

Notre cercle de la Ligue a contribué aux fonds nationaux des bourses pour l'éducation dans le champ du travail social.

Contribution aussi fut faite à l'occasion de l'ouverture de "Ste Anne's Home".

Soirée pour la chorale

On comptait 48 personnes à la soirée pour la chorale de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens. Tous s'amusèrent à chanter et danser les danses de folklore.

La soirée se clôtura par un goûter de mets chinois.

Retraite fermée

Un groupe d'hommes de langue française ont suivi une retraite fermée à la maison des retraites "Queen's House", les 14, 15 et 16 février.

Vingt et un étaient de Saskatoon, et quinze autres de St-Denis, Vonda, Prud'homme et Rosetown.

Pour la première fois, la maison était remplie pour la première retraite entièrement de langue française.

Le R. P. E. Lequiea, O.M.I., était directeur et le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., de St-Boniface, prédicateur.

Le succès de cette retraite indique la nécessité pour une autre avant longtemps.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Les membres du comité d'organisation de la soirée d'amateurs de Saskatoon n'ont pas un moment de répit; la liste des numéros s'allonge et elle est loin d'être close. Il est encore prématuré de donner ici le nombre exact des exécutants, mais on peut déjà affirmer qu'il y aura de la variété et de l'ambiance, le 28 février à la salle St-Joseph, où aura lieu la soirée d'amateurs au profit de CFNS.

Plusieurs auditrices ont fait parvenir à Radio-Canada, par l'entremise de CFNS, des lettres d'appréciation pour les programmes réalisés à Radio-Canada. Le directeur de Radio-Prairies-Nord remercie ces auditrices pour leur geste et souhaite que leur exemple soit suivi.

La petite Suzanne Mercereau, de Titanic, a inscrit son nom, cette semaine, au palmarès des concours des enfants. Félicitations, Suzanne.

Voici une bonne nouvelle pour les auditeurs de "Bienvenue Saskatchewan". Ce programme, jusqu'à nouvel ordre, débutera le samedi, à 4 h. 40 p.m., au lieu de 5 h., et se terminera comme d'habitude à 6 h.

Comme par le passé, on entendra sur nos ondes tous les dimanches, jusqu'à Pâques, de 4 h. 30 à 5 h. 30, "La Prédication du Carême". Le R. P. Gaston Fournier, de Toulouse, prêche le Carême, cette année, à l'église Notre-Dame de Montréal. Cette période de l'Année liturgique est une période de pénitence et d'abstinence, mais les auditeurs de CFNS ne feront pas preuve d'un esprit de sacrifice en écoutant le Père Fournier. Ce sera plutôt pour eux un plaisir; le Père Fournier, prédicateur de grande classe, saura par la variété de ses sermons et son éloquence, capter l'attention de son auditoire et illustrer, pendant le Carême, les dogmes de la religion.

Inauguration du Centre Quirion le 2 mars à St-Edouard, Alberta

ST-EDOUARD, Alta — La bénédiction et l'inauguration officielle du Centre d'Accueil Quirion aura lieu le 2 mars prochain, à St-Edouard, Alta, sous la présidence de S. Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul.

La cérémonie d'inauguration commencera à 3 h. p.m. Après la bénédiction solennelle, des allocutions spéciales seront prononcées par S. Exc. Mgr Lussier, M. l'abbé C.-H. Bérubé, curé de St-Edouard et directeur diocésain de l'Etablissement rural, M. l'abbé Gérard Bouchard, curé de Brosseau et aumônier diocésain de l'Action rurale et de la Société d'Etablissement rural, Mme Louis Boucher, hôtesse du Centre Quirion, M. Marcel Chevrette, agronome de la région de St-Paul, et M. Valère Roy, contracteur général.

Après le goûter de 4 h. 30, on procédera aux délibérations préliminaires à la fondation de la Société d'Etablissement rural, sous la présidence de M. l'abbé C.-H. Bérubé. Cette partie du programme comportera deux sections: exposé sur le travail d'organisation et de propagande depuis le 19 août 1957, par M. L. Boucher, "Faut-il rénover nos méthodes d'Etablissement rural?" par M. l'abbé G. Bouchard. Immédiatement après ces délibérations, vers 6 h. 30, les Dames de Ste-Anne de la paroisse de St-Edouard serviront un souper froid.

A 7 h. 30 p.m., il y aura salut du T. S. Sacrement, suivi d'une séance à 8 h. au cours de laquelle on procédera à l'étude et à l'amendement de la Constitution, s'il y a lieu; à l'adoption de la Constitution; et enfin, à l'élection des directeurs. Vers 10 h. p.m., pour clore cette journée mémorable, S. Exc. Mgr Lussier tirera quelques conclusions des discussions et des enseignements de cette fructueuse journée.

Ponteix

Thé et rafle

Le samedi 24 janvier, les membres de l'A.C.F.C. et les enfants de Marie ont donné un thé au profit de l'ameublement du bureau du Manoir pour vieillards à Ponteix.

Il y avait aussi rafle d'une chaise-télévision donnée par la quincaillerie Jos. Lemieux, un service à dépecer, don de la quincaillerie P.-L. Dubourt et Fils, et une lampe-boudoir électrique, don du magasin "Nouveauté" de M. H. Arcand. Ces objets ont été tirés le 9 février et ont été gagnés par Mlles Hélène Mercier et Cécile Privé et Mme Jean Mondor.

Va-et-vient

M. et Mme J. Rennie et leur fils ont visité les parents de Mme Rennie, M. et Mme Achille Stringer, récemment.

M. Jean Lacoursière, de Calgary, Mmes Gaston Goddu, de Frenchville, Léona Bitzenberg, de Lethbridge, et Perrault, de Val Marie, ont passé la semaine près de leur mère patiente à l'hôpital Gabriel de Ponteix.

Mme Louis Forget a accompagné Mme Bertha Beauchamp pour un examen médical à l'hôpital Université de Saskatoon.

Mlle Rose Campeau, garde-malade graduée, est retournée à Wadena, après avoir passé une semaine chez sa mère, Mme Maria Campeau.

MM. et Mmes Roland et G. Liboiron sont allés à Moose Jaw pour affaires.

Festival de la Chanson française à Prince-Albert le 23 février

PRINCE-ALBERT — Ce festival devait avoir lieu en décembre 1957. Pour faire suite aux fêtes de l'année eucharistique et du cinquantenaire du diocèse de Prince-Albert, ce festival prendra un caractère spécial. Il aura lieu dans la cathédrale du Sacré-Coeur le 23 février, à 3 h. p.m., et le programme comprendra une série de cantiques, quelques motets par une quinzaine de choeurs et de chorales du nord de la Saskatchewan.

Il sera offert en hommage à S. Exc. Mgr Léo Blais, l'âme du Congrès Eucharistique; au diocèse de Prince-Albert, en honneur de son 50e anniversaire; à la paroisse du Sacré-Coeur qui célèbre sa 75e année de fondation.

Les Canadiens français de tout le nord de la Saskatchewan sont cordialement invités à cette fête à la fois musicale et religieuse.

(Communiqué)

St-Brieux

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Brieux eut lieu le vendredi 24 janvier. Environ 80 adultes étaient présents.

M. François Tinivez, président, ouvrit l'assemblée en présentant l'orateur invité, M. A. Charbonneau, spécialiste en matière d'enseignement des Caisses Populaires de la Saskatchewan.

Le président souligna le progrès fait durant l'année 1957. De 193 membres avec actif de $42,553 au début de l'année, le total s'éleva à la fin de l'année à 370 membres avec actif de $144,509.

Le rapport statistique fut lu par le secrétaire-trésorier, M. Berard Tétreault, rapportant un surplus non-divisé de $23.64, après qu'une provision pour réserve eut été faite et qu'un dividende de 3 pour cent sur les parts eut été versé.

Le président du comité de crédit donna un rapport sur les emprunts faits depuis l'organisation le 6 juillet 1956. D'un total de 231 emprunts pour le montant de $164,019, il y avait, à la fin de l'année, 114 emprunts avec un total de $88,484.

M. Arsène Gallays donna un rapport sur les activités et les devoirs du comité de surveillance. Il indiqua la satisfaction du comité de surveillance sur les opérations de la Caisse Populaire.

L'orateur invité, M. Charbonneau, se dit étonné du progrès de la Caisse Populaire et souligna les objectifs que nous devrions essayer d'atteindre. Comme nous n'avons pas de banque à St-Brieux, il nous encouragea à se servir de notre Caisse Populaire non seulement pour des emprunts, mais aussi comme placement pour nos épargnes. Il félicita les membres du fait qu'ils avaient déjà placé $26,000 en "Endowment contracts" et souligna les avantages d'un tel contrat. Il ajouta quelques mots en français soulignant ainsi le bilinguisme des Caisses Populaires.

Vint ensuite l'élection des directeurs donnant les résultats suivants: président, M. François Tinivez; directeurs, MM. Paul Kernaleguen, Rémi Buan, Joseph Varga, Alfred Carfantan, Edwin Folden, François Gaillard, Yves Tinivez et Donatien Coquet; au comité de crédit, MM. Athanase Lavoie, Maurice Boulanger et Paul Creurer; au comité de surveillance, MM. Arsène Gallays, Paul Leray et Robert Assié.

Jackfish

Çà et là

M. Gérald Cadrain est revenu d'un voyage d'une couple de semaines en Colombie-Britannique.

M. et Mme Jos.-E. L'Heureux, accompagnés de M. et Mme Léo Pollard et de Lionel, de Vawn, ont rendu visite à des parents de Meadow Lake, en fin de semaine.

S. Exc. Mgr Léo Blais est venu donner un discours sur l'Action catholique, le 27 janvier.

Mme Gérard St-Amant est patiente à l'hôpital de North Battleford où elle a subi une opération.

M. L. Arcand est revenu de l'hôpital après y avoir passé plusieurs jours.

M. Gérard Blanchette est hospitalisé à North Battleford.

M. Guy Blanchette a fait un séjour à l'hôpital d'Edam.

Les charrues à neige ont été occupées à ouvrir les chemins, à la suite de la première tempête de neige de l'hiver.

Storthoaks

Carnaval

Le jeudi soir 13 février eut lieu le carnaval annuel organisé par l'école du village. M. Alfred Chicoine agissait comme maître de cérémonies.

La reine du carnaval, Mlle Lena Laszchuk, fut couronnée par celle de l'année dernière, Mlle Jeannine Blerot. Elle était assistée de Mlle Priscilla Handfield.

Il y eut danses carrées, parade de costumes et courses. Deux bouffons retinrent l'attention de la foule toute la soirée.

Mmes Emile Chicoine, Gérard Meunier et Hughes Beaudoin et M. Maynard Conly jugèrent les costumes. Les heureux gagnants furent: Richard Beaudoin (Panda), Roger Bérard (Père Noël), René Magnien (Police montée), Gérald Blezy (Indien), Neil Longeway (cowboy), Lucien Chicoine (joueur de balle), Larry Williams (Zoro), Frank Raymond (arlequin), Marcel Dauvin (matelot), Penny Kirby et Audrey Smith (Cendrillon), Lynette Lapierre (gitane), Georges Bourgeois et Lorraine Chicoine (majorettes), Gail Gustafson (fleur), Yvette Bérard (Mère Oie), Léona Robertson (majorette) et Jeannette Henrion (squelette).

Le prix pour le plus original alla à Yvette Bérard et celui du meilleur couple à Lorraine Chicoine et Georgette Bourgeois, tandis que le traineau tiré par quatre patineurs remporta celui du plus comique.

Remportèrent les prix des courses: Bobby Lemieux, d'Alida, David Chicoine, Raoul Gauthier, Richard Kirby, Darryl Lemieux, d'Alida, Ronald Léveillé, Bobby Goodward, d'Alida, Armand Bourgeois, Penny Kirby, Anita Chicoine, Audrey Smith, Lynette Lapierre, Pauline Demas, Sherry Bourget, Léona Robertson, Kay Kirby et Jeannette Henrion.

Les juges des courses étaient MM. Aimé Gauthier et Désiré Toupin.

Le prix d'entrée échoua à Mme Jiricka.

Va-et-vient

MM. Philippe Paradis et Urbain Beaudoin se rendirent à Régina où ce dernier entra à l'hôpital. Ils étaient accompagnés de Mme Willie Toupin qui alla visiter son époux patient à l'hôpital.

Incendie

Un incendie se déclara dimanche soir dans la maison de M. Albert Lapierre. Heureusement que les flammes ont pu être maîtrisées, et les dommages n'ont pas été trop considérables.

Tournoi

Un tournoi de gouret eut lieu le dimanche 16 février. Gainsborough subit une défaite contre nos joueurs dans la première partie et Carievale gagna contre Alida. Nos joueurs sortirent vainqueurs dans la dernière partie contre Carievale.



S. Em. le Cardinal Feltin, répondant à l'invitation du Gouvernement de la Province de Québec, s'est rendu à l'Exposition: "Visages du Canada" qui se tient actuellement dans un Grand Magasin parisien. Il a été reçu par l'Honorable Antoine Rivard, Solicitor Général et Ministre des Transports et Communications, Délégué Général de la Province de Québec, assisté de M. Gustave Poisson, sous-Ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse et de M. Jacques Verrault, sous-Ministre des Transports et de M. Jean-Marie Gauvreau, Commissaire Général de cette Exposition.

Le Cardinal s'est arrêté longuement devant les magnifiques et intéressantes réalisations présentées aux visiteurs, qui se pressent, nombreux, pour admirer sous ses multiples formes, le visage du Canada.

Les paroissiens de Dollard offrent une soirée-surprise à M. l'abbé Adée

DOLLARD — La paroisse de Dollard vient de perdre un de ses meilleurs amis, en la personne de M. l'abbé Bruno Adée. Il n'était avec nous que depuis le 17 septembre, et cependant nous avions déjà pu apprécier la profondeur de son dévouement. Meyronne aura en lui un curé selon le coeur du bon Dieu, nous pouvons en assurer ses nouveaux paroissiens.

M. l'abbé Adée est né en Tchécoslovaquie et il y a connu les difficultés du régime communiste. Alors qu'il était séminariste, il fut fait prisonnier par les Nazis et a passé 2 ans à travailler dans des mines de charbon d'Allemagne.

En 1949, mis en demeure de complaire aux chefs du parti communiste, ou d'être incarcéré, il a choisi l'exil pour pouvoir continuer ailleurs son apostolat. Il a donc quitté son pays, est demeuré quelque temps dans un camp de réfugiés, puis Rome l'a envoyé en Algérie où il est demeuré six ans. Il a aussi fait un peu d'apostolat en Allemagne, a vu le Portugal et la France. L'an dernier, il passa un an à l'évêché de Nicolet, et sur l'invitation de S. Exc. Mgr Decosse, a accepté de venir se dévouer dans le diocèse de Gravelbourg.

Apprenant sa nomination à Meyronne, les paroissiens de Dollard ont voulu lui montrer leur appréciation en lui préparant une soirée-surprise, le 5 février. Pour une surprise, c'en fut bien une! Les Chevaliers de Colomb ont bien fait les choses. Avec le concours très apprécié de M. l'abbé R. Lemieux, curé d'Eastend, et de Mme Jos. Audette, de Shaunavon, chants, musique et jeu de cartes se succédèrent durant une agréable soirée. M. Robert Désautels était maître de cérémonies.

Au cours du goûter servi par les dames du village, de jolis cadeaux et une bourse substantielle furent présentés à M. l'abbé Adée qui remercia en termes choisis. Nous n'oublierons pas de sitôt ce dernier discours.

M. l'abbé Lemieux prit ensuite la parole en anglais pour témoigner son appréciation pour son aimable confrère et voisin. De nombreux amis et paroissiens étaient présents à cette soirée, entre autres, M. l'abbé M. Pavlu, curé de Lac Pelletier, compatriote de M. l'abbé Adée.

Nos prières et nos souhaits reconnaissants accompagnent M. l'abbé Adée au nouveau poste qui lui est confié.

Dumas

Cartes et bingo

Le dimanche 16 février eurent lieu, à la salle municipale, la partie de cartes et le bingo. Presque tous les paroissiens étaient présents. Les prix de cartes allèrent à Mlle Fernande Blaise, Mme Alphonse Lamontagne, MM. Roméo et Clarence Lamontagne. Plusieurs prix de bingo furent distribués. Il y eut aussi une vente de tartes et gâteaux.

Grand merci à tous ceux qui ont aidé à faire un succès de cette soirée.

Va-et-vient

M. Aristide Dumont et son cousin, M. Lionel Larrivée, de Régina, étaient en visite chez leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Emile Blaise et Fernande, ainsi que M. et Mme Alexis Jacques, rendirent visite à M. et Mme Robert Jacques.

M. Ernest Lamontagne et son cousin, M. Arthur Lamontagne, allèrent à Whitewood pour une partie de toboggan. Ils durent être transportés à l'hôpital de Wawota, à la suite de blessures reçues lorsque leur toboggan heurta de grosses pierres. Ernest est de retour chez lui, mais Arthur demeure encore à l'hôpital pour quelques jours.

Mme G. Lemoine et sa fille, de Wawota, sont allées à Régina visiter leur fille et soeur, Laurence, qui a subi une opération.

Naissance

M. et Mme Bill Brace sont les heureux parents d'un huitième garçon né le 4 février à l'hôpital de Wawota.

Saint-Hubert

Dames de l'Autel

La réunion des Dames de l'Autel eut lieu le 5 février à l'école avec neuf dames présentes. Le rapport financier et celui des activités pour l'année furent lus. Le travail de couture et de broderie fut préparé, puis le comité pour l'année 1958 fut élu. Il consiste de Mme R. Istace, présidente; Mme P. Jordens, vice-présidente; Mme A. Pelletier, secrétaire; Mme W. Jordens, trésorière et Mmes A. Boutin, E. Payot, W. Adamyk, Lucien Jeannot, A. Smeets et R. Paquin, conseillères.

Le prix de présence, offert par Mme W. Jordens, fut gagné par Mme E. Gatin.

Après une soirée si bien remplie, le goûter fut fort apprécié.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme E. Gatin; la date sera annoncée en temps voulu.

Çà et là

Le 14 février, les enfants de l'école de St-Hubert, sous la direction de leur institutrice, la Rév. Sr Marie-Louise, étaient les hôtes de leurs parents et amis à une partie de croquignole avec jeu de bureau de poste, vente de tartes et goûter. Les gagnants furent Mmes A. Poncelet et S. Decelle, MM. A. Poncelet et A. Pelletier. Le prix d'entrée fut gagné par la petite Carmen Couronné. Une poupée fut gagnée par Mme R. Istace. Merci aux enfants et à leur institutrice pour une agréable soirée.

Mlles Geneviève, Rose et Marie-Blanche Brûlé, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, dernièrement.

M. H. Paquin est hospitalisé à l'hôpital de Whitewood pour traitements depuis quelques jours.

Redvers

Partie de cartes

La partie de cartes du 9 février organisée par le groupe no 2 fut un véritable succès. Les prix de cartes furent gagnés par MM. T. Landry, Michel Bauche et U. Bégin, Mlle Solange Hardy, Mmes Louis Bauche et L. Marchand. Les gagnants au bingo furent René et Alexandre Kenler, de Wauchope, Mme L. Freçon (2), Hervé Garnier, A. Orvath, Linda Perreaux, Armand Hardy, Mme A. Garnier, T. Landry, M. Freçon et Mlle Priscille Poirier, de Bellegarde.

Un prix de $15.00 échoua à Mme Armand Garnier, $10.00 à Henri Wilvers, de Bellegarde, $5.00 à W. Millan, J.-B. Lewthwaite et Jean Kenler, fils, et une table à Mlle Carmen Mathewson. Le prix d'entrée alla à Mme Maria Garnier.

Les dames et demoiselles servirent un délicieux goûter. Les recettes de cette soirée s'élevèrent à $545.00. Félicitations à tous ceux qui ont coopéré à cette organisation.

On promet un nouveau programme très intéressant à la prochaine soirée qui aura lieu le 9 mars. Bienvenue à tous.

Décès

Le lundi 10 février est décédé à l'hôpital, après une longue maladie, M. Joseph Martin, âgé de 59 ans.

Un grand nombre de paroissiens de Redvers et des paroisses avoisinantes assistaient aux funérailles qui eurent lieu en l'église Notre-Dame de Fatima le mercredi 12 février. M. l'abbé F. Marcotte, curé, officiait, assisté de MM. les abbés A. Lévesque, de Storthoaks, et A. Delisle, de Cantal, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Georges Godenir, Lucien Martin, J. Blanchard, F. Petit, Emile Cop et A. Wilvers, tous neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Jules et Henri, à la maison, et trois filles, Louise, à la maison, Désirée (Mme B. Fortier), de St-Léon, Man., et Séraphine (Mme Emile Rogg), de Parkman.

Wolseley

Assemblée paroissiale

Le samedi 15 février eut lieu, à la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la paroisse Ste-Anne. M. Emile Souchotte présidait. M. l'abbé L. Savoie, curé, lut et expliqua le rapport financier qui fut suivi de diverses discussions. Vinrent ensuite les rapports des diverses organisations: celui du comité du cimetière par M. Stanley Cieckiewicz; celui des Dames de Ste-Anne par Mme Emile Tourigny; celui des Chevaliers de Colomb par M. Fred Best et celui du choeur de chant par M. Laurent Noëls.

L'élection d'un nouveau syndic pour remplacer M. Emile Souchotte, sortant de charge, eut lieu et M. Fred Best fut élu.

Belle soirée

Malgré la température peu clémente, la soirée paroissiale du dimanche 16 février fut un succès et remporta la somme de $96.00. Cette soirée fut organisée par les frères Petruchyn, aidés des familles E. Couckuyt, C. Quentyn, J. Schneider, J. Stremick, Owen Dubé, Eloi Tourigny, A. Coueslan, B. Bieber, Alex. Hébert, Antonio et Roger Béliveau, Georges Duchesne et Mme Moiny.

Les prix divers allèrent aux personnes suivantes: cartes, MM. John Schneider, Adrien Coueslan et Steve Petruchyn, Mmes Adrien Bonneville, Anna Laplante et Edouard Couckuyt; prix d'entrée, Mmes Léo Perras et Bill Bieber; bingo, Mmes John Stremick, Emile Souchotte et Edouard Couckuyt, MM. Jos. Schneider (2), Owen Dubé, Ken Moiny, Lionel Langlois, John Schneider et Adrien Coueslan.

Çà et là

M. Eugène Laverdière et Mme Frank Gilbert sont hospitalisés à l'hôpital local.

A l'assemblée du dimanche 15 février, M. Laurent Noëls fut réélu maître de chant et Mme Henri Coueslan, son assistante.

M. Ken Kraushaar fut réélu syndic pour trois ans à la mission de Sintaluta.

M. et Mme Roméo Tourigny, de Storthoaks, vinrent passer la fin de semaine du 15 février chez les familles Eloi Tourigny et Gédéon Langlois.

M. et Mme Alphonse Pitre assistèrent au mariage Bilodeau à Montmartre.

Titanic

Partie de cartes

Le dimanche 9 février eut lieu à la salle paroissiale une partie de cartes et bingo organisés par les membres de la société des Dames de l'Autel. La soirée fut un succès et rapporta la somme nette de $73.00. Treize tables furent occupées au whist.

Les gagnants furent: 1er prix, MM. Henri Larivière et Raymond Fiolleau; 2e, M. Lionel Fiolleau et Mlle Denise Mercereau; prix de consolation, M. Arthur Forseille et Mme Arsène Mercereau.

Treize parties de bingo furent aussi jouées.

Réunion

Les membres de la société des Dames de l'Autel tinrent dernièrement une réunion au domicile de Mme B. Rio. Il fut décidé d'acheter du matériel pour la nouvelle nappe d'autel et divers autres objets.

Lisieux

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Lionel Lamontagne, le dimanche 9 février: M. et Mme Claude Lizée et leurs enfants, Mlle Ida Lamontagne, M. et Mme Fernand Chevrier et Ubald Chevrier, de Gravelbourg, M. et Mme Léo Delorme et leur famille, de St-Victor, M. et Mme Jean-Noël Delorme et leurs enfants, de Scout Lake.

Mme Claude Lizée et ses enfants sont en promenade chez M. et Mme Paul Lamontagne.

MM. Léo et Guy Préfontaine, étudiants au collège Campion de Régina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Philippe Préfontaine.

Malades

M. Grégoire Faucher est actuellement hospitalisé à Assiniboia.

M. Jean Hubert, fils de M. et Mme T. Hubert, s'est fracturé un bras en tombant sur la patinoire.

Mlle Doris Daoust a passé quelque temps à Assiniboia pour soins médicaux.

Saint-Front

Décès

Les paroissiens de St-Front ont appris avec regret la mort subite de M. Roland Senez, survenue le 1er février à Dawson Creek, C.-B., où le défunt habitait avec sa famille depuis 4 ou 5 ans. Il était âgé de 46 ans. Venu à St-Front avec ses parents en 1913, il avait épousé Mlle Alice Hamel en octobre 1942. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois enfants; son père et sa mère, M. et Mme Georges Senez, de St-Front; son frère, Léo, de Bellsite, Man., et trois soeurs, Eliane (Mme Gauthier), en Ontario, Alice (Mme F. Roufosse) et Marie, de St-Front.

Çà et là

Le vendredi 7 février avait lieu une partie de bingo dans le soubassement de l'église au profit de l'A.C.F.C. Malgré une assistance peu nombreuse due aux mauvais chemins, la somme de $34.00 fut réalisée.

Les amateurs de patins peuvent enfin se divertir sur la patinoire construite au sud du village, grâce au dévouement de plusieurs volontaires et à l'encouragement du R. P. G.-M. Massé, P.S.M., curé.

Au début de la semaine, le R. P. Massé recevait ses confrères, les RR. PP. G. Van Vynckt, P.S.M., de Tisdale, et B. Sharkey, P.S.M., de Melfort.

M. Philippe Tessier est allé à Saskatoon pour subir un examen médical à la clinique de l'Université.

M. et Mme Albert Auriat, de Bellesite, Man., étaient en visite chez leurs parents et amis, dernièrement.

MM. Laurent Plamondon et André Le Strat achèvent la construction d'une charrue souffleuse à neige afin de pouvoir déblayer les chemins.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Les Académies reprennent leur activité:

Académie française

Nos Académies ont repris vie après la période des fêtes: l'Académie française St-Pierre vit son nouveau président agir comme maître de cérémonies et le faire en expert, habitué au métier. M. Henri Léost présida la séance oratoire.

Trois orateurs nous entretinrent de sujets fort intéressants: M. Gérald Michaud tenta de nous définir ce qu'est le génie, M. Gérard Marchand étudia le problème du cancer et de la cigarette et enfin M. Laurent Jacques discuta le problème de l'alcoolisme. Deux déclamateurs parurent sur la scène, MM. Albert Fauchon et Lionel Fournier, qui nous rendirent successivement "L'ivrogne et sa femme" et "Conseil tenu par les rats", deux pièces de Lafontaine. Suivirent trois philosophes qui vinrent improviser sur un sujet d'actualité: "La convention libérale" de janvier dernier. M. Georges Martine donna la critique et un mot du directeur clôtura la séance.

Académie anglaise

L'Académie anglaise St. Edward commença l'année par une élection: deux candidats se portaient à la présidence MM. Georges Martine et Réal Allard et le premier fut élu. A la vice-présidence, les votes donnèrent une légère avance à M. Edouard Rymek sur M. Donald Sirois; enfin pour secrétaire, la majorité des votes allèrent à M. Laurent Jacques contre M. Orville Amyotte. Toutes nos félicitations.

Depuis, l'Académie anglaise a tenu deux réunions: la première, le 29 janvier, et la seconde, le 12 février. Nous entendîmes d'intéressants discours de MM. Denis Hamonic et Gérard Marchand qui nous parlèrent successivement des événements de l'année 1957 et de Nikita Khrouchtchev. Deux déclamateurs se présentèrent: MM. Jean-Louis Morin et Clément Combot. Enfin, M. Raymond Geoffrion présenta un toast à M. L. B. Pearson, nouveau chef libéral.

L'Académie du 12 février entendit MM. Jean-Charles Poirier et Roland Bachelu donner leur discours; le toast fut présenté par M. Roger Benoit aux pionniers de la télévision et deux déclamateurs, MM. Orville Amyotte et Normand Boisvert, démontrèrent leur talent de diseurs.

Nul doute que nos deux Académies ne contribuent pas peu à parfaire la formation intégrale des étudiants du collège et les préparent pour les tâches qui les attendent dans un avenir assez rapproché.

LA REDACTION.

• • •

L'Amicale du Collège

Le jeudi 13 février avait lieu la réunion mensuelle de l'Amicale du Collège. En plus des nombreux parents de nos élèves, on remarquait dans l'assistance S. Exc. Mgr A. Decosse, M. l'abbé D. Dugas, curé de la paroisse-cathédrale, et M. l'abbé A. Chabot, curé de Ferland.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, le R. P. Recteur adressa des paroles de remerciements à l'égard du R. P. C. Deshaies, O.M.I. Le Père Deshaies a été économe du collège pendant de nombreuses années. Il a géré les affaires du collège d'une façon admirable. Ses oeuvres nous restent comme la marque de son talent dans les affaires et perpétueront son souvenir parmi nous. "Que le succès l'accompagne dans son nouveau poste d'économe au scolasticat de Lebret".

Le R. P. Recteur souhaita ensuite la bienvenue au R. P. Isidore Joyal, O.M.I., nouvel économe au collège. Puis, il termina en offrant ses félicitations et ses voeux au nouveau curé de la paroisse-cathédrale, M. l'abbé Dugas.

Le R. P. W. Sicotte, O.M.I., prit ensuite la parole pour traiter du problème de l'enfant que l'on dit "Paresseux". Cette question faisait suite à la conférence du mois précédent sur "L'orientation scolaire".

Le principal conférencier de la soirée fut le R. P. B. Paris, O.M.I., qui exposa d'une façon admirable le sérieux problème de "L'adolescence".

Les sujets traités par ces deux maîtres dans la formation de la jeunesse ont suscité chez les parents de nombreux commentaires et ont permis de jeter beaucoup de lumière sur ces questions tout en donnant aux parents de sages et prudents conseils pour l'éducation de leurs enfants.

Après le goûter offert à la fin de la soirée, tous se quittèrent très heureux de cette rencontre et manifestèrent le désir de se réunir à nouveau, le mois prochain, pour une soirée semblable dont le but est de s'entraider pour mieux former les jeunes et les mieux préparer pour l'avenir.

-LE RAPPORTEUR.

• • •

Chronique sportive

Voyons ce qui se passe dans le domaine sportif au collège. Tout d'abord jetons un regard sur les parties qui se sont déroulées à l'extérieur. Le 8 février, nos étoiles de ballon-panier se rendirent à Weyburn pour jouer une partie dans l'après-midi et une autre le soir. Après avoir subi une défaite de 57 à 49 dans l'après-midi, ils revinrent à l'attaque le soir pour remporter une victoire de 71 à 35.

En fait de hockey, le samedi 8 février, nos Alouettes allèrent à Laflèche, et ils durent admettre la supériorité de l'adversaire par un pointage de 5 à 3. Comme plusieurs Alouettes ne pouvaient pas jouer à cause de blessures, certains joueurs attribuèrent leur défaite à cette cause. C'est possible! Car, vendredi, l'équipe complète défit Kincaid par un pointage de 5 à 3. Les juvéniles ne brillent pas moins que les Alouettes et, de fait mercredi, ils ont vaincu l'équipe de Gravelbourg par un pointage de 7 à 2.

Maintenant transportons-nous dans nos ligues "intra-murales". Chez les grands "A", nous trouvons à la première place l'équipe des étoiles avec le capitaine Ernest Tremblay, celle de Donald Sirois est à la deuxième place, tandis que celle d'Alvin Gervais à la troisième et celle d'Omer Archambault à la quatrième. Chez les petits, l'équipe de René Archambault tient la première place, celle d'Edouard Mourre la deuxième place, tandis que celles de Claude Léost et de Marcel Creurer, les troisième et quatrième places respectivement.

Maintenant que nos ligues s'achèvent et que quelques-unes même sont terminées, il ne nous reste plus qu'à attendre les résultats finals des séries éliminatoires. Espérons que la température nous sera favorable et bonne chance à tous!

Guy O'REILLY,
Arts III.



Le carême des jeunes

Quand un bébé arrive dans un foyer, toute la parenté vient à tour de rôle voir l'enfant. Si les grands-parents, les oncles, les tantes, les cousins et les cousines demeurent à distance, il faut leur envoyer des photographies ou, au moins, leur donner une description complète du petit. Et tout le monde de dire: il a les yeux de papa, il a le nez de maman, etc. Les étrangers et les autres enfants se contentent d'ajouter: c'est un bébé charmant!

Mais tous savent que s'ils prêtaient un peu plus d'attention, ils trouveraient des ressemblances entre parents et bébé. Et cela arrive souvent. Aussi, à mesure que l'enfant grandit, on le découvre de plus en plus, parfois parce qu'il imite les manières d'agir de ses parents, et parfois parce qu'il semble avoir en lui une espèce de "patron" qui vient des parents.

Avec le temps, chaque enfant se fait lui-même un patron "indépendant", mais il lui restera toujours quelque chose, un "héritage" bon ou mauvais, dans sa santé, dans son intelligence et, parfois, dans sa conduite.

Pourquoi tant de pensées sur le passé?

Parce que c'est le carême. Pendant ce temps, comme occasionnellement pendant toute l'année, tout catholique qui a atteint l'âge de 7 ans doit faire pénitence. Quand il parvient à 21 ans (pas trop vieux, hein!), il lui faut aussi jeûner. En attendant, les jeunes ne jeûnent pas, parce qu'ils ont besoin de beaucoup de nourriture pour grandir comme il faut. L'Eglise le sait bien.

A partir de 7 ans, cependant, tous sont tenus à l'abstinence. Voyons donc pourquoi il est bon de parler du "patron", de l' "héritage" que tout enfant reçoit de ses ancêtres, de ses parents. C'est parce que chaque enfant (à l'exception de Jésus et de Marie) vient dans le monde avec les faiblesses qui découlent du péché d'Adam, l'ancêtre de tous les hommes. Si on le laissait faire, tout simplement, ce "patron" de mauvaises tendances prendrait le dessus sur l'enfant et en ferait un méchant. Il lui faut donc commencer à réagir de bonne heure, en faisant un peu de pénitence. Les grandes personnes, hélas, ont une autre raison pour se priver durant le carême. C'est que, par leurs péchés personnels, elles ont donné une mauvaise tournure à leur propre volonté et il faut la redresser et l'affermir dans le bien.

Commencez jeunes à faire pénitence. Vous aurez toujours une âme droite et, dans votre coeur, un "patron" agréable à Dieu.

ONCLE FRANÇOIS.

Vient de paraître

LA SOIF DE L'OR

par Quentin SERVAN

"La soif de l'or" . . . un roman d'aventures captivant, basé sur des faits historiques. L'auteur fait revivre l'époque si proche encore de la monstrueuse ruée vers l'or à laquelle prirent part de paisibles Canadiens français.

Décidés eux aussi à tenter leur chance, ils partaient pratiquement à l'aventure, quelque part vers l'Ouest canadien, traversant des régions hostiles où le danger pouvait surgir à chaque pas.

Du groupe mené par Ovila le forgeron qui partit ainsi, attiré par le métal précieux que charriait la Fraser, peu arrivèrent: les rapides, les Indiens, les privations eurent raison des plus faibles; et ceux-là même qui résistèrent aux dangers du voyage se virent aux prises avec la convoitise, l'âpreté d'hommes qui, aveuglés par le mirage de l'or, ne reculaient pas devant l'assassinat.

Des épisodes cruels, précis, dépeignant d'une façon réaliste et saisissante ce que fut la vie de ces quelques Canadiens français entraînés dans un monde composé d'aventuriers venus de tous les coins de la terre.

Dans cette lutte quotidienne, le jeune Oscar Liberté va-t-il oublier la promesse faite à la jolie Rosette? Osera-t-il résister à cette tête brûlée d'Ovila? Les héros de l'histoire vont-ils sombrer dans les bas-fonds d'une ville où tous les instincts se donnent libre cours? Ou parviendront-ils à s'arracher au mirage?

Autant de questions auxquelles les jeunes seront heureux de trouver eux-mêmes les réponses.

"La soif de l'or", par Quentin Servan (Coll. "La Grande Aventure"), 96 pages. Illustré. Sous couverture semi-cartonnée, vernie, illustrée en couleurs. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, au prix de $0.90 (par la poste $1.00).

Une année de préparation comme mécanicien dans un atelier de construction mécanique a appris à **Julio**, photo du haut, les secrets d'opération d'un tour pour faire des écrous et des boulons. En bas, **Vincenzo**, qui est lui aussi du Boys' Town de Rome fondé par un prêtre irlandais, Mgr John Patrick Carroll-Abbing, peint la face en céramique d'un figurant de la parade du Mardi Gras. Vincenzo a lui-même conçu le modèle de la face qui est en réalité un pot à fleurs. Le pot sera vendu et les recettes seront partagées entre Vincenzo et Boys' Town. Ces deux activités de Julio et Vincenzo sont typiques de l'Institution. "Nous voulons que ces garçons apprennent à travailler . . . et prennent les habitudes du travail", dit Mgr Carroll. On compte en plus de ces tâches des cours en électricité, menuiserie, cordonnerie, viniculture, agriculture, etc. (NC)

Une fois de plus on parle du drapeau national

Le numéro du 1er février de la revue torontoise "Saturday Night", en page éditoriale, contient un court article sur la question du drapeau canadien. Ce n'est pas la première fois que cette question est abordée dans cette revue à caractère national, mais le problème est posé sous un angle nouveau. Voici la traduction française de l'article en question:

"Si Mme Ellen Fairclough, secrétaire d'Etat, parlait au nom du gouvernement fédéral dans son récent discours à Windsor, il faut croire que les Conservateurs ne régleront en aucune manière la question du drapeau national. On affirme qu'elle a dit qu'"il y a beaucoup de choses actuellement plus importantes que de choisir un dessin pour un nouveau drapeau canadien'. Elle aurait reçu 800 modèles différents, et le gouvernement possède déjà 2,600 échantillons et 40,000 suggestions.

"Il est probable que beaucoup de choses plus importantes requièrent une attention immédiate, le chômage par exemple. Mais ceci ne justifie pas qu'on remette à plus tard notre besoin d'un drapeau national. Un drapeau, c'est l'important symbole d'une nation. Dès lors, si nous constituons une nation, une entité nationale, nous devons posséder ce symbole. Le fait que les suggestions aient été faites à milliers d'exemplaires ne compte pas beaucoup; ces suggestions ne constituent certainement pas un argument contre le drapeau. Le gouvernement a peut-être reçu 40,000 suggestions sur la procédure à suivre pour procurer plus de travaux, mais ceci ne signifie pas que le gouvernement ne doit rien faire pour solutionner la question du chômage."

Les 220 dessins de drapeaux canadiens, envoyés par des jeunes Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan au "Coin des Jeunes" de ce journal, sont maintenant rendus à la Secrétairerie d'Etat à Ottawa. Nous attendons une réponse de l'hon. Mme E. Fairclough, annonçant qu'elle a reçu ces dessins et qu'elle les a ajoutés à son dossier déjà volumineux. Comme dit l'éditorialiste du "Saturday Night", le grand nombre des dessins et des suggestions ne constitue pas un argument défavorable au drapeau national et ne devrait pas retarder inutilement la solution définitive de cette grave question.

Activités scolaires

Au cours des deux semaines dernières, quelques jeunes de la paroisse de St-Laurent, Léona Rainville, Myrna et Ella Bruce, Denise Perrault, Denis De Laronde, Georges Ducharme, Ronald Chartrand et Jacques Bruce, se sont dévoués pour la cause catholique et française en passant par les maisons afin de recueillir des abbonnements à **La Liberté et le Patriote**, à "L'Ami du Foyer" et au **Western Sunday Visitor**. Jusqu'à date, ils ont recueilli la somme de $71.50.

Grand merci à ceux qui encouragèrent ces jeunes en payant un abonnement qui souvent ne devait être dû que beaucoup plus tard, voir même en 1959 pour quelques-uns. Encourager les jeunes qui donnent de leur enthousiasme, c'est faire cause patriotique et c'est s'attirer les bénédictions du ciel.

Chez saint Pierre

A la porte du Paradis, saint Pierre demande au nouvel arrivant:

— Quel est votre nom?

— Je ne sais pas.

— D'où venez-vous?

— Je ne sais pas.

— Voyons, dit saint Pierre, essayez de vous rappeler quelle a été votre dernière conversation avant de mourir. Cela nous mettra peut-être sur la voie.

— Cela, je m'en souviens. Je roulais en auto sur une grande route et ma femme m'a dit: "Passe-moi le volant et tu seras un ange".

La vie est comme un crayon: il faut savoir la prendre par le bon bout.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 22

Images de MARIE PIGNAL



1. De jour en jour la popularité de Jésus grandit; les guérisons merveilleuses et les miracles de tout genre font accourir les foules. Jésus est assis au sommet d'une colline dominant le lac; la foule gravit les pentes, escalade les rochers pour venir à lui.



2. Ce sont de pauvres gens qui ne mangent pas tous les jours à leur faim. Ils sont pressurés par les fonctionnaires du Temple qui exigent la dime sur des récoltes que la sécheresse rend bien maigres. Et puis, il y a les impôts levés par les Romains, les réquisitions de l'armée d'occupation qui doit vivre aux frais de l'occupant.

Ce grand Rabbin thaumaturge va-t-il trouver le moyen de les aider? Le voilà qui se lève! Les figures anxieuses se tendent vers lui.



3. Oh! stupeur! écoutez ce qu'il dit: il nomme "bonheur" tout ce qui fait le malheur de la vie: la pauvreté, la faim, le chagrin, la douceur trop souvent hélas persécutée, l'amour de la justice — alors que règne l'injustice! C'est à n'y pas croire! . . .



4. Alors les gens ne savent plus que penser, tout cela est si étrange, si nouveau . . . Cependant, Jésus promet des récompenses merveilleuses: les pauvres auront le Royaume de Dieu, ceux qui pleurent auront la joie en partage, les doux posséderont la terre, les coeurs purs verront Dieu . . . Cela demande réflexion. Chacun s'en va emportant au fond du coeur la petite graine de la bonne parole qui doit faire lever la moisson nouvelle.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Une alouette ne fait pas le printemps, mais les Dunlops de Whitby font certainement la pluie et le beau temps depuis les débuts de leur tournée en Europe. Il est encore trop à bonne heure pour chanter victoire, mais, de plus en plus, l'opinion populaire semble revenue de la visite des Russes et considère maintenant les Dunlops comme une équipe capable de nous bien représenter. Il s'agissait peut-être simplement de séparer les hommes des enfants! Au moment où nous écrivons ces lignes, l'équipe de la Suède, certainement une des meilleures d'Europe, vient de subir une défaite de 13 à 0! L'instructeur de l'équipe canadienne a raison de dire qu'il ne faut pas se fier à un tel pointage et il est évident que nos représentants ne remporteront pas toujours des victoires aussi facilement. Mais le pointage n'en demeure pas moins fort imposant, surtout si on songe que les Suédois ont remporté le championnat d'Europe, l'an dernier, après avoir triomphé des Russes de façon décisive.

L'équipe canadienne assemblée par la CAHA, ne l'oublions pas, jouera sous une tension nerveuse plus grande, lors des éliminatoires. Mais nos représentants auront eu le temps voulu pour apprendre les règlements européens et pour peu qu'ils se gardent en bonne condition physique et évitent les "petites fêtes amicales", comme ce fut le cas à Cortina, ils pourraient redonner le titre à notre pays. Au Canada, nous savons quelle valeur a ce titre, mais il ne nous est pas permis de perdre, car, à cause de l'attitude de certains pays, ces tournois servent la propagande, au lieu de servir le sport. Raison de plus pour gagner d'abord sur le tableau sportif, ensuite sur le tableau propagande, puisqu'on nous provoque sur ce terrain.

Les champions

La course au championnat est terminée, dans la Nationale. Les Canadiens ne seront ni dépassés, ni rejoints. L'instructeur Toe Blake remporte un autre beau succès avec ses jeunes joueurs, et avec ses moins jeunes. Blake visera maintenant la coupe Stanley et à l'allure avec laquelle les Canadiens triomphent de leurs adversaires, il faudra un effondrement imprévisible pour les priver du titre. La lutte sera d'autant plus difficile pour les adversaires du tricolore que Maurice Richard sera de retour au jeu, de même que Bert Olmstead. Si les Habitants peuvent maintenant éviter les blessures, nous pouvons difficilement concevoir qu'une autre équipe leur ôtera la coupe Stanley.

Pour ajouter à tout cela, on continue de prédire que les Habitants seront invincibles pour au moins deux autres années à venir. C'est Lynn Patrick qui a fait cette prédiction et, chose amusante, il l'a faite le lendemain du jour où le bouillant Phil Watson affirmait, très sérieusement, que les Canadiens n'étaient que des "chanceux". Watson n'a pas dit si les Canadiens étaient chanceux d'avoir de si bons joueurs, ou s'ils étaient chanceux au jeu. Nous préférons croire que Phil voulait parler de la composition de l'équipe de la métropole. Chanceux ou pas, les Canadiens ont été privés d'un joueur clef durant "117 joutes" d'après les statistiques fournies par la Nationale. C'est-à-dire que le nombre de joutes manquées par les blessés du Canadien atteint ce total impressionnant. Mais rien ne semble pouvoir bloquer l'élan du clan de la famille Molson. C'est le cas de le dire, les Canadiens brassent de bonnes affaires au Forum et à l'étranger.

Boston s'éveille

Les Bruins de Boston s'éveillent! Ils occupent présentement la seconde place dans le classement de la Nationale et ils menacent de reléguer les Red Wings en quatrième position. Pour ajouter un peu de confusion dans la course aux honneurs, Boston vient d'envoyer Réal Chèvrefils aux mineures et Harry Lumley joue du hockey superbe pour faire oublier le départ de Don Simmons. Le cas de Chèvrefils est intéressant, car ce joueur était parvenu à se mériter une place au sein de la deuxième équipe des étoiles de la Nationale, l'an dernier, après un piètre début de saison il y a deux ans avec les Red Wings de Detroit. Et le voilà relégué aux mineures maintenant! La direction des Bruins procède donc de façon différente et au lieu de renvoyer son instructeur, le sympathique Milt Schmidt, elle remplace les joueurs qui ne sont plus capables de jouer du bon hockey. C'est là une tactique nouvelle qui sera peut-être suivie par d'autres clubs de la ligue.

Si les Bruins se classent au deuxième rang, ils pourraient faire face aux Red Wings, aux Leafs ou aux Eperviers, bien que les chances de ces derniers de participer aux éliminatoires soient un peu minces. Chose certaine, les joueurs de Boston ne veulent pas de la troisième position qui les enverrait au jeu contre les Canadiens dans la première ronde des finales. On ne saurait les en blâmer et c'est peut-être cette pensée qui les fait jouer de meilleure façon depuis deux semaines. Pour notre part, nous croyons que le retour en forme de Lumley est la raison principale de l'amélioration de la situation à Boston. Si le gros Harry le veut, les Bruins pourraient jouer, cette année encore, le rôle de tueurs de géants, rôle qu'ils ont si bien tenu l'an dernier.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 23 février, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Jean-Marc, dans "Le tour de manivel" et "O toi Montréal", et Nasco Petroff, dans "Torna a Surriento" et "Una furtiva lagrima", extrait d'"Elixir d'amour" de Donizetti. L'orchestre sera dirigé par Henry Matthews et Jury Gotshhalks réglera la chorégraphie.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 23 février, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre d'Eugène Cloutier intitulée "Quand les chefs s'amusent".

Le titre laisse supposer qu'il s'agit d'une comédie. Il n'en est rien. On est plutôt devant un drame noir qui expose, dans un cadre révolutionnaire, un conflit psychologique entre deux hommes que leurs idées, leur formation, et même leur foi commune, dressent l'un contre l'autre. Comme le souligne lui-même l'auteur, si les chefs s'amusent, c'est qu'ils prennent "un certain plaisir à jouer avec la mort, qu'ils en éprouvent une sorte de vertige voluptueux".

Le drame se joue donc au fond des consciences. Et le conflit qui surgit infailliblement entre les deux éléments vitaux d'une révolution — d'un côté l'homme d'action, de l'autre l'intellectuel qui ébauche les théories justifiant et commandant l'action — sert ici de prétexte à développer le thème suivant: l'impossibilité du crime consenti et commis en toute lucidité.

A ce sentiment qu'éprouve André, intellectuel qui a pour mission d'abattre son chef Carl, correspondent chez ce dernier la tentation du martyre, la volupté de la peur et, enfin, le sentiment de la vanité de l'action.

Le contexte dans lequel évoluent Carl et André, c'est-à-dire les événements révolutionnaires qu'ils ont préparés, ne joue qu'un rôle accessoire.

Ainsi, l'heure fixée par Carl pour la mise en marche du mécanisme de la révolution tient surtout lieu d'échéance à la lutte que se livrent les deux hommes. Et à mesure qu'approchera l'heure où le parti révolutionnaire doit tenter de renverser l'ordre établi, la tension croîtra entre les deux protagonistes du drame. De ce fait, la pièce promet de tenir les téléspectateurs en haleine jusqu'à son dénouement.

"Quand les chefs s'amusent" mettra en vedette Georges Groulx (Carl) et Guy Provost (André). Henri Norbert, qui incarnera un inspecteur de police, Dyne Mousso, Guy Ferron et Jean Scheller compléteront la distribution.

Cette oeuvre sera présentée dans des décors de Claude Fortin, avec des costumes de Claudette Picard. C'est Claude Desorcy qui en assumera la réalisation.

COMMENT ÉCRIRE UNE LETTRE

(Gracieuseté de la Banque Royale du Canada)

— 4 —

La simplicité

Il n'est pas facile d'écrire avec simplicité; en fait il est plus difficile d'être simple que d'être compliqué. Mais c'est un exercice aussi utile qu'agréable pour l'esprit.

Voici ce qu'on lit dans le Manuel de style et de rédaction de la maison d'édition Maclean-Hunter, de Toronto: "On a dit que l'article idéal est celui qui est écrit avec des mots d'enfants et des idées d'hommes". Ce principe vaut également pour la correspondance.

Ceci n'est pas une apologie du style enfantin ou terre à terre. Bien au contraire. Les hommes d'affaires, qui écrivent et qui lisent des lettres, ont dépassé le stade de l'école primaire. Celui qui s'obstinerait à être clair à tout prix s'interdirait et interdirait à ses lecteurs une foule de bonne choses, car il y a beaucoup de bonnes choses que l'on ne peut exprimer dans le langage de l'abécédaire sans les fausser.

Pour traiter convenablement une question importante, pour faire accepter une idée ou un produit, il faut s'élever au-dessus de la sèche énumération des faits élémentaires.

Il y a naturellement des choses que le lecteur ne doit pas s'attendre à saisir entièrement du premier coup d'oeil., Sans doute est-il facile à un esprit vif et exercé de comprendre un compte rendu des faits, mais lorsqu'il s'agit d'opinions et d'appréciations, il est souhaitable que le lecteur le mieux averti fasse attention, réfléchisse et se serve de son jugement.

Mais celui qui écrit une lettre d'affaires doit faire tout son possible pour faciliter la tâche au lecteur. Il n'oubliera pas qu'il joue le rôle d'interprète entre son entreprise et son correspondant.

Ne rôdez pas continuellement à la lisière de ce que vous voulez dire. Rien n'est plus funeste dans une lettre d'affaires que l'hésitation et le tâtonnement, que les généralités de tout repos et les profondes digressions.

Soyez concis. Servez-vous de phrases courtes, simples et directes pour exposer vos idées et enchaînez-les dans un ordre rigoureux. Si vous êtes portés à employer trop souvent les "et", les "mais", les "cependant" et les "donc" au milieu de vos phrases, essayez de les remplacer par un point. Votre texte y gagnera en clarté. C'est un excellent moyen de dissiper le brouillard et d'éviter à votre lecteur d'avoir à revenir sur ses pas pour trouver la voie.

Enoncez les faits avec exactitude et d'une façon aussi complète qu'il le faut. Il est plus important d'être sûr d'avoir donné les renseignements requis que de réussir à vider son panier de courrier avant-midi.

Soyez précis. Vous avez sûrement un message bien déterminé à transmettre, sinon vous n'écririez pas de lettre.

Définissez les problèmes, les solutions et les termes dans votre esprit avant de les coucher par écrit. Bien des grandes discussions cesseraient en un clin d'oeil si l'un des contestants voulait seulement expliquer en quelques mots clairs ce qui d'après lui fait l'objet du débat. Il ne s'agit pas évidemment de tout définir, mais de préciser les mots et les idées que votre correspondant ne comprend peut-être pas aussi bien que vous.

Soyez expressifs. Il faut que les mots aient une signification, non seulement en eux-mêmes — celle du dictionnaire — mais aussi dans le contexte où ils sont employés. Ils doivent dire quelque chose, et non pas simplement être le symbole d'un son. On rapporte que certaines peuplades de la Nouvelle-Guinée annoncent les événements importants en frappant sur des tambours, dont les signaux sonores sont transmis de colline en colline. Tout ce que disent ces signaux à ceux qui les entendent, c'est qu'il s'est produit quelque chose d'insolite dans la vie des indigènes. Veillons à ce que ce ne soit pas là l'unique effet de nos lettres. C'est le défaut dans lequel nous tomberons si notre message est dépourvu de toute substance intelligible, s'il ne renferme que des abstractions sans aucune signification concrète, s'il est "un airain sonnant et une cymbale retentissante".

(A suivre)

L'Etat d'Israël achèterait du blé du Canada

OTTAWA — Il se pourrait qu'Israël achète 3,700,000 boisseaux de blé canadien cette année, suivant un accord de crédit du gouvernement valable pour trois ans.

Israël a demandé lui-même 1,480,000 boisseaux et est prêt à prendre 2,220,000 autres boisseaux, en payant pendant trois ans.

Notes agricoles

Vérifiez votre grain

On a découvert que certaines graineries du Manitoba ont subi des dommages causés par les insectes et il est probable que d'autres graineries en ont subi aussi.

M. D. R. Robertson, entomologiste provincial, a dit que bien que de tels dommages soient naturels à ce temps-ci de l'année, les conditions se révèlent peut-être pires qu'à l'ordinaire. Il dit que le grain de qualité inférieure et de pauvres moyens d'entreposage qui causent la chaleur dans les graineries, sont les conditions idéales de l'infestation par les insectes.

M. Robertson coopère actuellement avec le Dr R. D. Bird, du laboratoire de recherches du département fédéral d'agriculture, et avec M. F. L. Watters, du laboratoire de Produits Entreposés, dans l'étude d'un projet provincial d'aide aux fermiers dans ce domaine.

Entre-temps, on conseille aux fermiers d'examiner attentivement leur grain en entrepôt, vérifiant les régions humides et encroûtées sur la surface du grain, l'odeur et la chaleur, toutes les deux semaines.

Même le grain de bonne qualité entreposé à sec peut devenir rugueux et infesté d'insectes à grain. L'humidité peut s'infiltrer du dehors et l'humidité du grain lui-même peut se condenser sur les couches de surface.

Pour être purgé d'insectes, le grain doit être entreposé à une température basse. Le gel détruira les insectes et rafraîchira tout le grain. Le grain infesté devrait être transporté dans une grainerie propre, ou, si cela est impossible, dehors à l'abri d'une clôture de neige et d'une couverture de papier. Si le grain se débarrasse des insectes durant ce temps, ces mesures ne seront pas vaines.



Essais d'orge à maltage au Canada

La collaboration avec les investigateurs des autres pays est essentielle pour les programmes d'amélioration d'orge au Canada, ainsi qu'un échange libre de renseignements et de semence. Dernièrement, on a conclu des arrangements pour cultiver au Canada de l'orge à maltage provenant des essais effectués par la Convention européenne des brasseries. Cette organisation (la C.E.B.), comprenant des représentants de tous les pays européens sauf l'Espagne, coordonne les recherches fondamentales sur les problèmes relatifs au maltage et au brassage et se charge d'évaluer les nouveaux hybrides et les nouvelles variétés. Les améliorateurs de plantes au Canada bénéficieront d'un tel échange en observant le comportement des nouvelles variétés à maltage européennes dans les diverses conditions ambiantes de notre pays.

Poulettes de ponte élevées en réclusion

L'élevage en réclusion des poulettes de remplacement est maintenant pratique courante chez les aviculteurs. Des travaux récents à la Ferme expérimentale de St-Jean-Ouest (Terre-Neuve) indiquent qu'il s'agit là d'une pratique saine, si l'on en croit le régisseur, M. H. W. R. Chancey. Lors de cette expérience, les poulettes élevées en réclusion ont produit plus d'oeufs et consommé moins d'aliments par douzaine d'oeufs que les poulettes élevées sur parcours engazonné. La moyenne de production d'oeufs des poules élevées en réclusion était de 65 pour cent, comparativement à 62 pour cent, dans le cas des poules élevées sur parcours. Les oiseaux élevés en réclusion ont également exigé moins d'aliments par douzaine d'oeufs, soit 4.8 livres contre 5.1 livres. Apparemment, un mode d'élevage n'a pas eu plus d'influence que l'autre sur la grosseur des oeufs. Par contre, la mortalité durant la période de ponte était beaucoup moins forte dans le cas des oiseaux élevés en réclusion.

On en conclut que, dans les régions où l'espace est restreint, l'élevage des poulettes en réclusion est une méthode non seulement pratique, mais avantageuse.

L'expérience se terminera à la fin de deux périodes de ponte (environ 23 mois) afin d'apprécier tous les effets des deux modes d'élevage.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Par un autre chemin

par MARIE-LYNE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 15

Mme Mautier eut un soubresaut. Les dernières phrases avaient heurté en elle quelques vieux préjugés.

Son fils n'allait-il pas un peu trop loin dans ses théories?

Son fils, qui était perspicace, remarqua ce malaise.

— Mon amour pour les humbles, si grand qu'il soit, ne me fait pas envisager un déclassement possible qui serait une erreur. Naguère, au cours de mes études, à l'hôpital, si j'avais su voir, comprendre, je n'aurais pas, à l'heure actuelle, tellement l'impression d'avoir passé à côté d'une véritable mission sociale. Enfin, comme tu l'as dit très justement, rien ne sert de regretter ce qui n'a pas été fait en temps utile. Il faut préparer l'avenir.

Jean s'accusait d'égoïsme. Mme Mautier voulut rappeler qu'en une circonstance tout au moins, il avait su s'oublier pour...

Son départ étant proche, Jean demanda l'aide de sa mère, pour détruire tout ce qui avait trait au passé: lettres, photographies...

La flamme crépita dans la cheminée, qu'on n'utilisait plus. Lorsque la dernière feuille jaunie fut réduite en cendres, il s'enhardit.

Son avenir ne serait pas tel qu'il l'avait entrevu naguère. Il serait plus grand, plus fécond, plus magnifique aussi... Jean s'arrêtait, puis, brusquement, se décidait à tout dire...

Mme Mautier, longuement, affectueusement, baisa le front de son fils. Elle sut mettre dans cette caresse toute son affection compréhensive, avec une nuance de respect.

— Maman, dit Jean, presque à voix basse. Ah! je savais bien que tu m'approuverais.

CHAPITRE XX

Luis Mautier se hâtait, récapitulant les événements et déplorant le temps perdu en congratulations. Sans doute, il connaissait la sincérité de ses amis et il lui était agréable de constater la sympathie dont il était l'objet. Mais enfin, il avait mieux à faire que de fêter "inter procula" son succès.

Luis héla un taxi, s'installa, s'irritant lorsque le bâton blanc d'un agent de ville ou le signal installé à un passage clouté obligeait à ralentir. Ce fut avec joie qu'il descendit Boulevard de Courcelles.

Dans l'ascenseur, il lui fallut comprimer son agitation. Sa première pensée, en entrant, fut pour son frère. Spontanément, il entra dans sa chambre.

Jean était étendu sur son lit. L'heure relativement tardive, et aussi l'imminence du voyage un peu fatigant, imposaient cette précaution. Luis, se penchant, embrassa fougueusement son frère.

— Je n'ai pas besoin de t'interroger pour connaître le résultat du concours, remarqua son interlocuteur, en souriant. Reçois mes chaleureuses félicitations.

— Tu le sais bien, si j'ai pu vaincre ces difficultés très réelles, c'est ton intervention...

— Chut! Ne diminue pas une valeur à laquelle je me plais à rendre hommage. Tu deviendras un as, mon petit Luis. Donne-moi vite ces détails. Ce concours...

Avant que Luis ait pu répondre, la porte de la chambre s'ouvrit et le professeur Mautier apparut.

Que se passa-t-il dans l'esprit du père? Sa fierté dépassa-t-elle tout autre sentiment? Ou bien, voyant dans le présent la satisfaction si longtemps désirée, voulut-il tenter d'oublier ce qui l'attristait? Ou encore, entre le fils, dont il pourrait s'enorgueillir et l'autre, selon toute vraisemblance, désormais malade, un sentiment spontané le forçait, presque à son insu, à ne considérer que le premier?

Le professeur, lui-même, ne devait jamais savoir à quelle impulsion il avait obéi.

Il s'approcha de Luis, et, sans paraître remarquer Jean, qui quêtait un geste ou un mot affectueux, il baisa longuement son second fils. Puis, il lui dit:

— Je viens de la Faculté, où j'ai vu tes professeurs, je suis fier de toi. Ce concours était difficile, et pourtant tu as été classé quatrième. Ce résultat, j'ose le dire, est très beau. Enfin, j'ai la satisfaction de sentir que mon fils me continuera, saura illustrer le nom porté par plusieurs générations de médecins de valeur. Car tu peux avoir de l'ambition: ce n'est pas un avenir quelconque qui s'ouvre devant toi, mais une carrière féconde et brillante.

— Mon père.

Les deux mots étaient prononcés sur un ton de tendre reproche. Luis désigna son frère, qui avait fermé les yeux.

— Mon père, si j'ai triomphé des difficultés de ce concours, je le dois pour une grande part à Jean, qui m'a aidé, guidé, encouragé.

Alors, le professeur contempla son fils aîné. Il cria presque:

— Jean, tu es plus souffrant?

Ce dernier s'était ressaisi. S'efforçant de sourire, il répliqua:

— Ce n'était qu'un léger malaise.

Puis, s'adressant à son frère, il dit:

— Luis, mon petit, veux-tu nous laisser seuls?

Avant que le nouvel interne se fût retiré, Jean dit à son père:

— Depuis longtemps, n'est-ce pas, tu pressentais la vérité. J'abandonne la carrière médicale. Tu ignores sans aucun doute la décision que j'ai prise, car j'hésitais un peu à te dire...

Luis n'en n'entendit pas davantage. Il sortit en hâte et courut s'enfermer dans sa chambre.

Le soir de son succès, il pleura.

* * *

La journée du lendemain fut triste. Mme Mautier vaquait, comme une automate, aux préparatifs du voyage. Le professeur, depuis son entretien avec Jean, errait comme une âme en peine.

Tous accueillirent donc la visite d'Haïm Lévy avec plaisir. Pour chacun, il eut un mot affectueux, puis il s'attarda dans la chambre de Jean. Luis assista à la fin de l'entretien, peut-être parce que les deux amis voulaient éviter une scène d'attendrissement. Mais il fallait bien se préparer. Lorsque Lévy se leva, Jean ne put s'empêcher de dire:

— C'est une page de ma vie que nous tournons.

Haïm ne répondit pas tout de suite. Avec un peu de tristesse, il demanda:

— Nous n'en resterons pas moins amis... un peu comme autrefois, n'est-ce pas?

— Plus qu'autrefois, répondit Jean, dont le regard brillait singulièrement. N'es-tu pas d'ailleurs la cause indirecte de...

Il n'acheva pas. Il semblait à Luis, que Lévy avait quelque peine à conserver son calme.

* * *

L'aube du 22 juillet se leva.

Le professeur devait accompagner Jean à Leysin. Mme Mautier et Luis partirent dans la journée pour Paris-Plage, où les rejoindraient Yves le Varnec et Colette. Le séjour en Suisse de Charles Mautier ne se prolongerait pas au-delà d'une semaine, après laquelle il irait retrouver sa famille au Touquet.

Luis passait par des crises de détente et d'affliction. Le cauchemar de cette lutte fratricide avait pris fin. Luis pouvait envisager l'avenir immédiat en toute quiétude. Cependant, il redoutait des complications futures. Puis il souffrait de devoir son bonheur à la maladie de Jean.

Son départ rendait cette impression singulièrement aiguë. Du remords se mêlait maintenant à sa joie. La pensée de revoir Colette ne le quittait pas.

Ce fut en proie à ces sentiments contradictoires qu'il se rendit chez Jean.

Il trouva son frère debout, en costume de voyage. Sur le lit recouvert d'un dessus de velours vert, un plaid écossais et une casquette de sport étaient posés. Jean feuilletait un album. Il se retourna en entendant le bruit de la porte et sourit à son frère.

— J'ai désiré te voir avant mon départ, pour te parler tout à loisir. Nous avons le temps: dans une heure seulement je quitterai la maison.

La voix tomba en prononçant les derniers mots. Jean reprit, avec un enjouement feint:

— Je voudrais que tu ne t'abuses pas au sujet de mes véritables sentiments à l'égard d'une personne qui t'es particulièrement chère. Sans doute, dans le passé, j'ai pu aimer ou croire aimer Colette, mais aujourd'hui, vois-tu, rien ne subsiste de cette impression.

Pour la première fois, Jean parlait clairement. Luis, étonné, mais incrédule, répliqua, sa surprise un peu calmée:

— Je ne suis nullement dupe de ta générosité. Ce sacrifice...

— Erreur. Même si tu n'avais pas aimé Colette, je ne devrais pas moins renoncer à l'épouser.

— Parce que tu l'aimes trop pour...

— Je t'arrête, devinant la pensée que tu n'oses m'exprimer. Evidemment, mon devoir d'honnête homme et de médecin se serait opposé à un mariage présentant pour elle trop de risques. Mais ce n'est pas cela qui m'a fait agir. Une raison toute personnelle m'aurait interdit, entends-tu, de songer à elle. Cette raison, je vais te la faire connaître.

Jean s'arrêta un instant, comme pour reprendre haleine. Puis, il continua:

— Tu ne peux plus ignorer maintenant ma décision touchant mon avenir. Je renonce à la médecine. Ne m'interromps pas: j'ai lutté, beaucoup lutté contre un appel si pressant ces dernières semaines surtout, que je dois bien me rendre à l'évidence. J'abandonne la médecine parce que, s'il plaît à Dieu, je serai prêtre...

Luis ne put retenir une exclamation.

— Je sais bien, continua Jean, les objections que tu pourrais émettre. Mais crois-tu que je ne me les suis pas faites? Ma santé chancelante constituera peut-être l'obstacle. Il faudra laisser passer des mois, des années, avant de pouvoir, à coup sûr, marcher sur cette autre route, qui m'apparaît aujourd'hui dans les brumes de mes rêves d'hier, de mes perplexités d'aujourd'hui. Mais j'espère que cette épreuve, cette longue épreuve, sera convaincante. Si elle ne l'était pas...

— Eh bien?

— Je me consacrerai aux malades, non plus en tant que médecin, mais en qualité de malade. J'envisage déjà une oeuvre de rééducation physique, une association, où ceux que la souffrance atteint pourront les uns et les autres s'aider en s'aimant. Il y a loin, tu le vois, de cette vocation bien sociale aux rêveries égoïstes d'antan.

— J'ai voulu te dire cela, avant de quitter pour toujours cette maison et de te dire adieu.

— Oh! Jean, je t'en prie. Tu sembles vouloir insinuer que nous ne nous reverrons plus, dit Luis, en sanglotant.

Jean contempla la silhouette du "petit". Il pleurait, mais dans quelques heures, lorsqu'il serait près de Colette, est-ce que le bonheur ne ferait pas oublier cet instant pénible? Même à cette minute, est-ce que la joie de l'équivoque dissipée ne se mêlait pas au chagrin de la séparation?

Alors, Jean reprit doucement:

— Je ne voulais surtout pas te barrer cette route, moi qui choisis un autre chemin. Il faut que tu penses à cela et que cette pensée adoucisse le regret d'une séparation définitive. Ta quiétude et ton bonheur en dépendent.

Luis pleurait toujours, mais un peu moins fort. Pourtant, une sorte d'inconsciente jalousie lui fit demander:

— Haïm savait avant moi?

— Depuis hier seulement, et il a été bien surpris. J'avais supposé qu'il se doutait. Non: il ne soupçonnait rien. Pourtant...

Très grave, Jean montra le crucifix.

— C'est lui qui m'a fait comprendre "cela"!

— C'est l'éternelle lumière!

FIN



Q. — Je suis une autre de celles qui aiment bien votre courrier. Pourriez-vous me dire si, quand je marche dans les rues de la ville du numéro 110 au numéro 210, la distance parcourue est d'un quart de mille? Aussi, j'aimerais faire de la colle avec du papier-journal. Auriez-vous la recette de cette colle? Comment se sert-on du papier d'aluminium pour faire cuire les viandes? Merci. — IGNORANTE.

R. — Dans certaines villes les rues sont mesurées avec grande précision et les lots ont tous les mêmes dimensions, de sorte qu'on peut très bien en comptant les maisons, savoir exactement la distance qu'on a parcourue. Pour en être certaine, cependant, il faudrait savoir le plan de sa ville. Je sais qu'à Winnipeg et à St-Boniface, par exemple, il est impossible de le faire, car les rues et les lots varient trop.

Je regrette de ne pas connaître la recette de la colle préparée avec du papier-journal. Si quelque ami du courrier la connaissait et voulait bien me la faire parvenir, je serais heureuse de la publier.

Généralement on trouve sur la boîte du papier d'aluminium toutes les directions pour la cuisson de la viande et d'autres mets. Je peux toutefois vous en indiquer quelques-unes. Vous pouvez en envelopper complètement une volaille et la faire cuire au four jusqu'à environ une demi-heure avant la cuisson complète et enlever le papier et la faire rôtir ensuite. On dit qu'elle conserve mieux sa saveur. Pour les steaks ou les côtelettes grillés, vous placez le papier dans le plateau d'égouttement, vous évitant ainsi de le salir et conservant mieux les jus de viande. Les pommes de terre en robe-des-champs cuites enveloppées dans ce papier gardent toute leur fraîcheur et sont vraiment délicieuses. Vos bonnes remarques sont vivement appréciées.

* * *

Q. — J'ai un dessus de table vert, en flanelle, avec des dessins rouges et noirs. J'aimerais enlever ces dessins. Ils sont collés seulement. Comment m'y prendre? Connaissez-vous un moyen de laver des semelles en caoutchouc-éponge blanc, ainsi qu'une doublure de manteau en chamois? Que doit-on employer pour enlever de la peinture sur le linge? Je vous remercie de vos bons conseils.

JEANNE.

R. — Je regrette, mais je ne connais pas de méthode pour enlever ces dessins qui ne risqueraient d'endommager le tissu. Il vous faudrait consulter des nettoyeurs professionnels. Je crois que pour laver les semelles de caoutchouc-éponge, une bonne mousse de savon suffirait. Si elles sont très sales, vous pourriez les frotter avec une petite brosse assez dure ou avec un produit comme du "Dutch Cleanser". Le chamois se lave très bien avec une mousse de savon doux, mais pour toute une doublure, surtout si vous désirez vous en servir de nouveau comme telle, vous feriez mieux, je crois, de la faire nettoyer, car le séchage peut être assez compliquer. Il faut prendre des soins particuliers pour prévenir le rétrécissement et le durcissement de la peau. En voulant épargner de l'argent, vous risqueriez peut-être de gâter cette doublure.

Les taches de peinture s'enlèvent très bien avec de la térébenthine. On y fait tremper la partie tachée et on frotte légèrement. Lorsqu'il s'agit d'une vieille tache, on peut l'enduire d'un peu de graisse ou de beurre, afin d'amollir la peinture, puis on la trempe dans la térébenthine. On lave ensuite le morceau à l'eau tiède et au savon doux.

* * *

Q. — Mon rêve est de devenir garde-pratiquante. Le cours dure 18 mois et je devrai me rendre à la ville. Or, depuis un an, j'ai un ami, et nous nous aimons beaucoup. Comme nous sommes jeunes tous les deux, nous ne pourrons nous épouser que dans quatre ans environ. Croyez-vous que je sois sage de vouloir partir faire des études? Certains me disent que je vais perdre mon ami. Comme je l'aime bien, j'hésite un peu à partir. Nous ne serions pas séparés complètement, car la ville n'est pas très loin de chez nous, et nous pourrions nous voir assez souvent. Que me conseillez-vous?

INDECISE.

R. — Votre ami, s'il est intelligent et sérieux, ne pourra que vous féliciter de votre belle initiative. Je ne crois pas que vous le perdiez non plus, surtout que vous ne serez pas tellement éloignée et que vous pourrez vous voir de temps à autre. Puisque vous devez attendre assez longtemps pour vous marier, vous pourrez terminer votre cours et, en travaillant, faire des économies en vue de votre futur foyer. Aussi, vous éviterez tous deux les dangers qui guettent ceux qui s'aiment beaucoup et qui se voient trop souvent. De plus, la profession que vous avez choisie, en vous permettant de vous dévouer pour les autres, vous offrira la meilleure préparation à votre carrière de femme et de mère. Cette absence vous offrira, en plus, un excellent moyen de juger de la solidité de votre amour et de la sincérité de vos sentiments. Je vous conseille certainement d'aller suivre votre cours et, avec mes félicitations pour votre belle initiative, je vous offre mes meilleurs voeux de succès.

* * *

R. — POUR EGLANTINE. Vous pourriez profiter des concours qu'offre la revue "L'Ami du Foyer" à la fin de chaque mois aux jeunes de 15 à 20 ans qui rapportent aux gagnants deux prix de $5.00 pour soumettre vos essais littéraires, soit en vers ou en prose. Adressez votre correspondance à: R. P. Roméo Bédard, O.M.I., L'Ami du Foyer, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. Et pourquoi ne pas vous abonner à cette intéressante revue familiale et missionnaire, faite pour nous de l'Ouest? Ça ne coûte que $1.50 par année.

LOUISE.

Filets farcis au fromage

Fromage et poisson

En hiver, les appétits aiguisés par le froid grugent fortement le budget alimentaire. Voici une suggestion à la fois alléchante, savoureuse et économique: des Filets farcis au fromage. Dans cette recette peu coûteuse, les filets de poisson sont façonnés en anneaux et remplis d'une succulente fondue au fromage et au pain. Ce délectable plat de résistance démontre bien à quel sommet de saveur peut atteindre l'association du fromage et du poisson.

Filets Farcis au fromage

- 4 filets de poisson
- 1 c. à table de beurre
- ½ tasse de lait
- ½ livre de fromage cheddar râpé
- 2 tasses de cubes de pain frais
- ¼ de c. à thé de paprika
- ¼ de c. à thé de moutarde sèche
- Une pincée de cayenne
- ½ c. à thé de sauce Worcestershire

Graisser quatre grands moules à muffins. Enrouler un filet de poisson autour de la paroi intérieure de chaque moule. (Au besoin, tailler les filets.) Faire chauffer le lait et le beurre dans la partie supérieure d'un bain-marie. Placer sur de l'eau chaude; incorporer, en brassant, tous les autres ingrédients sauf les cubes de pain. Chauffer jusqu'à consistance lisse et homogène. Retirer du feu; ajouter les cubes de pain. Verser à la cuiller cette fondue au fromage à l'intérieur des filets enroulés. Cuire à four modéré, préchauffé à 375 degrés F., durant 15 à 20 minutes, ou jusqu'à ce que le poisson se défasse facilement à la fourchette. Pour servir, glisser un couteau autour de chaque filet, les soulever soigneusement à l'aide d'une spatule ou d'une cuiller et les déposer sur un plat de service. Donne: 4 portions.

Les petits signes qui nous trahissent

Demandez à plusieurs femmes de vous prêter leur bâton de rouge. Mettez ceux-ci les uns à côté des autres, vous verrez que leur extrémité varie suivant la manière dont on s'en est servi. Autant de différences, autant de particularités de caractère.

On trouve en général sept variantes.

1. Le bout a gardé sa forme pointue. Sa propriétaire est très méthodique et pas seulement dans les soins de beauté. Elle est maîtresse d'elle-même et a souvent une attitude distante.

2. Le bout a la forme d'une demi-sphère. Sa propriétaire est douce et légèrement timide. Mais aussi coquette et sentimentale.

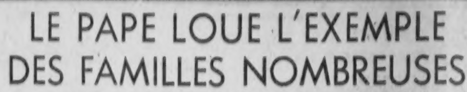
3. Le bout est plat comme s'il était tranché. Caractère énergique qui aime dominer son entourage. Manières assez brusques qui plaisent aux uns et horripilent les autres.

4. L'extrémité usée en biseau. Caractère gai, mais inconstant avec une dose d'enfantillage vraie ou feinte.

5. Le bout a un sillon (une coche) au milieu. Caractère très entier, avec des idées arrêtées, parfois enclin à la jalousie.

6. Le bout en creux d'un seul côté. Le caractère de sa propriétaire est accommodant et serviable. Tendance à s'effacer plus par dignité que par timidité. Amour des enfants.

7. Le bout est en biseau arrondi. Grande coquetterie et pas mal de gourmandise. Facilité d'adaptation à tous les milieux. Des dispositions artistiques.



LE PAPE LOUE L'EXEMPLE DES FAMILLES NOMBREUSES

(suite)

2) La confiance en la Providence

Dans le monde civil moderne, la famille nombreuse vaut en général, non sans raison, comme le témoignage de la foi chrétienne vécue, parce que l'égoïsme, dont Nous venons de parler comme principal obstacle à l'expansion du noyau familial, ne peut être vaincu efficacement qu'en recourant aux principes éthiques et religieux.

Récemment encore on a vu que la fameuse "politique démographique" n'obtient pas de résultats notables, soit parce que presque toujours l'égoïsme individuel prévaut sur l'égoïsme collectif, dont elle est souvent l'expression, soit parce que les intentions et les méthodes de cette politique avilissent la dignité de la famille et de la personne, en les comparant presque à des espèces inférieures. Seule la lumière divine et éternelle du christianisme illumine et vivifie la famille de telle sorte que, soit à l'origine, soit dans le développement, la famille nombreuse est souvent prise comme synonyme de famille chrétienne.

Le respect des lois divines lui a donné l'exubérance de la vie; la foi en Dieu fournit aux parents la force nécessaire pour affronter les sacrifices et les renoncements qu'exige l'éducation des enfants; l'esprit chrétien de l'amour veille sur l'ordre et sur la tranquillité, en même temps qu'il prodigue, pour ainsi dire en les dégageant de la nature, les joies familiales intimes, communes aux parents, aux enfants, aux frères.

Extérieurement aussi une famille nombreuse bien ordonnée est comme un sanctuaire visible: le sacrement du baptême n'est pas pour elle un événement exceptionnel, mais renouvelle plusieurs fois la joie et la grâce du Seigneur. La série des allègres pèlerinages aux fonts baptismaux n'est pas encore terminée que commence, resplendissante d'une égale candeur, celle des confirmations et des premières communions.

Le plus petit des enfants a à peine déposé sont petit vêtement blanc parmi les plus chers souvenirs de la vie, que voici déjà l'éclosion du premier voile nuptial, qui réunit aux pieds de l'autel parents, enfants et nouveaux parents. Comme des printemps renouvelés, se succéderont d'autres mariages, d'autres baptêmes, d'autres premières communions, perpétuant pour ainsi dire dans la maison les visites de Dieu et de sa grâce.

Mais Dieu visite aussi les familles nombreuses avec sa Providence, à laquelle les parents, spécialement pauvres, donnent un témoignage évident, en mettant en elle toute leur confiance, si l'ingéniosité humaine ne suffisait pas. Confiance bien fondée et nullement vaine! La Providence — pour Nous exprimer avec des conceptions et des paroles humaines — n'est pas proprement l'ensemble d'actes exceptionnels de la clémence divine; mais le résultat ordinaire de l'action harmonieuse de la sagesse, bonté et toute-puissance infinies du Créateur.

Dieu ne refuse pas les moyens de vivre à celui qu'il appelle à la vie. Le divin Maître a explicitement enseigné que "la vie vaut plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement" (cfr. Matth. 6, 25). Si des épisodes particuliers, petits et grands semblent parfois prouver le contraire, c'est un signe que quelque empêchement a été opposé par l'homme à l'exécution de l'ordre divin, ou bien, dans des cas exceptionnels, que prévalent des desseins supérieurs de bonté; mais la Providence est une réalité, une nécessité de Dieu créateur.

Sans aucun doute ce n'est pas du défaut d'harmonie ou de l'inertie de la Providence, mais du désordre de l'homme — en particulier de l'égoïsme et de l'avarice — qu'a surgi et demeure encore sans solution le fameux problème du surpeuplement de la terre, qui en partie existe réellement et en partie est déraisonnablement craint comme une catastrophe imminente de la société moderne. Avec le progrès de la technique, avec la facilité des transports, avec les nouvelles sources d'énergie, dont on a tout juste commencé à recueillir les fruits, la terre peut promettre la prospérité à tous ceux qu'elle accueillera, pendant longtemps encore.

Quant au futur, qui peut prévoir quelles autres sources nouvelles et ignorées renferme notre planète, et quelles surprises, en dehors d'elle, réservent peut-être les admirables réalisations de la science, qui viennent à peine de commencer? Et qui peut assurer pour l'avenir un rythme de procréation naturelle égal à celui d'à présent? L'intervention d'une loi modératrice intrinsèque du rythme d'expansion est-elle donc impossible?

La Providence s'est réservée l'avenir du monde. En attendant un fait singulier est que, tandis que la science convertit en réalités utiles ce qui autrefois était estimé comme le fruit d'imaginations ardentes, la crainte de certains transforme les espérances fondées de prospérité en spectres de catastrophes.

L'excédent de population n'est donc pas une raison valable pour diffuser les méthodes illicites du contrôle des naissances, mais plutôt le prétexte pour légitimer l'avarice et l'égoïsme, soit des nations qui, de l'expansion des autres, redoutent un danger pour leur propre hégémonie politique et l'abaissement du niveau de vie, soit des individus, spécialement des mieux pourvus en moyens de fortune, qui préfèrent la plus large jouissance des biens de la terre à l'honneur et au mérite de susciter de nouvelles vies. On en arrive ainsi à violer les lois certaines du Créateur sous prétexte de corriger les erreurs imaginaires de sa Providence.

Il serait en revanche plus raisonnable et utile que la société moderne s'appliquât plus résolument et universellement à corriger sa propre conduite, en supprimant les causes de la faim dans les "régions sous-développées" ou surpeuplées, au moyen d'un emploi plus actif dans des buts de paix des découvertes modernes, d'une politique plus ouverte de collaboration et d'échange, d'une économie plus prévoyante et moins nationaliste: surtout en réagissant contre les suggestions de l'égoïsme par la charité, de l'avarice par l'application plus concrète de la justice. Dieu ne demandera pas compte aux hommes du destin général de l'humanité, qui est de sa compétence; mais des actes distincts voulus par eux conformément ou en opposition aux préceptes de la conscience.

Quant à vous, parents et enfants de familles nombreuses, continuez à donner avec une fermeté sereine votre témoignage de confiance en la Providence divine, certains qu'elle ne manquera pas de le récompenser par le témoignage de son assistance quotidienne et, au besoin, par des interventions extraordinaires, dont beaucoup d'entre vous ont une heureuse expérience.

(à suivre)

Décor amusant à la salle de jeux

"Faites éclater les couleurs", conseille un expert en décoration à toutes celles qui se proposent d'aménager des salles de jeux au soubassement.

"Une pièce réservée aux jeux et aux réceptions "sans cérémonie" doit être d'allure exubérante, voire explosive", soutient M. Wilfrid D. Sinclair, conseiller de la couleur à la C-I-L.

"Le soubassement est bien l'endroit où un décor timide n'a pas droit de cité. Allez-y gaiement et peinturez tous les murs de couleurs différentes si le coeur vous en dit! Toutefois, comme les sous-sols sont rarement bien éclairés, évitez les bleus et les verts froids. Recourez plutôt aux jaunes vifs et aux tons orangés, aux roses et aux bruns chauds."

Dans la décoration d'un soubassement, les inévitables tuyaux posent toujours un problème. Certains préfèrent les camoufler en les peinturant de la même couleur que les murs. Peut-être sont-ils moins en évidence de cette façon, mais à quoi sert-il d'essayer de nier leur existence?

M. Sinclair offre une autre suggestion. "Tirer parti de la tuyauterie: la peinturer en couleurs vives et contrastantes de sorte qu'elle contribue à la décoration. Traiter aussi de cette façon les accessoires fixes comme la fournaise ou le réservoir d'huile. Un chauffe-eau rouge cerise peut être fort décoratif", prétend-il.

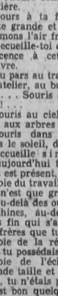
Quant aux fenêtres du soubassement, elles sont toujours trop petites et doivent être aussi effacées que possible. Que leurs cadres soient de la même couleur que le mur et que les tentures n'attirent pas trop l'attention. Dans la disposition des meubles, éloigner l'intérêt du mur extérieur.

Dans les sous-sols, les escaliers sont souvent étroits et obscurs. L'expert en coloris suggère de combiner sécurité et décoration en faisant usage de peinture jaune vif et en rayant de larges barres noires la rampe et les marches inférieures et supérieures. Ce sera là un vibrant appel à la prudence.

Comme dans toute entreprise de peinturage, le choix de la peinture appropriée est de première importance.

Si les murs sont de plâtre, de bois ou de planche murale, une peinture au latex, comme le Ciltone satiné, est excellente. Facile à poser au rouleau ou au pinceau, elle sèche en un clin d'oeil et résiste bien au lavage et aux durs traitements. Endurite, une peinture à maçonnerie, est idéale pour les murs de ce matériau. Quant aux tuyaux et autres accessoires de métal, ils exigent une couche d'émail de haute qualité, comme le Cilux. (Soit dit en passant, si la rouille se manifeste, le pigment de la peinture orange est un bon inhibiteur de rouille.)

Beaucoup de maîtresses de maison, dont les préférences vont aux couleurs vives, n'osent les employer dans leurs foyers et s'en tiennent aux beiges et aux gris conservateurs. Pour ces femmes, la décoration d'une salle de jeux offre une occasion unique de se libérer de leur timidité et de faire éclater les couleurs.



Si tu veux être joyeuse

Saute gaiement de ton lit dès que l'heure sonne et souris à la lumière.

Cours à ta fenêtre, ouvre-la toute grande et respire à pleins poumons l'air frais du matin.

Recueille-toi et donne-toi sans réticence à cette journée qui s'ouvre.

Tu pars au travail; tu te rends à l'atelier, au bureau, aux affaires... Souris sur la route; essaie!...

Souris au ciel bleu, aux nuages, aux arbres en fleurs.

Souris dans l'averse, souris dans le soleil, dans le vent.

Accueille simplement ce qu'aujourd'hui t'apporte, car tout est présent, don de joie.

Joie du travail bien fait, même s'il n'est que grisaille.

Au-delà des outils, au-delà des machines, au-delà des chiffres sans fin qui s'alignent, songe à tes frères que tu sers.

Joie de la réussite: savais-tu que tu possédais tant de force?

Joie de l'échec: malgré ta grande taille et tes muscles souples, tu n'étais pas si grande, et il est bon quelquefois de se savoir petite.

Joies simples, joies pures, joies de la minute présente.

Joie de mettre une robe neuve, d'acheter un sac à dos solide, déjà lourd de vacances, de liberté, de vie.

Joie du merci, de la main fraternellement tendue.

Et maintenant que le jour finit, souris à la nuit qui vient, à la nuit silencieuse qui apaise en disant tout bas: "Vide ton coeur de toute inquiétude et dors".

Oui, dors, car ta journée a été bonne: tu en as fait, malgré les peines et les fatigues, un courageux sourire.

Et le sourire est le passage de la joie. C'est par lui qu'elle pénètre en toi pour y établir sa demeure. C'est par lui qu'elle émane de toi pour envahir les autres.

Le monde a besoin de ta joie.

Quelque rigoureux que soit le froid, il faut laisser les portes du garage ouvertes si le moteur de la voiture tourne. Lorsque l'on fait démarrer le moteur dans un endroit clos, les vapeurs d'oxyde de carbone peuvent s'infiltrer dans la voiture et causer la mort.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 44—No 45

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 133-T.F

ON DEMANDE — Jeunes filles ou jeunes femmes pour piquer à la machine. Travail facile. Se présenter à Dominion Hat & Cap, 296, ave McDermot. Téléphone: WHitehall 3-4254. 45-815-47C.

ON DEMANDE — Couple marié, sobre, pour ferme-laiterie moderne. Commençant 1er avril. Maison privée brochée, chauffage et lait fournis. Emploi annuel. S'adresser à A. Ferron, St-Laurent, Man. 44-797-45P.

UN BON TERRITOIRE vous attend dans votre comté. Distribuez à commission généreuse nos produits dans votre entourage. Avantages illimités pour personne agressive. Aucun risque. Période d'essai de 30 jours. Nos spéciaux ouvrent toutes les portes. FAMILEX, Dept 11, Station C, 1600 Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Personne pouvant prêter $16,000 à intérêt raisonnable. Bonne garantie sur terrain avec plusieurs bâtiments et roulant complet de bonnes machines agricoles. Près de la ville. Ecrire à Boîte 863, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 45-803-45C.

CANADIENS-FRANÇAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot — Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 42-766-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher — Garage chauffé. Téléphone: CEdar 3-5268. 45-784-45C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre pour homme. Près autobus. Téléphone: CEdar 3-1916. 45-804-46C.

A LOUER — St-Boniface, 700, rue St-Jean-Baptiste — Logis: 3 pièces dans maison appartement. Poêle et frigidaire. Téléphone: CEdar 3-1062, entre 5.30 et 7.30 p.m. 45-807-45C.

A LOUER — Dans centre de St-Boniface. — Logement: 2 chambres non-meublées. Broché pour poêle. Téléphone: CHapel 7-7069. 45-809-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin — Logis: 5 pièces. Libre immédiatement. Téléphone: CHapel 7-8655. 44-801-45C.

A LOUER — St-Boniface — Logis: 3 pièces complètement meublées. Entrée privée. Libre immédiatement. Téléphone: CHapel 7-9123, le soir et en fin de semaine. 44-800-45C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot — Chambre pour jeune homme de préférence, ou jeune fille. Déjeuner servi, si désiré. Téléphone: CH 7-2649. 45-814-46C.

A LOUER — Norwood — 2 chambres. Bain privé. Téléphone: 4-8055. 45-813-45C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson — Logement: 2 pièces. Frigidaire neuf et poêle à l'étage (2e). Linge de lit fourni et blanchi. A 2 pas de l'autobus. Téléphone: CHapel 7-4919. 45-816-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement: 2 pièces meublées. "Rangette" et Frigidaire. Entrée privée. Près autobus. Libre immédiatement. Téléphone: CEdar 3-4546. 44-799-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame — Bungalow moderne: 4 pièces, entièrement meublé. Chauffage à l'huile. Jardin. Possession immédiate. Pour 2 ou 3 adultes de préférence. Adressez-vous à 314, rue Notre-Dame, ou téléphonez à WHitehall 3-8721. 45-812-45C.

A VENDRE — Machine à coudre Singer sans moteur. Téléphone: CH 7-1050. 44-781-45C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique, 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphonez propriétaire: CHapel 7-2409. 39-713-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, blvd Dollard — Maison: 6 pièces. Cuisine moderne, 3 chambres à coucher. "Stoker". Prix: $7,900. S'adresser à M. A. Ayotte. Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-3331, le soir. 45-811-45C.

A VENDRE — Un lit de 4' avec sommier rembourré et matelas. 1 grand lit pour bébé, avec matelas. Les deux en très bon état. Téléphone: CEdar 3-1831. 45-806-45C.

A VENDRE — St-Jean-Baptiste — Bungalow: 4 pièces. Cave et citerne en ciment. A deux pas de l'église et du couvent. S'adresser à Mme Joseph Bissonnette, St-Jean-Baptiste, Man. 45-808-46P.

A VENDRE — Trois quarts de section, bonne bâtisses, électricité, eau, 1 mille de route pavée. Si on désire s'agrandir, bonne demi-section de pacage à côté. AUSSI 3 quarts de section, bons bâtiments, électricité, eau, tout près de route pavée. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire, Chevaliers de Colomb, Prud'homme, Saskatchewan. 45-805-48C.

C'est la gaieté qui brille sur ces fronts de vingt ans

Oui! une fois de plus les jeunes du Club Sacré-Coeur se sont transformés en semeurs de joie. Le dimanche soir 16 février, une trentaine de jeunes gens et jeunes filles se rendaient à l'auditorium de l'hôpital Miséricorde pour communiquer leur joie aux religieuses qui se dévouent sans compter au soin des malades. Les jeunes présentèrent un petit concert musical et récréatif qui prit un cachet de soirée de famille.

G.-E. LaFlèche est au micro, la soirée commence. Après les présentations d'usage, notre maître de cérémonies fait rigoler son auditoire composé de religieuses et de quelques gardes-malades.

La scène se pare d'une rangée de jeunes demoiselles, le décor se complète à l'arrivée des jeunes gens qui prennent place au second rang. Enfin, voici Philippe Bourbonnais, le directeur de cette magnifique chorale. Au piano, Mme G.-M. LaFlèche . . . la note est donnée et nous voilà transportés par les douces harmonies d'une cantate rappelant les airs de Noël.

Magnifique! magnifique! Cinq ou six pièces religieuses rendues avec âme élevèrent notre esprit vers Celui qui a droit à notre prière. La transition entre le religieux et le profane se fit à la faveur d'un trio où Philippe Bourbonnais, Henri Bohémier et G.-E. LaFlèche mêlèrent leurs voix graves pour chanter une prière. Oh! j'allais oublier le joli duo de Mme L. Patenaude et Philippe Bourbonnais, à qui la chorale fait écho.

Quand c'est beau, ça passe vite; la chorale a déjà exécuté ses pièces religieuses et termine par une série folklorique fort goûtée. Le mot "splendide" n'est pas suffisant pour traduire la pensée de l'auditoire.

Pour reposer les voix, Jacques LaFlèche monte sur la scène avec sa flûte qu'il maîtrise merveilleusement bien.

Quelques soli: la voix d'or du Club, comme l'a présenté le maître de cérémonies, oui, Henri Bohémier, de sa belle voix de basse, mêle l'amour à la prière en exécutant "Le Rosaire" et "Bless This House". Ensuite, c'est la voix gracieuse de Mariette Lavoie qui interprète avec âme et élégance "Le Baiser".

Notre but est d'égayer les religieuses. G.-E. LaFlèche les a donc fait rire en racontant quelques histoires et en présentant deux chants comiques typiquement "canayens".

Une contre-basse, un violon, une guitare et un accordéon, le tout manié avec adresse donne un petit orchestre qui interprète le "Western" populaire. On a même ajouté la flûte et la clarinette pour avoir un autre effet. Bravo! Les Soeurs, même les moins jeunes, tapent du pied. Au son de l'orchestre, le "Pat Boone" du Sacré-Coeur, Philippe, donne un aperçu du chant populaire moderne.

Aux notes sautillantes du violon, quatre couples pimpants de gaieté et vêtus avec goût s'amènent au rythme de la musique pour présenter sur la scène un modèle de danse carrée. C'est élégant. Dans l'auditoire, on entend des soupirs qui nous disent que certaines se rappellent leur jeune temps.

Pour terminer la soirée, par gracieuseté de Mme G.-M. LaFlèche, l'on projeta sur l'écran "This is the Life". La vie, en résumé, d'une artiste de la télévision, Gisèle MacKenzie. L'on peut voir autour d'elle son père et sa mère, ainsi que ses frères et soeurs. Enfin, les débuts de l'artiste et ses collaborateurs qui l'ont aidée à devenir ce qu'elle est.

Un mot de remerciement de Soeur Supérieure, qui loua la gaieté et les talents de nos jeunes. Une dernière délicatesse des Rév. Soeurs de la Miséricorde, un succulent goûter fut servi à la troupe.

Au Sacré-Coeur

Remerciements

La famille H. Lacroix désire exprimer ses sincères remerciements à tous ses parents et amis pour les nombreuses marques de sympathies témoignées lors du décès d'Irène, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

Winnipeg

Mariage Isabey-Hennessy

Le samedi 8 février, à midi et demi, en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, Mgr J. Cahill bénissait l'union de Mlle Marguerite Isabey, de Hartney, avec M. Roland Hennessy, fils de M. et Mme Joseph Hennessey, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

Revêtue d'une longue robe de velours blanc avec jupe très ample, la mariée fit son entrée au bras de son père. Son voile de tulle était retenu par une étroite couronne de velours. Elle portait un manchon blanc garni d'une orchidée entourée de jacinthes.

Mlle Marie-Thérèse Isabey, soeur de la mariée et demoiselle d'honneur, portait une toilette en velours rouge et tenait un manchon garni de gardénias et d'oeillets blancs.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une robe de dentelle brune avec accessoires brun foncé. Son corsage était composé de roses.

M. Joseph Hennessey agissait comme garçon d'honneur et MM. Jean Isabey et Pierre Sylvestre remplissaient les fonctions de huissiers.

Durant la messe, Mlle Donna Heineman, venue par avion de Pelham, New-York, chanta "On This Day", "Panis Angelicus" et "Ave Maria".

Après le mariage, il y eut réception au Paddock, avenue Portage. M. Emile Bernuy porta le toast à la mariée. M. Hennessey remercia aimablement.

A l'issue de la réception, les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis. Pour le départ, la mariée portait un costume bleu avec un chapeau de la même teinte.

Parmi les invités l'on remarquait: M. et Mme C. Isabey, de Sioux Lookout, Ont., M. et Mme P. Isabey, de St-Norbert, M. et Mme E.-J. Bernuy, de Portage-la-Prairie; Mlle Agnès Sylvestre et M. Lucien Sylvestre, de Wauchope, Sask.

Mme Hennessey est bachelière ès Arts de l'Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface. Elle obtint sa maîtrise en Service Social au collège St. Patrick d'Ottawa. Le marié est aussi gradué en Service Social de l'Université d'Ottawa.

Les nouveaux époux demeureront à Toronto.

Exhibition à la Galerie des Arts de Winnipeg

La Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg annonce l'ouverture de son exposition commémorative des oeuvres de L. L. Fitzgerald, le dimanche 23 février. Cette exposition restera ouverte au public jusqu'au 23 mars. C'est une occasion unique de voir et d'apprécier les dessins et les peintures du plus grand peintre manitobain, reconnu comme un des maîtres de la peinture canadienne. Ces oeuvres ont été rassemblées spécialement pour cette exposition et proviennent tant des galeries nationales que des collections privées.

Heures d'ouverture: tous les jours, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m; le dimanche, de 2 h. à 5 h. p.m.; les mardi et jeudi soirs: de 7 h. 30 à 9 h. 30, si la salle de l'Auditorium n'est pas utilisée.

"Misalliance" au Winnipeg Little Theatre le 25 février

Le Winnipeg Little Theatre présentera, au théâtre Dominion, à partir du mardi 25 février jusqu'au samedi 1er mars prochain, une comédie légère de George Bernard Shaw, "Misalliance". Cette oeuvre offre une variété de situations cocasses et de mésalliances qui caricaturent les us et coutumes anglaises du début du siècle, vers 1910. La direction en a été confiée à Arthur Zigouras.

Deux nouveaux membres du WLT seront en vedette: Raymond Lester, professeur à St. John Ravenscourt, tiendra le rôle de Percival et Mlle Jean Wallace, celui, très difficile, de Hypatia, jeune fille blasée qui cherche à rendre Percival amoureux d'elle. Mlle Wallace fit ses premières armes à Glasgow, Ecosse, avec les New Victory Players.

Les amateurs du théâtre seront heureux de revoir Mlle Marilyn Phillips, qui jouera une acrobate polonaise.

D'autres acteurs bien connus figurent à la distribution. Ce sont: Clifford Scott, Grant Cowan, Sheila Maurer, Warren Davis, Geoffrey Spurll et Andrew Bassett-Spiers.

Les billets sont en vente au Celebrity Box Office.

Le programme de Gisèle à Hollywood cessera bientôt

NEW-YORK — "The Gisele Mackenzie Show", programme de télévision à Hollywood et mettant en vedette Mlle Gisèle Mackenzie-LaFlèche, de Winnipeg, cessera le 29 mars prochain. La nouvelle fut confirmée lundi par la "National Broadcasting Company".

Cette décision finale fut prise par Mlle LaFlèche, la "National Broadcasting Company" et les deux commanditaires du programme, Scott Paper Company et Schick Incorporated, à cause de difficultés spéciales. On sait que le directeur du programme, M. Charles Isaacs, avait quitté peu après que le programme eut commencé, le 28 septembre dernier. Il accusait l'un des commenditaires d'intervention inopportune.

Mlle LaFlèche, avant d'être la vedette dans son propre programme, avait participé pendant quatre ans au programme "Your Hit Parade" à New-York. Elle quittait ce programme en juin dernier, pour se rendre à Hollywood.